

# **Analyse socio-économique du territoire du GAL « Entre Vesdre et Gueule »**



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE .....</b>	<b>6</b>
1.1	Introduction.....	6
1.2	Population et évolution démographique .....	7
1.2.1	Niveau de la population.....	7
1.2.2	Prévisions démographiques .....	9
1.2.3	Ménages .....	10
1.3	Structure économique et emploi .....	12
1.3.1	Économie .....	12
1.3.1.1	Valeur ajoutée .....	12
1.3.1.2	Coûts salariaux et revenus .....	13
1.3.2	Marché du travail .....	14
1.3.2.1	Offre d'emploi .....	14
1.3.2.1.1	Population active .....	15
1.3.2.1.2	Chômage .....	16
1.3.2.2	Demande de travail .....	17
1.3.2.2.1	Structure de la taille des entreprises .....	17
1.3.2.2.2	Emploi salarié.....	18
1.3.2.2.3	Emploi indépendant.....	20
1.3.2.2.4	Création et cessation d'activité d'une entreprise .....	22
1.3.2.2.5	Pénurie de personnel qualifié .....	23
1.3.2.3	Mobilité de la main-d'œuvre .....	25
1.3.3	Économie sociale .....	26
1.3.4	Structures de développement économique .....	27
1.3.5	Le tourisme, un facteur économique .....	30
1.3.5.1	Évolution des chiffres clés du tourisme.....	30
1.3.5.2	Agence du tourisme des Cantons de l'Est .....	33
1.3.5.3	Modernisation de l'infrastructure touristique .....	33
1.4	Mobilité et infrastructure .....	35
1.4.1	Accès aux réseaux de transport.....	35
1.4.2	Transports publics .....	36
1.4.3	Trafic cycliste .....	37
1.4.4	Circulation des véhicules .....	38
1.4.5	Déploiement de la fibre optique .....	39
1.5	Nature et environnement .....	41
1.5.1	Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (PNHFE).....	41
1.5.2	Le Centre Nature Haus Ternell – CRIE d'Eupen .....	42
1.5.3	Candidature au Parc national des Hautes Fagnes .....	42
1.5.4	Les contrats de rivières.....	43
1.5.4.1	Le Contrat de rivière Vesdre (CRV).....	43
1.5.4.2	Le Contrat de rivière Meuse Aval .....	44
1.5.5	Patrimoine naturel.....	44
1.5.5.1	Protection des sites .....	45
1.5.5.2	Maillage écologique .....	47

1.5.5.3	Plans et conventions en faveur de la biodiversité.....	48
1.5.6	Ressources en eau et gestion des eaux usées .....	48
1.5.7	Qualité des eaux de surface .....	49
1.5.7.1	Bassin versant de la Gueule .....	49
1.5.7.1.1	Gueule I (MV25R)* .....	50
1.5.7.1.2	Gueule II (MV26R)* .....	50
1.5.7.1.3	Iterbach (MV27R)* .....	50
1.5.7.1.4	Inde (MV32R)* .....	50
1.5.7.2	Bassin versant de la Vesdre .....	50
1.5.7.2.1	Ruisseau de Baelen (VE07R)* .....	50
1.5.7.2.2	Bach (VE05R)* .....	51
1.5.7.2.3	Vesdre II (VE04R)* .....	51
1.5.7.2.4	Helle (VE03R)* .....	51
1.5.7.2.5	Réservoir de la Vesdre (VE01L)* .....	51
1.5.7.2.6	Getzbach (VE02R)* .....	51
1.5.7.2.7	Vesdre I (VE01R)* .....	51
1.5.8	Agriculture .....	52
1.5.9	Sylviculture .....	53
1.5.10	Climat et énergie .....	54
<b>1.6</b>	<b>Planification, construction et habitat.....</b>	<b>58</b>
1.6.1	Nouvelles compétences.....	58
1.6.2	Plan de secteur .....	58
1.6.3	Structure de l’habitat.....	59
1.6.4	Surface habitable.....	60
1.6.5	Bâtiments et logements existants .....	61
1.6.6	Permis de construire.....	63
1.6.7	Ventes immobilières .....	65
1.6.8	Prêt hypothécaire .....	66
1.6.9	Taux de logements en propriété .....	67
1.6.10	Prix de location.....	67
1.6.11	Logement social.....	68
<b>1.7</b>	<b>Culture, sport, jeunesse et médias.....</b>	<b>70</b>
1.7.1	Culture et sport.....	70
1.7.1.1	Infrastructure culturelle et sportive .....	70
1.7.1.2	Promotion de la culture .....	70
1.7.1.3	Patrimoine culturel.....	72
1.7.1.3.1	Musées et sociétés d’histoire locale .....	72
1.7.1.3.2	Protection des monuments historiques et des sites.....	72
1.7.1.3.3	Archéologie .....	72
1.7.1.4	Folklore.....	72
1.7.1.5	Sport .....	73
1.7.2	Jeunesse et animation .....	74
1.7.3	Médias .....	75
1.7.3.1	Journaux .....	75
1.7.3.2	Radio et télévision .....	75
1.7.3.3	Magazines en ligne .....	76
1.7.3.4	Centre de médias et réseau de bibliothèques .....	76
1.7.3.5	Cinéma .....	77
1.7.3.6	Édition et librairies .....	77

<b>1.8</b>	<b>Enseignement et formation</b>	<b>78</b>
1.8.1	Principes fondamentaux de l'enseignement	78
1.8.1.1	Réseaux d'écoles	78
1.8.1.2	Écoles et nombre d'élèves	78
1.8.2	Kaleido Ostbelgien	80
1.8.3	Formation des classes moyennes	80
1.8.4	Recherche et enseignement	81
<b>1.9</b>	<b>Social</b>	<b>82</b>
1.9.1	Institutions	82
1.9.1.1	Centres publics d'action sociale	82
1.9.1.2	Centres de consultation	82
1.9.1.2.1	Association de défense des consommateurs	82
1.9.1.2.2	Services de médiation des dettes	82
1.9.1.3	Institutions et projets sociaux	82
1.9.2	Pauvreté	83
1.9.2.1	Bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale équivalente	83
1.9.2.2	Intervention majorée de la mutuelle	84
1.9.2.3	Prêts aux particuliers	84
1.9.3	Intégration	84
<b>1.10</b>	<b>Famille</b>	<b>86</b>
1.10.1	Garde d'enfants	86
1.10.1.1	Services de garde d'enfants	86
1.10.1.2	L'accueil des enfants en chiffres	87
<b>1.11</b>	<b>Santé</b>	<b>88</b>
1.11.1	Promotion de la santé et prévention	88
1.11.1.1	Prestataires de soins de santé	88
1.11.1.1.1	Médecins de famille	88
1.11.1.1.2	Hôpitaux	89
1.11.1.1.3	Institutions pour personnes souffrant de troubles psychiques	89
1.11.1.1.4	Centre de consultation et de thérapie	90
<b>1.12</b>	<b>Accompagnement des personnes âgées</b>	<b>91</b>
1.12.1	Service d'assistance en cas d'urgence à domicile	91
1.12.2	Offres de soutien à domicile	91
1.12.3	Structures résidentielles	92
1.12.4	Projets pilotes	92
1.12.5	Soins palliatifs	93
1.12.6	Allocation pour l'aide aux personnes âgées	93
<b>1.13</b>	<b>Sources bibliographiques</b>	<b>94</b>

# 1 DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

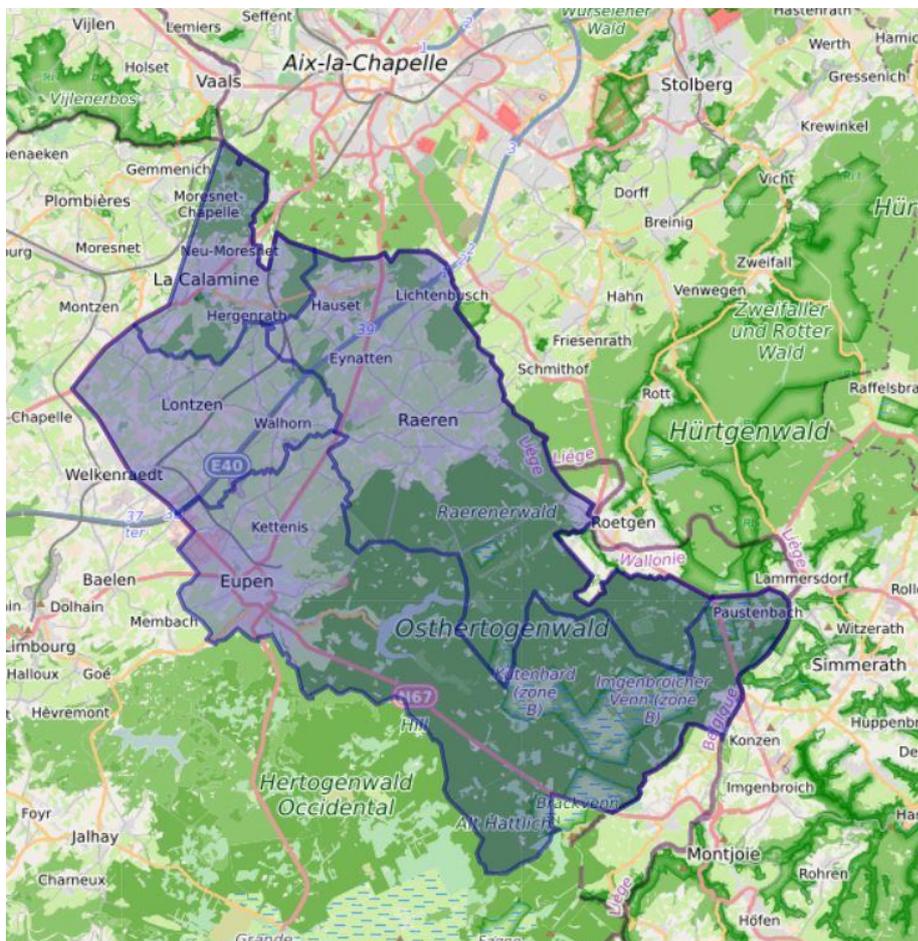
## 1.1 INTRODUCTION

Le territoire du GAL « Zwischen Weser und Göhl » (Entre Vesdre et Gueule) comprend les quatre communes situées à l'extrême est de la Belgique et au nord de la Communauté germanophone : Eupen, Lontzen, Raeren et La Calamine.

Alors qu'au cours de la période de programmation 2014-2020, La Calamine était encore classée comme commune non rurale, elle répond actuellement aux critères de commune semi-rurale définis dans le guide pour les candidats LEADER.

Les quatre communes forment le canton d'Eupen, qui sera donc l'espace de référence dans les analyses.

La Communauté germanophone se compose de deux parties différentes : le pays d'Eupen au nord, qui s'étend jusqu'au point des trois frontières Belgique-Allemagne-Pays-Bas, et l'Eifel belge au sud, qui s'étend vers le sud jusqu'au point des trois frontières avec l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg. Le nord et le sud sont séparés par la tourbière unique des Hautes Fagnes qui fait partie du parc naturel protégé Hautes Fagnes-Eifel. Ce parc naturel s'étend entre Eupen au nord et Burg-Reuland au sud et se situe en partie sur le territoire de communes francophones.



Source : [umap.openstreetmap.fr](http://umap.openstreetmap.fr)

## 1.2 POPULATION ET EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

### 1.2.1 Niveau de la population

Au 1er janvier 2022, le nord de la Communauté germanophone comptait 48.047 habitants. Le territoire abrite donc 1,3 % de la population de la Région wallonne. Avec une densité de population de 222,90 personnes par km<sup>2</sup>, le nord de la Communauté germanophone est nettement plus densément peuplé que le canton de Saint-Vith (48,46 personnes par km<sup>2</sup>), la Communauté germanophone (92,90 personnes par km<sup>2</sup>) ainsi que le canton de Malmedy (102,41 personnes par km<sup>2</sup>) et présente une densité de population similaire à celle de la Wallonie (216,70 personnes par km<sup>2</sup>).

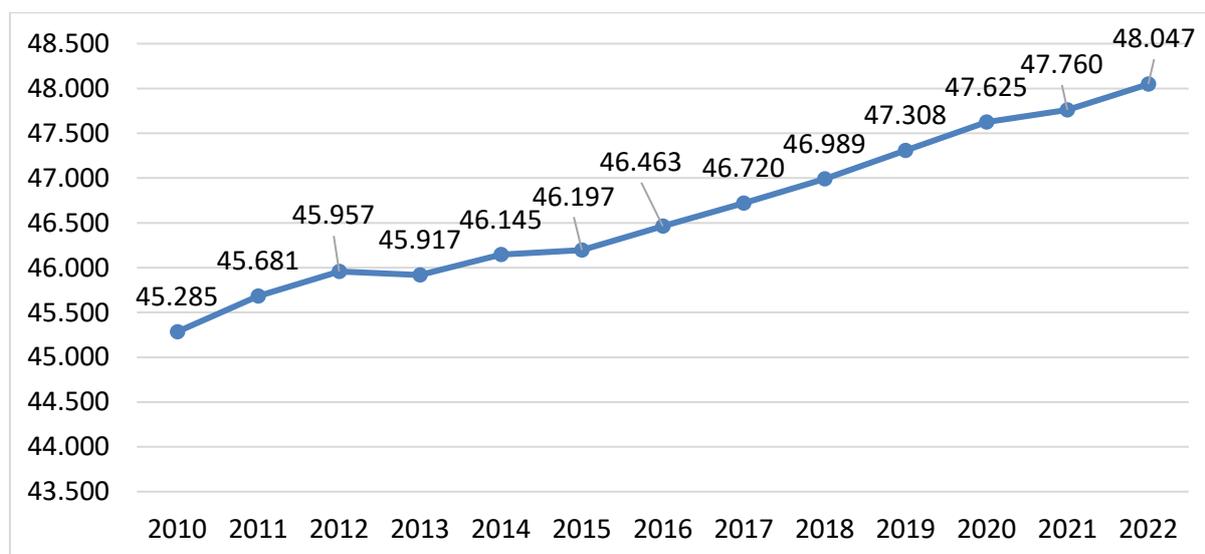
**Tableau : Population par commune (01/01/2022)**

	Superficie (km <sup>2</sup> )	Habitants	Densité de population (habitants par km <sup>2</sup> )
<b>Eupen</b>	96,00	19.874	207,03
<b>La Calamine</b>	18,04	11.229	622,47
<b>Lontzen</b>	28,71	5.947	207,15
<b>Raeren</b>	72,81	10.997	151,03
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>215,56</b>	<b>48.047</b>	<b>222,90</b>

Source : Statbel

Depuis 2010, la population du nord de la Communauté germanophone a augmenté de 6,1 %. Le graphique ci-dessous montre l'évolution de ces dernières années. En comparaison avec le canton de Saint-Vith (2,1 %), le canton de Malmedy (5,6 %) et la Région wallonne (4,7 %), la croissance démographique a été plus élevée. En Belgique, un taux de croissance plus élevé a pu être observé avec 6,9 %.

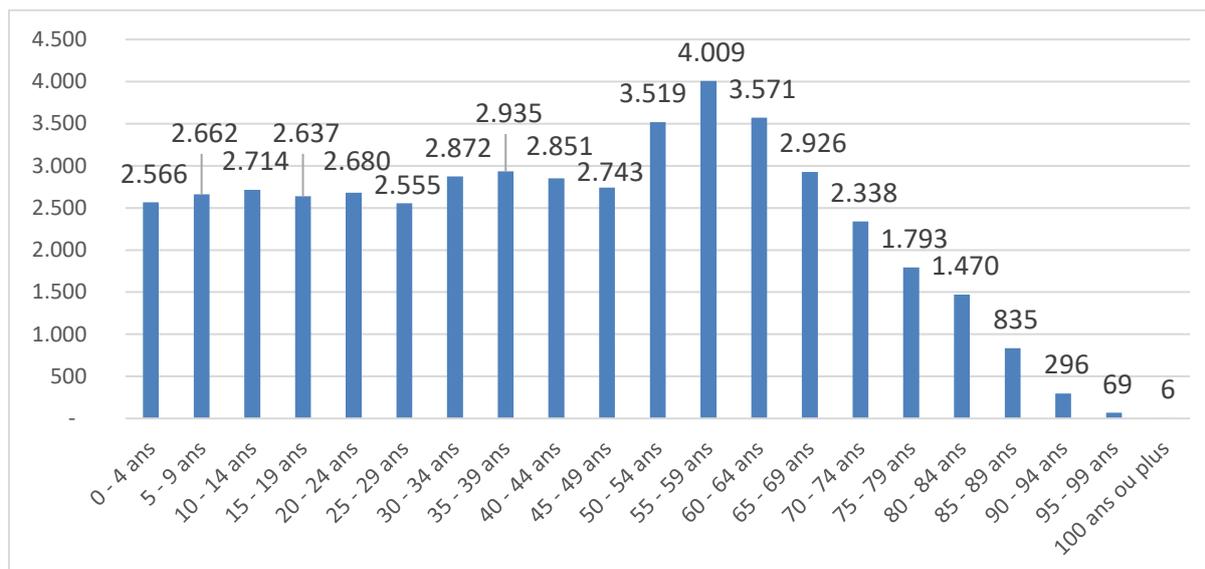
**Figure : Évolution de la population du canton d'Eupen**



Source : Statbel

Si l'on répartit la population du canton d'Eupen en groupes d'âge, on obtient le tableau suivant :

**Figure : Population du canton d'Eupen par groupe d'âge (2022)**



Source : Statbel

Il apparaît clairement que les groupes d'âge avec la population la plus importante se situent entre 50 et 64 ans. Cela signifie également que la population en âge de travailler (15-64 ans) diminuera nettement dans les années à venir. C'est ce qu'illustrent les prévisions démographiques présentées plus loin dans ce chapitre. En 2021, la part des 65 ans et plus dans le canton d'Eupen était de 20,3 %, la part de la population en âge de travailler de 63,2 % et la part des enfants jusqu'à 14 ans de 16,5 %. Le tableau suivant compare les proportions de ces groupes d'âge avec les zones de comparaison. On remarque que le nord de la Communauté germanophone a une proportion relativement faible de personnes en âge de travailler.

**Tableau : Population par groupe d'âge : Comparaison par proportion**

	0-14 ans	15-64 ans	65 ans ou plus
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>16,5 %</b>	<b>63,2 %</b>	<b>20,3 %</b>
<b>Canton de Saint-Vith</b>	15,6 %	64,5 %	19,9 %
<b>Communauté germanophone</b>	16,2 %	63,7 %	20,1 %
<b>Canton de Malmedy</b>	15,6 %	63,7 %	20,6 %
<b>Région wallonne</b>	16,8 %	64,0 %	19,3 %
<b>Belgique</b>	16,6 %	63,8 %	19,6 %

Source : Statbel

Avec 64,2 % de la population en âge de travailler, la commune de Lontzen arrive en tête. C'est également à Lontzen que l'on trouve la plus grande proportion d'enfants (17,6 %). La commune avec la plus grande proportion de personnes âgées est La Calamine avec 21,3 %. Les pourcentages les plus faibles de personnes en âge de travailler se trouvent à La Calamine avec 62,1 %, d'enfants à Eupen avec 16,1 % et de personnes âgées à Lontzen avec 18,2 %.

Dans le canton d'Eupen, l'âge moyen était de 42,9 ans en 2021. En 2010, l'âge moyen était encore de 41,7 ans. Cela illustre une fois de plus le vieillissement de la population.

33.757 Belges vivent dans le canton d'Eupen. Cela correspond à 70,3 % de la population. Le canton de Saint-Vith compte 91,8 % de Belges et la Communauté germanophone 78,6 %. Il existe donc une différence considérable entre le nord et le sud de la Communauté germanophone. La Région wallonne et la Belgique comptent également proportionnellement plus de Belges, avec respectivement 89,4 % et 87,2 %. Dans le canton de Malmédy, la proportion de Belges est nettement plus élevée avec 95,3 %. Le tableau suivant montre clairement que le canton d'Eupen s'est internationalisé au cours des dernières années.

**Tableau : Population du canton d'Eupen par nationalité**

	<b>Belgique</b>	<b>UE (sans la Belgique)</b>	<b>Non-UE</b>
<b>2010</b>	32.199	11.639	1.447
<b>2015</b>	32.985	11.517	1.695
<b>2020</b>	33.482	11.779	2.364
<b>2021</b>	33.594	11.812	2.354
<b>2022</b>	33.757	11.955	2.335

Source : Statbel

Il y a donc 14.290 étrangers dans le canton d'Eupen. La plupart des étrangers sont des Allemands (10.589), qui vivent surtout à Raeren (4.805) et La Calamine (3.394). 1.234 des 2.335 étrangers non-communautaires habitent à Eupen. Le tableau suivant montre les nationalités les plus représentées dans le canton d'Eupen.

**Tableau : Population par nationalité au 01/01/2022 (Top 5)**

<b>Belgique</b>	33.757
<b>Allemagne</b>	10.589
<b>Pays-Bas</b>	354
<b>Turquie</b>	234
<b>Bosnie-Herzégovine</b>	212

Source : Statbel

### 1.2.2 Prévisions démographiques

Au 1er janvier 2022, le canton d'Eupen comptait 48.047 habitants. Ce nombre devrait passer à 48.569 d'ici 2025 et à 49.815 d'ici 2035. En revanche, la population du sud de la Communauté germanophone devrait diminuer : de 30.557 en 2022 à 29.653 en 2035. La population du canton de Malmédy devrait également augmenter d'ici 2035 : de 20.271 à 21.110 personnes. Les prévisions démographiques ont été actualisées pour la dernière fois en septembre 2021 et n'incluent donc pas les éventuelles conséquences de la guerre en Ukraine.

Aucune information détaillée concernant le sexe et l'âge n'est disponible pour les communes et les cantons. Seuls des chiffres pour trois catégories d'âge sont disponibles pour l'année 2035. Ces chiffres sont comparés à la situation au 1er janvier 2022 dans le tableau ci-dessous.

**Tableau : Prévisions démographiques du canton d'Eupen par groupe d'âge**

	2022	2035
<b>Les 0-19 ans</b>	10.579	11.648
<b>Les 20-64 ans</b>	27.735	25.648
<b>Les personnes âgées de 65 ans et plus</b>	9.733	12.519

Source : Statbel

Selon ce document, le nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans diminuera d'ici 2035 de 27.735 à 25.648. En contrepartie, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus devrait augmenter de 9.733 à 12.519. Cela signifie également que, à l'avenir, il y aura nettement moins de personnes en âge de travailler. Des évolutions similaires sont attendues pour toutes les zones de comparaison.

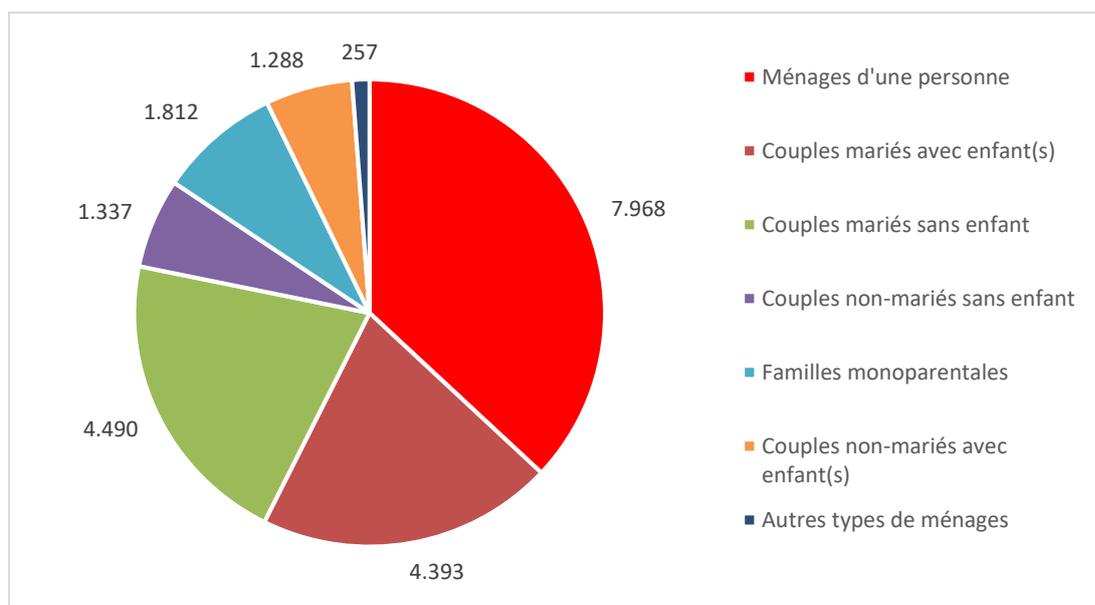
### 1.2.3 Ménages

Au 1er janvier 2021, le nombre de ménages privés dans le canton d'Eupen s'élevait à 21.545 contre 15 ménages collectifs (centres d'hébergement et de soins et autres).

Parmi les ménages privés, 37,0 % étaient composés d'une personne. Les couples mariés et non-mariés sans enfant représentaient ensemble 27,0 % des ménages, contre 26,4 % pour les couples avec enfant(s). Un pourcentage non-négligeable des ménages était des familles monoparentales. Au 1er janvier 2021, on comptait 1.812 familles de ce type, soit 8,4 % des ménages privés. Le canton de Saint-Vith (32,8 %) comptait proportionnellement moins de ménages d'une personne et le canton de Malmedy (37,1 %) et la Région wallonne (36,7 %) en comptaient autant. En revanche, les couples avec enfant(s) étaient plus nombreux dans le canton de Saint-Vith.

Depuis 2010, le nombre de ménages composés de couples non-mariés a augmenté de 41,7 %, tandis que le nombre de couples mariés a diminué de 4,7 %. Le nombre de couples avec enfant(s) a diminué de 1,9 %, tandis que le nombre de couples sans enfant a augmenté de 8,2 % ; sur la même période, le nombre de ménages d'une personne a augmenté de 16,7 %. Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 4,7 %.

**Figure : Nombre de ménages selon leur type dans le canton d'Eupen (2021)**



Source :

Statbel

En ce qui concerne la répartition par commune, il est frappant de constater que Lontzen et Raeren comptent relativement peu de ménages d'une personne.

**Tableau : Part des ménages privés selon leur type dans les communes de la Communauté germanophone (2021)**

	Ménages d'une personne	Familles mono-parentales	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Ménages d'autres types
<b>Eupen</b>	41 %	9 %	25 %	24 %	1 %
<b>La Calamine</b>	38 %	8 %	27 %	25 %	1 %
<b>Lontzen</b>	31 %	8 %	27 %	32 %	1 %
<b>Raeren</b>	31 %	8 %	31 %	29 %	1 %

Source : Statbel

## 1.3 STRUCTURE ECONOMIQUE ET EMPLOI

### 1.3.1 Économie

En ce qui concerne les données économiques, aucune n'est disponible pour le canton d'Eupen. Cependant, des chiffres sont disponibles pour la Communauté germanophone, qui sont décrits ci-dessous.

#### 1.3.1.1 Valeur ajoutée

La Communauté germanophone est un espace économique qui, sur la base de ses données économiques, obtient des résultats différenciés par rapport aux autres régions belges. Selon l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), la valeur ajoutée brute<sup>1</sup> de la Communauté germanophone s'élevait à 1.933 millions d'euros en 2019, ce qui correspond à 0,45 % de l'économie belge.

Les secteurs économiques les plus importants de la Communauté germanophone sont l'industrie manufacturière ainsi que le commerce et la réparation. L'agriculture et la sylviculture marquent certes fortement le paysage, mais n'ont pas une importance économique directe comparable. La valeur ajoutée brute du secteur tertiaire, avec 66,9 %, montre également son importance primordiale en Communauté germanophone. En revanche, les autres secteurs économiques sont en retrait.

**Tableau : Valeur ajoutée brute par secteur (2019)**

	Millions d'euros	Proportion
<b>Industrie manufacturière</b>	432,3	22,4 %
<b>Commerce et réparation</b>	226,6	11,7 %
<b>Immobilier et logement</b>	192,9	10,0 %
<b>Administration publique</b>	162,5	8,4 %
<b>Education et enseignement</b>	157,2	8,1 %
<b>Santé et services sociaux</b>	143,9	7,4 %
<b>Construction</b>	136,6	7,1 %
<b>Services professionnels et techniques</b>	114,1	5,9 %
<b>Transport et entreposage</b>	79,1	4,1 %
<b>Autres services économiques</b>	53,4	2,8 %
<b>Finances et assurances</b>	43,5	2,3 %
<b>Hôtellerie/restauration et restauration</b>	41,8	2,2 %
<b>Énergie, eau, gestion des déchets</b>	36,1	1,9 %
<b>Agriculture et sylviculture</b>	34,2	1,8 %

<sup>1</sup> La valeur ajoutée résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et l'achat de biens et de services.

<b>Autres services, ménages privés</b>	34	1,8 %
<b>Information et communication</b>	24,4	1,3 %
<b>Art, divertissement et loisirs</b>	19,8	1,0 %
<b>Pierres et terres</b>	0,7	0,0 %

Source : Institut des Comptes Nationaux (ICN)

### 1.3.1.2 Coûts salariaux et revenus

Selon le système européen des comptes, la rémunération des salariés comprend toutes les prestations en espèces ou en nature versées par un employeur à un salarié en contrepartie du travail effectué par ce dernier au cours d'une période de référence. Cela comprend les salaires et traitements bruts ainsi que les cotisations sociales des employeurs. Ici, il faut tenir compte du fait que chaque salarié est compté comme une unité (même s'il n'est employé qu'à temps partiel) et que le pourcentage de salariés à temps partiel est plus élevé dans la Communauté germanophone que dans la moyenne nationale.

En 2019, la rémunération des travailleurs par salarié s'élevait en moyenne à environ 39.113 € dans la Communauté germanophone, ce qui représente près de 82 % de la moyenne belge de 47.930 €. Les salaires de la Communauté germanophone sont également inférieurs à la moyenne wallonne de 43.328 €. En Communauté germanophone, les frais de personnel ne dépassent la moyenne belge que dans les secteurs de l'immobilier et des arts, spectacles et activités récréatives.

Le revenu net imposable dans la Communauté germanophone a nettement augmenté depuis 15 ans, également en comparaison avec d'autres régions belges. Avec 25.731 €, il se place en deuxième position pour l'année fiscale 2019, derrière la Flandre (27.280 €). Le revenu net imposable est la somme de tous les revenus nets de différentes catégories fiscales : revenus immobiliers et revenus du capital et des biens mobiliers, revenus professionnels et autres revenus. Les dépenses déductibles sont déduites de ce revenu. Les deux premières colonnes du tableau ci-dessous se rapportent à l'année fiscale 2019. La dernière colonne contient un indicateur des comptes nationaux. Le revenu disponible des ménages est le solde du revenu primaire (excédent d'exploitation/revenu mixte plus rémunération des salariés plus revenus de la propriété perçus moins revenus de la propriété versés) et de la redistribution des revenus sous forme de prestations en espèces. Ces opérations comprennent les cotisations sociales payées, les prestations sociales monétaires reçues, les impôts sur le revenu et sur la fortune payée et les autres transferts courants.

**Tableau : Revenu**

	<b>Revenu médian par déclaration d'impôt (2019)</b>	<b>Revenu moyen par habitant (2019)</b>	<b>Revenu disponible par habitant (2018)</b>
<b>Communauté germanophone</b>	<b>25.731 €</b>	<b>18.870 €</b>	<b>20.090 €</b>
<b>Région wallonne</b>	23.942 €	17.949 €	19.368 €
<b>Région flamande</b>	27.280 €	20.501 €	22.575 €
<b>Belgique</b>	25.475 €	19.105 €	21.215 €

Sources : Statbel et Banque Nationale de Belgique

L'étude annuelle de l'OCDE sur l'imposition des revenus (« Taxing Wages 2022 ») a révélé que la charge moyenne des impôts et des cotisations sociales pour l'année 2021 en Belgique était de 52,6 % pour un ménage célibataire sans enfant. C'est la valeur la plus élevée de tous les pays mesurés. En Allemagne, ce chiffre était de 48,1 %, en France de 47,0 % et au Luxembourg de 40,2 %. Pour un couple marié (un revenu) avec deux enfants, la Belgique était également en sixième position avec 37,3 %. La France se situa ici un peu plus haut (39,0 %), l'Allemagne (32,7 %) légèrement plus bas et le Luxembourg (19,7 %) nettement plus bas. Ces différences de charge entre les pays entraînent de nouveaux décalages dans l'attractivité des lieux d'implantation.

### 1.3.2 Marché du travail

L'offre et la demande de travail se rencontrent sur le marché du travail. Le graphique du chapitre « Offre de travail » représente l'offre de main-d'œuvre : Ce sont les habitants du canton d'Eupen qui mettent leur force de travail à disposition sur le marché du travail. Les statistiques élaborées du côté de l'offre de travail mesurent le comportement et la situation des habitants par rapport au marché du travail. Sont-ils disponibles sur le marché du travail ? Ont-ils un emploi ? Ou sont-ils au chômage ?

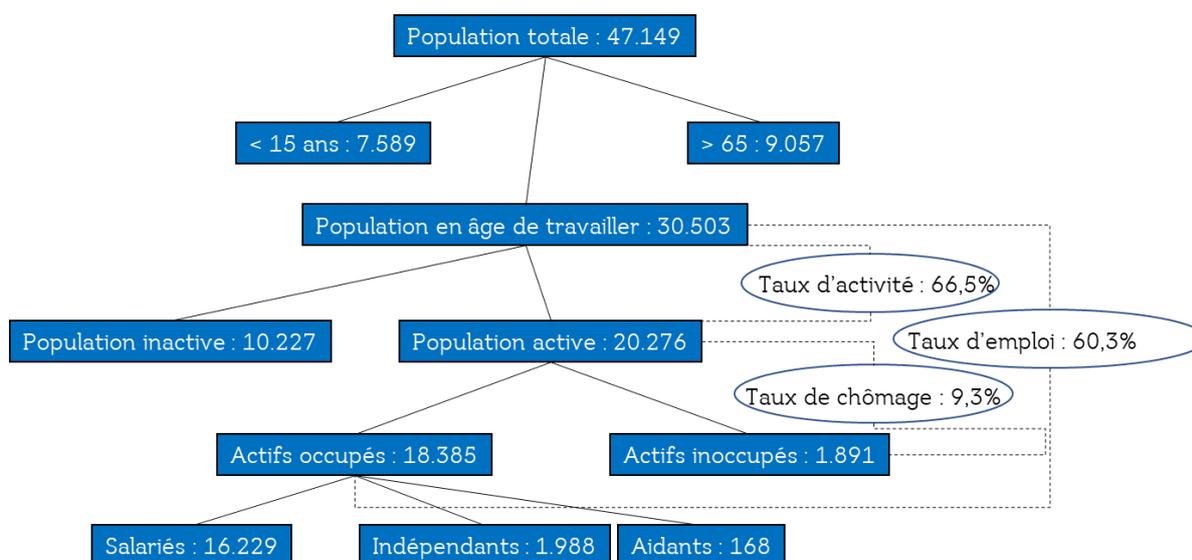
Le chapitre « Demande de travail » concerne la demande de main-d'œuvre des entreprises, administrations, etc. implantées dans le canton d'Eupen. La demande de travail se compose de la demande de travail satisfaite (personnes actives, c'est-à-dire salariés et indépendants) et de la demande de travail non-satisfaite (postes vacants).

Si l'offre de travail est supérieure à la demande de travail, il y a un chômage : les personnes qui sont prêtes à travailler ne trouvent pas d'emploi (voir chapitre 1.3.2.1.2). Toutefois, si des postes restent vacants, il y a un excédent de la demande, ce que l'on appelle la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (voir chapitre 1.3.2.2.5)

Le chapitre sur la mobilité de la main-d'œuvre présente les mouvements des navetteurs.

#### 1.3.2.1 Offre d'emploi

Figure : Aperçu de la structure des activités dans le canton d'Eupen (2018)

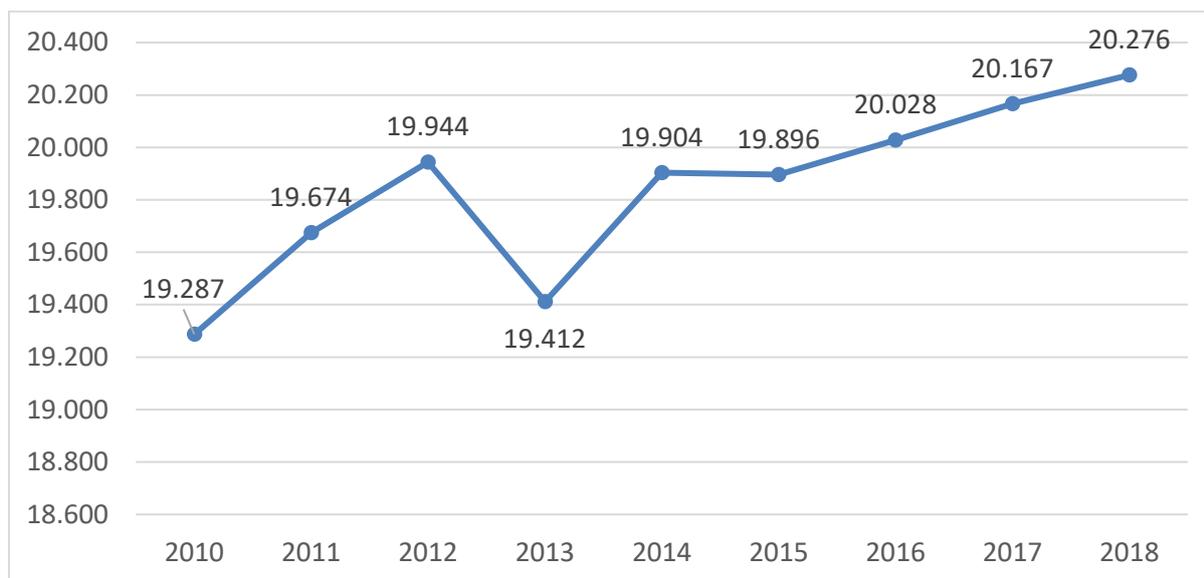


Source : Steunpunt Werk

### 1.3.2.1.1 Population active

Dans le canton d’Eupen, la population active, c’est-à-dire le nombre de personnes entre 15 et 64 ans disponibles sur le marché du travail, a augmenté entre 2010 et 2018, passant de 19.287 à 20.276 (+5,1 %). En revanche, dans le canton de Saint-Vith, la population active a diminué de 5,6 %. Dans le canton de Malmedy, elle a augmenté de 12,5 % sur la même période. Une légère croissance (+1,7 %) a également été observée en Wallonie.

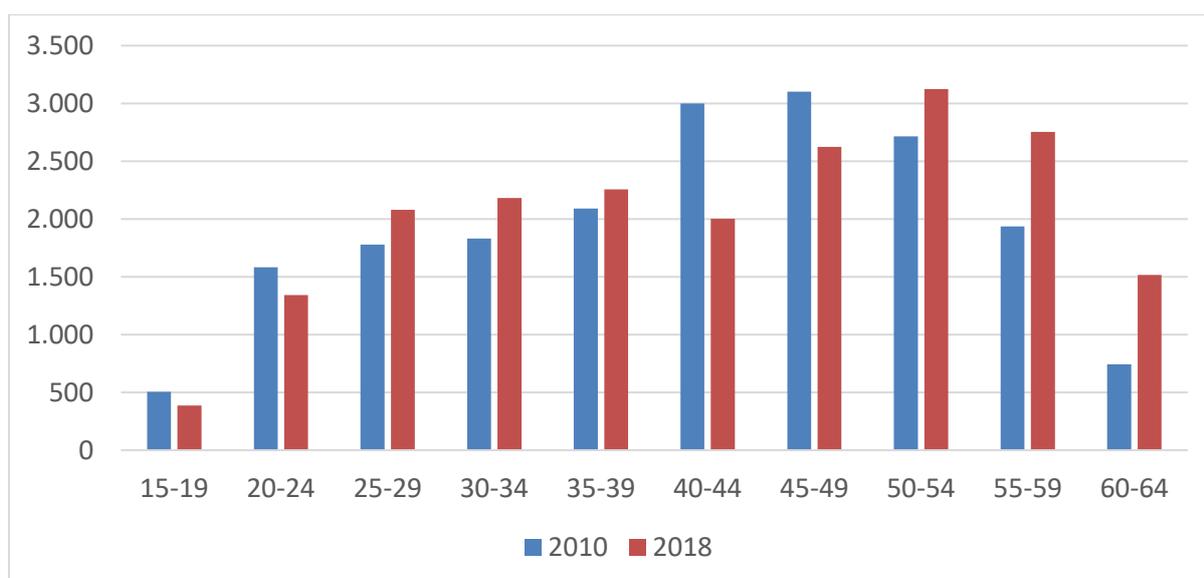
**Figure : Évolution de la population active depuis 2010**



Source : Steunpunt Werk

Dans un avenir proche, on prévoit une diminution de la population en âge de travailler (voir chapitre 1.2.1), ce qui concerne donc aussi la population active. Un coup d’œil sur la population active par groupe d’âge laisse présager cette évolution :

**Figure : Population active : comparaison entre 2010 et 2018**



Source : Steunpunt Werk

Alors que, en 2010, les groupes d'âge les plus représentés étaient les 40-44 ans et les 45-49 ans, en 2018, c'étaient les 50-54 ans et les 55-59 ans. Il y a donc eu un décalage logique de dix ans. Ces deux groupes d'âge ne seront plus disponibles sur le marché du travail au cours de la période allant jusqu'en 2040 et ne pourront pas être remplacés dans la même mesure par des groupes d'âge plus jeunes. Par conséquent, le potentiel de main-d'œuvre dans la Communauté germanophone diminuera. Le potentiel de main-d'œuvre est décrit plus en détail au chapitre 1.3.2.2.5.

L'élément déterminant de l'augmentation de la population active (actifs occupés et chômeurs) est une augmentation du nombre d'actifs. Le nombre de chômeurs a diminué de 2.060 à 1.891, ce qui a même eu une influence négative sur cette évolution. Le nombre de personnes actives est passé de 17.227 à 18.385. Avec une augmentation de 830, les femmes ont davantage contribué à cette croissance que les hommes (+327).

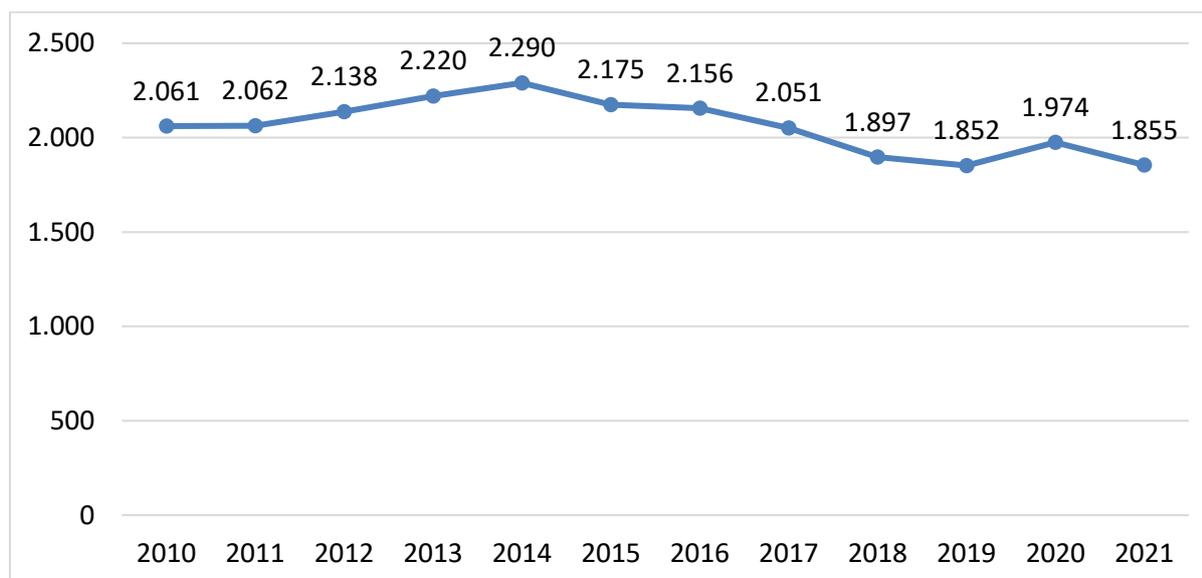
La participation croissante des femmes au marché du travail s'est faite exclusivement par le biais du travail à temps partiel (2010 : 4.297, 2018 : 5.270), avec une baisse simultanée de l'emploi à temps plein (2010 : 2.616, 2018 : 2.527). Chez les hommes également, l'emploi à temps plein a diminué (2010 : 6.827, 2018 : 6.802) et l'emploi à temps partiel a augmenté (2010 : 939, 2018 : 1.303).

Il est donc possible que le nombre total de travailleurs (salariés + indépendants) ait augmenté, mais pas le nombre d'équivalents temps plein. Toutefois, aucun chiffre n'est disponible à ce sujet.

### 1.3.2.1.2 Chômage

Dans le canton d'Eupen, 1.855 chômeurs complets étaient inscrits en moyenne annuelle en 2021. Il s'agissait de personnes sans emploi, directement disponibles sur le marché du travail et recherchant activement un emploi, ce qui correspondait à un taux de chômage de 9,1 %. Il était supérieur à la moyenne du canton de Saint-Vith (3,1 %), du canton de Malmédy (7,8 %) et de la Région flamande (6,4 %), mais inférieur à celle de la Wallonie (13,1 %). Le taux de chômage a baissé de 1,6 point de pourcentage depuis 2010.

**Figure : Évolution du nombre de chômeurs depuis 2010**



Source : Office de l'emploi de la Communauté germanophone

En 2021, le taux de chômage des femmes (9,6 %) était légèrement supérieur à celui des hommes (8,7 %). L'écart entre les hommes et les femmes s'est légèrement réduit au cours des dernières années. En 2010, le taux de chômage des femmes était de 11,6 % et celui des hommes de 9,9 %.

La ventilation des chômeurs par groupe d'âge montre que la majorité des demandeurs d'emploi se trouve dans le groupe d'âge des plus de 50 ans, mais que le taux de chômage a diminué depuis 2010, passant de 10,0 % à 9,4 %. Le taux de chômage des jeunes a baissé de 5,7 points de pourcentage depuis 2010 pour atteindre 13,2 %. Il est donc nettement supérieur à celui du canton de Saint-Vith (3,9 %), mais inférieur à celui du canton de Malmedy (14,9 %) et de la Wallonie (27,6 %).

Le nombre de chômeurs par qualification n'est comparable qu'à partir de 2014. Auparavant, davantage de chômeurs titulaires d'un diplôme étranger étaient classés dans la catégorie « Autres/Étranger ». Mais depuis 2014, l'Office de l'emploi classe les diplômés étrangers supplémentaires dans une catégorie correspondante.

La part des chômeurs peu qualifiés, c'est-à-dire des personnes disposant au maximum d'un certificat d'enseignement primaire ou de l'enseignement secondaire inférieur, s'élevait, dans le canton d'Eupen, à 44,1 % en 2021. Alors que la part des chômeurs ayant un niveau d'enseignement secondaire supérieur était de 25,7 %, elle était de 13,5 % pour les chômeurs ayant un niveau d'enseignement supérieur ou universitaire. La part des chômeurs titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle était de 9,0 %.

56,7 % des chômeurs étaient au chômage depuis plus d'un an, 28,5 % étaient des chômeurs de courte durée (moins de 6 mois). Il faut toutefois noter que les chômeurs qui participent à une mesure (formation professionnelle continue, projets d'intégration, etc.) ou qui travaillent pendant au moins trois mois et qui sont ensuite à nouveau au chômage sont considérés comme de « nouveaux » chômeurs dans les statistiques. L'Office de l'emploi s'en tient ici à la définition d'Eurostat. Si l'on ne faisait pas recommencer la durée du chômage après la mesure, le nombre de chômeurs de longue durée serait plus élevé.

### 1.3.2.2 Demande de travail

#### 1.3.2.2.1 Structure de la taille des entreprises

La plupart des salariés travaillent dans des entreprises de 10 à 99 employés (45,2 %). Pas moins de 35,1 % des travailleurs sont employés dans des entreprises de 100 salariés ou plus. Ce pourcentage est nettement plus élevé que dans les cantons de Saint-Vith et de Malmedy, où l'emploi salarié est davantage concentré dans les micro-entreprises de moins de 10 salariés et dans les entreprises de 100 salariés au maximum. La structure est similaire à celle de la Région wallonne.

**Tableau : Salariés par taille d'entreprise (30/06/2020)**

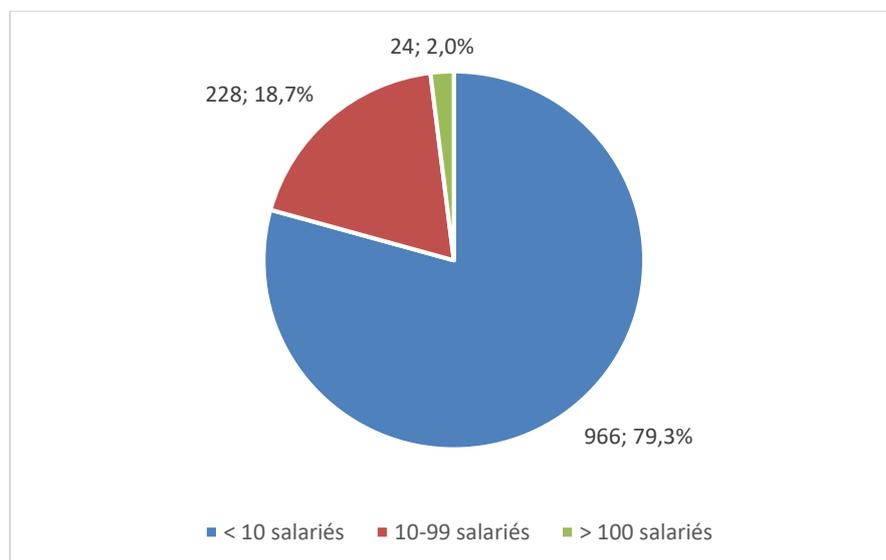
	< 10 salariés	10-99 salariés	> 100 salariés
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>19,8 %</b>	<b>45,2 %</b>	<b>35,1 %</b>
<b>Canton de Saint-Vith</b>	28,2 %	57,6 %	14,1 %
<b>Canton de Malmedy</b>	25,5 %	57,1 %	17,5 %
<b>Région wallonne</b>	17,7 %	42,5 %	39,8 %

Source : ONSS

Dans le canton d’Eupen, la plupart des employeurs du secteur privé se trouvent dans le commerce et la réparation, la construction et l’industrie manufacturière.

Seuls 2,0 % des employeurs du canton d’Eupen occupent plus de 100 salariés. 60,8 % des employeurs occupent moins de cinq salariés et 79,3 % moins de dix salariés.

**Figure : Employeurs par taille d’entreprise (30/06/2020)**



Source : ONSS

### 1.3.2.2.2 Emploi salarié

Au 30 juin 2020, selon les données de l’Office National de Sécurité Sociale (ONSS), le canton d’Eupen comptait 14.616 travailleurs assujettis à la sécurité sociale, dont 10.379 (71 %) travaillaient à Eupen.

Entre 2010 et 2020, l’emploi salarié a augmenté de 131 personnes (+0,9 %). Sur la même période, on observe une croissance plus importante dans le canton de Saint-Vith (+4,6 %) et en Région wallonne (+4,9 %). En revanche, on observe une baisse dans le canton de Malmedy (-3,8 %).

En 2020, 49,0 % des salariés du canton d’Eupen étaient des femmes. Le canton d’Eupen se situait ainsi légèrement en dessous du niveau du canton de Saint-Vith (49,7 %) et de la Wallonie (50,6 %) et au-dessus du niveau du canton de Malmedy (47,8 %). D’année en année, l’écart entre le nombre de travailleurs et de travailleuses s’amenuise. En 2020, le canton d’Eupen ne comptait plus que 286 travailleuses de moins que de travailleurs, alors que l’écart était encore de 1.135 en 2010. Dans certains secteurs, les femmes sont toutefois surreprésentées. C’est notamment le cas dans le secteur de la santé et de l’action sociale (83 %) ainsi que dans l’enseignement (76 %). Dans le secteur secondaire, en revanche, les femmes ne représentent que 16 % des travailleurs.

Si l’on distingue l’emploi salarié dans le secteur privé et dans le secteur public, on constate que l’augmentation du nombre de travailleurs entre 2010 et 2020 est exclusivement due au secteur public. Celui-ci est passé de 3.437 à 3.869 travailleurs au cours de cette période. Le nombre de travailleurs dans le secteur privé a même diminué : de 11.048 à 10.747. Ainsi, 26,5 % des travailleurs travaillent dans le secteur public. Ce chiffre est proportionnellement plus élevé en Région wallonne (32,6 %), dans le canton de Saint-Vith (28,5 %) et dans le canton de Malmedy (30,3 %).

Il est également intéressant d’observer que le nombre de fonctionnaires dans le canton d’Eupen est passé de 1.706 à 1.618 entre 2010 et 2020 (-5,2 %). Dans le canton de Saint-Vith (-32,4 %), le canton

de Malmedy (-2,5 %) et en Wallonie (-9,5 %), ce nombre a également diminué. Le nombre d'ouvriers dans le canton d'Eupen a également baissé : en 2010, ils étaient encore 6.597, en 2020, 6.064 (-8,1 %). Cela correspond à la tendance des régions de comparaison, dans lesquelles des baisses ont également été observées (sauf dans le canton de Saint-Vith : +3,3 %). L'augmentation globale de l'emploi salarié est donc due aux employés. On constate ici une augmentation de 6.182 à 6.934 (+12,2 %).

L'évolution par secteur d'activité est la suivante :

**Tableau : Salariés par secteur d'activité**

Secteur	Secteur économique	2010	2020
<b>Secteur primaire</b>	Agriculture, sylviculture et pêche	17	49
	Industries extractives	2	6
<b>Secteur secondaire</b>	Industrie manufacturière	3.326	3.324
	Approvisionnement en énergie	45	86
	Approvisionnement en eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	80	66
	Construction	652	584
<b>Secteur tertiaire</b>	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2.063	1.774
	Transport et entreposage	962	605
	Hôtellerie et restauration	342	358
	Information et communication	239	164
	Fourniture de services financiers et d'assurance	273	179
	Immobilier et logement	36	41
	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	218	239
	Activités de services administratifs et de soutien	642	1.035
	Administration publique, défense ; sécurité sociale	1.470	1.558
	Education et enseignement	1.493	1.826
	Santé et services sociaux	1.842	2.098
	Art, divertissement et loisirs	142	236
	Activités de services divers	629	368
Ménages privés avec personnel de maison	12	20	

Source : ONSS

L'industrie manufacturière reste le secteur le plus important en termes d'emploi salarié. Le nombre de travailleurs est resté pratiquement inchangé depuis 2010 (-2). En outre, les dynamiques dans le secteur tertiaire (services) sont frappantes : Alors que le nombre de salariés a diminué dans les transports et l'entreposage (-357), le commerce (-289), les autres activités de services (-261), les activités financières

et d'assurance (-94) et l'information et la communication (-75), des augmentations ont été observées dans les activités de services administratifs et de soutien (+393), l'enseignement (+333), la santé et l'action sociale (+256), les arts, spectacles et activités récréatives (+94) et l'administration publique (+88). Au total, le secteur tertiaire a augmenté de 138 travailleurs.

### 1.3.2.2.3 Emploi indépendant

Au 31 décembre 2020, le canton d'Eupen comptait 3.267 indépendants selon les données de l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) compétent. Par type d'activité, il s'agissait pour 61,4 % d'une activité principale, pour 23,2 % d'une activité secondaire et pour 15,4 % d'une activité après la retraite. Il est frappant de constater que, en 2010, seulement 8,8 % des indépendants exerçaient une activité après la retraite. Parallèlement, le nombre d'indépendants ayant une activité principale a diminué de 6,6 points de pourcentage. 34 % des indépendants sont des femmes.

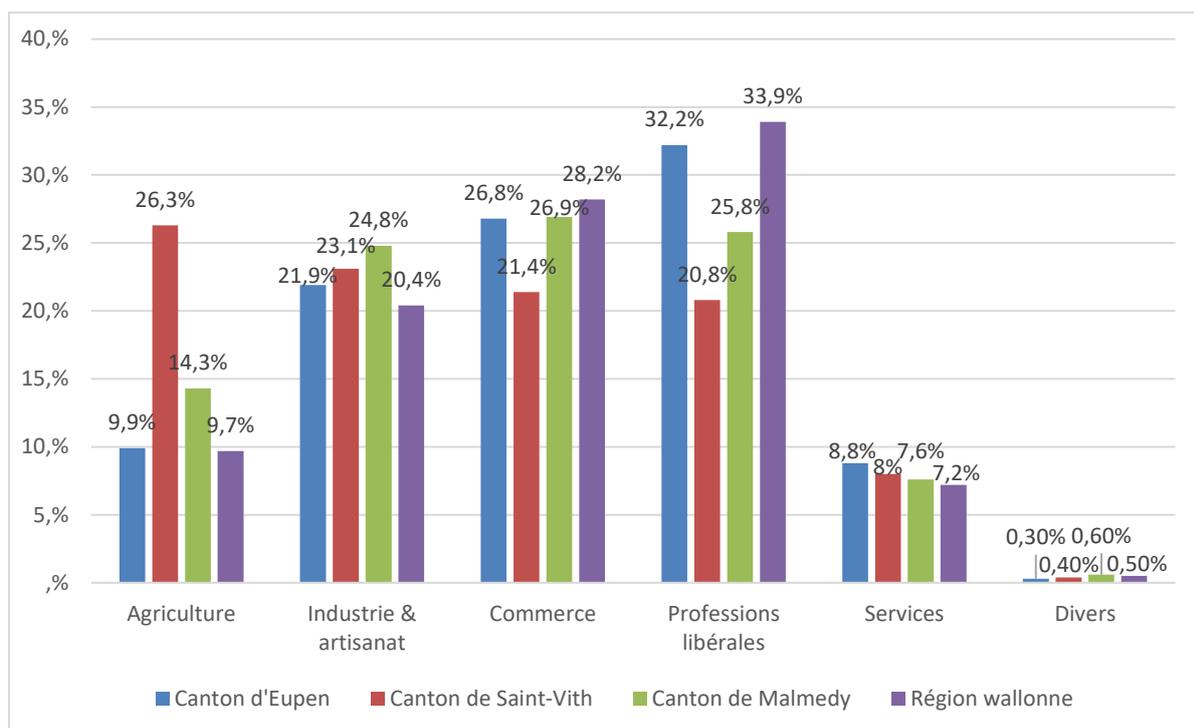
Si l'on considère la répartition par secteur d'activité, on constate, en comparaison avec les cantons de Saint-Vith et de Malmedy, la forte proportion d'indépendants dans les professions libérales. C'est également le secteur qui connaît la plus forte augmentation du nombre d'indépendants (+294, soit +38,7 %). Bien qu'ayant une population en âge de travailler et une population active plus faibles, le canton de Saint-Vith compte 18 indépendants de plus que le nord de la Communauté germanophone. Dans l'Eifel, le travail indépendant joue donc un rôle plus important.

**Tableau : Indépendants par secteur**

	Canton d'Eupen		Canton de Saint-Vith	
	2010	2020	2010	2020
<b>Agriculture</b>	353	323	1.010	865
<b>Industrie et artisanat</b>	672	716	878	758
<b>Commerce</b>	936	876	777	702
<b>Professions libérales</b>	759	1.053	494	683
<b>Services</b>	298	287	334	263
<b>Autres</b>	10	12	17	14
<b>Total</b>	<b>3.028</b>	<b>3.267</b>	<b>3.510</b>	<b>3.285</b>

Source : INASTI

**Figure : Proportion de travailleurs indépendants dans les différents secteurs : comparaison entre les régions (2020)**



Source : INASTI

Depuis 2010, le nombre d'indépendants a augmenté : 3.028 en 2010, 3.267 en 2020. Le tableau suivant montre l'évolution depuis 2010 dans le canton d'Eupen et établit une comparaison avec le canton de Saint-Vith, le canton de Malmedy et la Wallonie.

**Tableau : Évolution du nombre d'indépendants : Évolution en pourcentage entre 2010 et 2020**

	Canton d'Eupen	Canton de Saint-Vith	Canton de Malmedy	Région wallonne
<b>Agriculture</b>	<b>-8,5 %</b>	<b>-14,4 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>18,6 %</b>
<b>Industrie et artisanat</b>	<b>6,5 %</b>	<b>-13,7 %</b>	<b>17,6 %</b>	<b>24,2 %</b>
<b>Commerce</b>	<b>-6,4 %</b>	<b>-9,7 %</b>	<b>-3,3 %</b>	<b>-0,2 %</b>
<b>Professions libérales</b>	<b>38,7 %</b>	<b>38,3 %</b>	<b>57,6 %</b>	<b>49,7 %</b>
<b>Services</b>	<b>-3,7 %</b>	<b>-21,3 %</b>	<b>-0,6 %</b>	<b>8,4 %</b>
<b>Autres</b>	<b>20,0 %</b>	<b>-17,6 %</b>	<b>75,0 %</b>	<b>42,1 %</b>
<b>Total</b>	<b>7,9 %</b>	<b>-6,4 %</b>	<b>14,8 %</b>	<b>21,1 %</b>

Source : INASTI

Le canton d'Eupen affiche donc une croissance plus faible que le canton de Malmedy et la Région wallonne. Dans le canton de Saint-Vith, le nombre d'indépendants a toutefois diminué. C'est surtout dans le secteur des professions libérales que le canton d'Eupen a pu progresser. Le nombre d'indépendants a légèrement diminué dans l'agriculture, le commerce et les services.

Le rapport entre les indépendants et la population active est resté pratiquement inchangé au cours des dernières années et se situe donc assez nettement en dessous des pourcentages des cantons de Saint-Vith et de Malmedy ainsi que de la Wallonie.

**Tableau : Rapport entre les travailleurs indépendants et la population active**

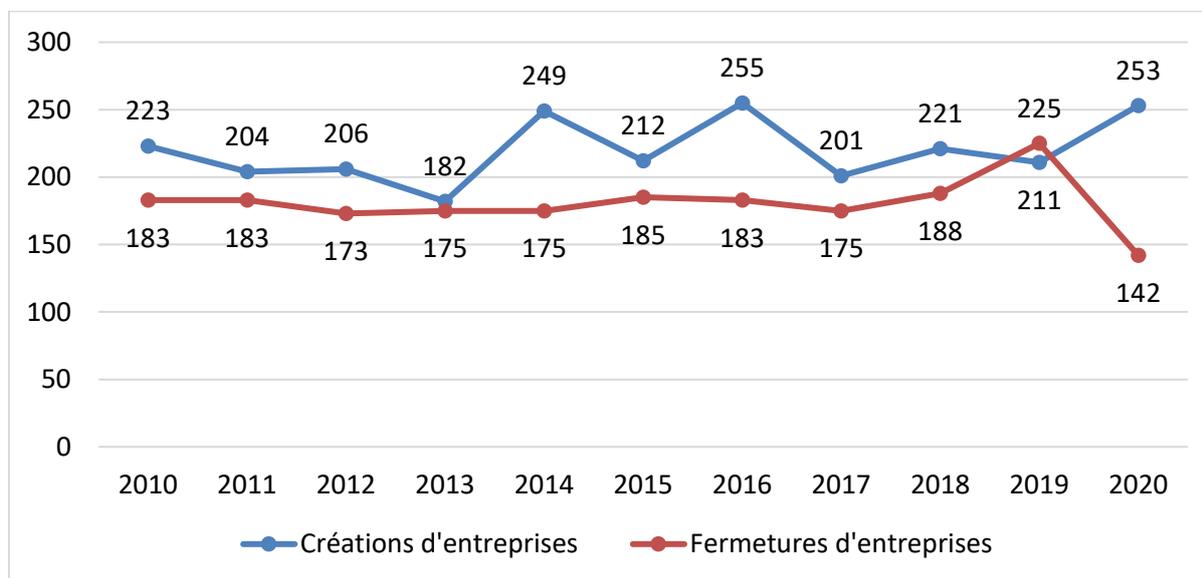
	Canton d'Eupen	Canton de Saint-Vith	Canton de Malmedy	Région wallonne
2010	15,7 %	24,3 %	22,9 %	17,0 %
2011	15,5 %	24,4 %	23,4 %	17,2 %
2012	15,3 %	24,0 %	23,3 %	17,5 %
2013	16,0 %	23,7 %	22,9 %	17,7 %
2014	15,5 %	24,8 %	22,5 %	17,9 %
2015	15,5 %	24,2 %	22,3 %	18,2 %
2016	15,4 %	24,2 %	22,2 %	18,6 %
2017	15,5 %	24,2 %	22,4 %	18,9 %
2018	15,5 %	23,9 %	22,4 %	19,2 %

Sources : INASTI et Steunpunt Werk

#### 1.3.2.2.4 Création et cessation d'activité d'une entreprise

Aucune tendance claire ne se dégage de l'évolution des créations d'entreprises entre 2010 et 2020. En 2020, 253 créations d'entreprises ont été constatées.

**Figure : Créations et cessations d'entreprises dans le canton d'Eupen**



Source : Statbel

En comparaison, entre 2010 et 2020, le nombre de créations d'entreprises a constamment augmenté de 26,4 % en Wallonie, de 68,7 % en Flandre et de 49,8 % en Belgique.

En 2000, la Communauté germanophone a, pour la première fois, regroupé les services de création d'entreprises en mettant en place une initiative de création d'entreprises. Depuis 2010, l'initiative de création et de consolidation d'entreprises fait partie intégrante de la WFG Ostbelgien VoG (WFG).

Le nombre de candidats à la création d'entreprise conseillés par la WFG dans le nord de la Communauté germanophone est en moyenne de 167 personnes par an de 2010 à 2021. De 2017 à 2021, 41 personnes en moyenne se sont mises à leur compte. Le taux de création moyen qui en découle est donc d'environ 24 %. Toutefois, si l'on tient compte pour chaque année également des créations d'entreprises par des clients qui ont été conseillés au cours des années précédentes, le taux moyen de création d'entreprise par an est plus élevé.

En outre, d'autres mesures ont été et sont toujours prises et proposées par la WFG dans le sens d'un conseil groupé et professionnel dans les domaines de la consolidation et de la succession d'entreprises.

**Tableau : Consultations en création d'entreprise par la WFG pour le canton d'Eupen**

	Consultations	Créations d'entreprise*	Créations d'entreprises issues de consultations des années précédentes*	Taux de création d'entreprise
<b>2010</b>	207	-	-	-
<b>2015</b>	142	-	-	-
<b>2020</b>	174	43	23	24,7 %
<b>2021</b>	208	58	26	27,9 %
<b>Moyenne</b>	167	41	21	24,3 %

Source : WFG

\* Aucune donnée n'est disponible pour les années 2010 à 2016.

### 1.3.2.2.5 Pénurie de personnel qualifié

Dans une étude menée en 2022 par le Conseil économique et social, 55 % des employeurs interrogés dans la Communauté germanophone ont déclaré qu'ils ne trouvaient plus de personnel qualifié adéquat. 35 % des participants ont déclaré qu'il était difficile de trouver des travailleurs qualifiés, mais qu'ils y parvenaient encore. Ces chiffres montrent que de nombreux employeurs de l'est de la Belgique sont désespérément à la recherche de main-d'œuvre qualifiée.

Une étude scientifique réalisée en 2018 par l'Institut pour l'emploi et l'employabilité (IBE) a identifié comme causes le changement démographique (voir à ce sujet également les chapitres 1.2 et 1.3), les coûts salariaux indirects élevés et la forte imposition des salaires (écart particulièrement important entre les salaires bruts et nets par rapport au Luxembourg, voir à ce sujet également le chapitre 1.3.1.2) et les attentes modifiées de la jeune génération.

L'étude a identifié les groupes suivants en tant que potentiel de main-d'œuvre qualifiée, certains étant considérés comme ayant moins de potentiel et d'autres plus :

- Chômeurs de longue durée
- Population active âgée
- Personnes travaillant à temps partiel
- Immigrés / migrants
- Navetteurs

- Productivité
- Jeunes

### Métiers en pénurie

La Communauté germanophone établit une fois par an une liste des « professions en pénurie » en tant qu'indicateur de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Sont considérées comme professions en pénurie les professions pour lesquelles au moins cinq offres d'emploi (en provenance de la Communauté germanophone) ont été déposées auprès de l'Office de l'emploi de la Communauté germanophone, pour lesquelles le taux de satisfaction des postes à pourvoir au cours de l'année précédente était inférieur à la moyenne de toutes les offres et/ou pour lesquelles la durée jusqu'à la satisfaction était supérieure à la moyenne. En outre, il est tenu compte du nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans la catégorie professionnelle concernée (candidats potentiels par offre d'emploi) et de l'évaluation des agences de placement et autres experts du marché du travail. La dernière mise à jour de cette liste date de la mi-2021.

### Liste des professions en pénurie dans la Communauté germanophone (2021-2022)

- Ingénieur
- Infirmier
- Aide-soignant diplômé
- Enseignant de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)
- Enseignant de l'enseignement secondaire inférieur (AESI)
- Enseignant de l'école primaire, enseignant de l'école maternelle
- Directeur d'école
- Dessinateur technique
- Technicien (chef de chantier, génie mécanique, ... - bachelier)
- Comptable
- Assistant social
- Educateur (y compris auxiliaire de l'enfance, accueillant, ...)
- Informaticien
- Responsable administratif
- Fonctions dirigeantes dans la production, le développement et la maintenance
- Employé comptable
- Secrétaire, employé de bureau polyvalent
- Personnel qualifié dans le domaine du transport
- Employé dans le domaine de l'entreposage
- Jardinier
- Conducteur de poids lourd ou d'autobus
- Conducteur de machine-outil, tourneur, ...
- Régleur d'appareils, mécanicien industriel, ...
- Serrurier réparateur, mécanicien, constructeur métallique, monteur
- Monteur en sanitaire et chauffage
- Soudeur
- Électricien ou réparateur électro
- Électromécanicien
- Charpentier ou ébéniste
- Scieur et conducteur de machines à travailler le bois
- Maçon et carreleur
- Couvreur
- Boulanger
- Boucher

- Conducteur de machines de chantier
- Cuisinier et personnel de cuisine
- Personnel de restaurant
- Personnel de nettoyage (professionnel)

Source : Office de l'emploi de la Communauté germanophone

### Taux de satisfaction des postes à pourvoir

Le taux de satisfaction, c'est-à-dire la part des offres d'emploi reçues par l'Office de l'emploi pour lesquelles un candidat correspondant a été trouvé, s'éleva à 57 % en 2021 dans le canton d'Eupen (2020 : 59 %). Il est en baisse depuis des années et ce recul se retrouve dans presque tous les secteurs. Cela montre clairement que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ou de travailleurs se ressent également au niveau du nombre de placements.

### 1.3.2.3 Mobilité de la main-d'œuvre

En raison de la situation géographique du canton d'Eupen, la mobilité des travailleurs est d'une grande importance pour son marché du travail. À côté de l'Allemagne, l'intérieur de la Belgique joue également un rôle important. Comme il n'existe pas de données statistiques uniformes sur les mouvements des navetteurs en Belgique et que les statistiques allemandes ne sont pas toujours comparables, les chiffres suivants donnent une idée de l'ordre de grandeur des principaux flux de navetteurs.

Selon l'Agence pour l'emploi, 4.850 personnes de la Communauté germanophone ont fait la navette vers l'Allemagne en 2018. Le chiffre pour le canton d'Eupen n'est pas connu.

Au 31 mars 2021, 410 personnes se rendaient au Luxembourg depuis le canton d'Eupen. Le nombre de navetteurs vers le Luxembourg est resté assez constant ces dernières années. La plupart des navetteurs viennent d'Eupen (210).

Au départ du canton d'Eupen, 2.133 personnes se rendent en Wallonie (sans la Communauté germanophone), dont 1.411 dans l'arrondissement de Verviers. Par ailleurs, 250 personnes se rendent en Flandre et 206 à Bruxelles.

**Tableau : Frontaliers internes résidant dans le canton d'Eupen (2020)**

Commune de résidence	Lieu de travail				
	Flandre	Bruxelles	Arrondissement de Verviers (sans CG)	Wallonie (sans arrondissement de Verviers et CG)	CG
<b>Eupen</b>	123	120	510	311	4.830
<b>La Calamine</b>	50	19	368	172	1.553
<b>Lontzen</b>	38	45	438	183	1.057
<b>Raeren</b>	39	22	95	56	1.542
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>250</b>	<b>206</b>	<b>1.411</b>	<b>722</b>	<b>8.982</b>

Source : ONSS

Il est également intéressant de savoir combien de personnes font la navette entre les cantons et communes au sein de la Communauté germanophone. Ainsi, il s'avère que seuls 205 salariés habitant dans le canton d'Eupen travaillent dans le canton de Saint-Vith. À l'inverse, 851 travailleurs du canton de Saint-Vith font la navette vers le canton d'Eupen. Le nombre de navetteurs entre le nord et le sud de l'Est de la Belgique a donc nettement diminué au cours des 11 dernières années, et ce dans les deux sens : Le nombre de navetteurs du nord vers le sud a diminué de plus de la moitié depuis 2009 (à 205 personnes), alors que le nombre de navetteurs du sud vers le nord a diminué d'un tiers (à 851 personnes).

**Tableau : Mobilité de la main-d'œuvre au sein de la Communauté germanophone**

2020	Commune lieu de travail											
	Ambève	Bullange	Burg-Reuland	Butgenbach	Saint-Vith	Canton de Saint-Vith	Eupen	La Calamine	Lontzen	Raeren	Canton d'Eupen	
Commune résidence												
Ambève	346	112	27	118	633	1.236	150	3	2	3	158	
Bullange	101	544	10	235	396	1.286	164	1		4	169	
Burg-Reuland	39	16	135	20	300	510	40				40	
Butgenbach	111	202	4	587	320	1.224	288	5	3	14	310	
Saint-Vith	172	90	70	55	1.629	2.016	166	1	1	6	174	
<b>Canton de Saint-Vith</b>	<b>769</b>	<b>964</b>	<b>246</b>	<b>1.015</b>	<b>3.278</b>	<b>6.272</b>	<b>808</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>851</b>	
Eupen	4	10	3	48	66	131	3.934	124	151	483	4.692	
La Calamine		3		4	13	20	788	462	99	179	1.528	
Lontzen	6			1	12	19	673	72	150	140	1.035	
Raeren	3	3		11	18	35	810	54	42	598	1.504	
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>64</b>	<b>109</b>	<b>205</b>	<b>6.205</b>	<b>712</b>	<b>442</b>	<b>1.400</b>	<b>8.759</b>	
<b>Communauté germ.</b>	<b>782</b>	<b>980</b>	<b>249</b>	<b>1.079</b>	<b>3.387</b>	<b>6.477</b>	<b>7.013</b>	<b>722</b>	<b>448</b>	<b>1.427</b>	<b>9.610</b>	

Source : ONSS

### 1.3.3 Économie sociale

L'économie sociale combine des objectifs sociaux, éthiques et économiques. Les principes de base suivants sont caractéristiques d'une entreprise sociale :

- Poursuite et mise en œuvre d'objectifs ou activités sociales centrés sur l'être humain ;
- Autonomie dans la gestion des affaires ;
- Réinvestissement des bénéfices générés dans la réalisation des objectifs ;
- Processus décisionnel démocratique ou participatif ;
- Orientation durable et respectueuse de l'environnement des activités et des objectifs.

Dans le canton d'Eupen, il s'agit principalement d'associations sans but lucratif (ASBL/VoG). Un objectif important des entreprises sociales est la création de places de formation et d'emplois, notamment pour les personnes éloignées du marché du travail, grâce à leur offre respective de produits ou de services. En 2021, les structures d'économie sociale suivantes sont actives dans le canton d'Eupen :

- ADAPTA – Betrieb für angepasste Arbeit VoG (entreprise de travail adapté)
- Alternative VoG (activités de couture et de repassage)
- Alternative DLS VoG (aide-ménagères, blanchisserie et salons-lavaires pour particuliers)
- Behindertenstätten Eupen VoG : Königin Fabiola Haus (soins résidentiels), Tagesstätte am Garnstock (entreprise de travail adapté) et Tagesstätte Raeren (entreprise de travail adapté)
- « Pepino » Behindertenstätten Kelmis und Umgebung VoG (entreprise de travail adapté, magasin de seconde main)
- Beschützende Werkstätte Die Zukunft Meyerode VoG (entreprise de travail adapté)
- Beschützende Werkstätte Eupen und Umgebung VoG (entreprise de travail adapté)
- BISA VoG (récupération de déchets inertes)
- CAJ VoG - Intego (formation professionnelle et intégration)
- Dabei VoG (catering, récupération et ateliers, travaux de construction)
- De Bouche à Oreille / Les 3R ASBL (commerce de détail de vêtements et de biens d'occasion en magasin)

- Familienhilfe VoG (aide aux familles et aux personnes âgées, aide à domicile, garde malade, ...)
- Hof Peters VoG (commerce de détail alimentaire en magasin ainsi que service d'aménagement paysager)
- RCYCL VoG (enlèvement d'objets encombrants avec centre de tri et recyclage)
- SOS Hilfe VoG (aide-ménagères, travaux de rénovation et de jardinage, atelier vélos, petites réparations, biens d'occasion en magasin, petits transports, ...)
- Tierhof Alte Kirche (ferme animale avec magasin ; formation dans différents domaines d'activité de la ferme pour préparer la réinsertion professionnelle de personnes souffrant d'un handicap psychique)

Au 30 juin 2021, environ 840 personnes étaient employées dans l'économie sociale en Communauté germanophone<sup>1</sup>. À cela s'ajoutent environ 60 personnes qui sont formées ou accompagnées dans le cadre d'un contrat de formation ou de bénévolat<sup>2</sup>. Ainsi, environ 900 personnes trouvent un emploi ou une place de formation dans les entreprises sociales de la Communauté germanophone. Ces chiffres ne sont pas disponibles pour le canton d'Eupen, mais toutes les entreprises sociales sont actives dans le canton d'Eupen. Ces entreprises n'ont pas toutes leur siège dans le canton d'Eupen, mais leurs activités (pour certaines plus, pour d'autres moins) concernent aussi le canton d'Eupen.

### 1.3.4 Structures de développement économique

Le développement économique et l'emploi dans la Communauté germanophone, et donc dans le canton d'Eupen, sont encouragés par différentes organisations.

#### La WFG Ostbelgien VoG - Développement économique et régional

La WFG Ostbelgien VoG (WFG) est le point de contact central pour les demandes et les questions relatives aux thèmes de la promotion économique et régionale dans les Cantons de l'Est.

Dans le cadre de la concurrence suprarégionale pour attirer les entreprises, les habitants et la main-d'œuvre qualifiée, de multiples compétences sont requises pour concevoir un développement durable qui soit économiquement fort, socialement équitable et écologiquement viable. La WFG relève ces défis en associant de manière interdisciplinaire les pôles spécialisés que sont la promotion économique et la promotion régionale.

La WFG travaille en étroite collaboration avec les entrepreneurs et les créateurs d'entreprise, les citoyens, les administrations, les associations ainsi que les établissements d'enseignement et de recherche. Les services s'orientent vers les besoins actuels et futurs des différents groupes cibles. L'éventail des tâches de la WFG est très varié :

- Conseil aux porteurs de projets, créateurs d'entreprise, indépendants et entrepreneurs en ce qui concerne la création d'entreprise, l'extension d'entreprise, la promotion des exportations, la succession d'entreprise, le recrutement de personnel qualifié, l'implantation, la promotion de l'innovation et la digitalisation ;
- Accompagnement de citoyens, villages, communes et autres acteurs régionaux dans des processus participatifs de développement durable ;
- Développement et mise en œuvre de projets de promotion économique et de développement régional - de la demande de subvention à la réalisation du projet ;

<sup>1</sup> Résultat de l'enquête sur les effectifs du Ministère de la Communauté germanophone de septembre 2021 au 30 juin 2021. Pour un établissement, les données sont extraites de la page d'accueil et pour un établissement, les données sont totalement absentes. **27**

<sup>2</sup> Résultat de l'enquête sur les effectifs de septembre 2021 sur la situation au 30 juin 2021. Ces données sont manquantes pour deux établissements.

- Mise en réseau avec des partenaires et des organisations - au niveau régional, national et même international.

L'objectif principal de la WFG est de développer durablement la région Ostbelgien dans un contexte de concurrence suprarégionale des emplacements économiques. Pour ce faire, la WFG initie, coordonne et soutient de nombreux projets économiques, tels que le programme « L'économie fait l'école », les deux groupes d'action locale (GAL) de l'Est de la Belgique dans le cadre du programme LEADER ou encore des initiatives visant à promouvoir la filière bois.

### **L'Ostbelgieninvest**

L'Ostbelgieninvest AG (OBI) met du capital à risque et du savoir-faire en matière de gestion à la disposition des petites et moyennes entreprises de l'Est de la Belgique et de l'Euregio Meuse-Rhin. Elle octroie des participations au capital, des prêts subordonnés, des prêts à court terme et des obligations convertibles dans le cadre de start-ups, de financements de croissance et de reprises d'entreprises. Depuis sa création en 1989, OBI a investi plus de 55 millions d'euros en capital à risque (situation en avril 2021). Au total, OBI dispose de 30 millions d'euros de fonds pour investir dans les entreprises. En 2021, OBI participe financièrement à 50 entreprises. Ces entreprises emploient au total environ 1.500 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 350 millions d'euros. La zone d'activité comprend les neuf communes de la Communauté germanophone, les communes francophones limitrophes dans la Province de Liège, d'autres communes de la Région wallonne en collaboration avec les autres sociétés d'investissement ainsi que, dans la mesure où l'investissement a un impact économique sur la Communauté germanophone, les communes frontalières allemandes, néerlandaises et luxembourgeoises. Les autres conditions sont un effectif de 250 personnes maximum et une activité dans un secteur qui a également accès aux aides à l'investissement de la Région wallonne. La qualité de la gestion de l'entreprise, l'utilité des projets d'investissement ainsi que l'importance de la planification stratégique pour assurer l'avenir de l'entreprise sont également des éléments déterminants pour une intervention financière de la part d'OBI.

### **L'Office de l'emploi de la Communauté germanophone**

L'Office de l'emploi de la Communauté germanophone (ADG) est ce qu'on appelle un organisme d'intérêt public doté d'une propre personnalité juridique. À l'origine, l'Office de l'emploi avait trois grandes missions : la promotion de l'emploi, l'organisation de la formation professionnelle et l'orientation professionnelle. S'y ajoutent des tâches liées à la politique de l'emploi de la Communauté germanophone : recherche professionnelle, observation du marché du travail, activités de conseil et coopérations au sein d'organismes pertinents. Le 1er janvier 2016, l'Office de l'emploi a repris de nouvelles compétences dans le cadre de la 6e réforme de l'État et a, par conséquent, créé un nouveau service chargé de contrôler le comportement de recherche des demandeurs d'emploi inscrits. Un nouveau service a également été créé pour s'occuper des différents types de dispenses de recherche d'emploi. En outre, les agences locales pour l'emploi de Saint-Vith, Eupen, Raeren, Lontzen et La Calamine dépendent désormais également de l'Office de l'emploi.

L'Office de l'emploi offre des services aux particuliers et des services aux entreprises. Il s'adresse en premier lieu aux demandeurs d'emploi, mais son public comprend également des salariés, élèves et étudiants. Il offre à tous des services personnalisés, adaptés à leurs besoins : placement, conseil en matière d'emploi, aide à la recherche d'emploi et à la candidature, orientation professionnelle et de formation, information professionnelle et mesures de formation professionnelle initiale et continue.

La collaboration avec les entreprises comprend, en plus des activités classiques de placement et de recherche de personnel, d'autres tâches, notamment dans le cadre du conseil aux entreprises : qualification des collaborateurs, information et conseil en matière d'aides à l'embauche et à la formation, aide administrative et pédagogique pour la mise en œuvre de mesures de formation et de perfectionnement.

## **L'alliance « Gemeinschaftliches Ausbildungs- und Beschäftigungsbündnis der Deutschsprachigen Gemeinschaft »**

L'alliance communautaire pour la formation et l'emploi (GABB) est une initiative partenariale du Gouvernement de la Communauté germanophone, du Conseil économique et social de la Communauté germanophone et de la Commission spéciale germanophone du Conseil économique, social et environnemental wallon, dont l'objectif est de rassembler toutes les forces pour créer et garantir des emplois. Les objectifs généraux supérieurs du GABB sont les suivants :

- Atteindre une qualification plus élevée et une meilleure qualité du site d'enseignement et de formation Communauté germanophone ;
- Augmenter la perméabilité des systèmes de formation professionnelle ;
- Améliorer les compétences linguistiques ;
- Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie ;
- Obtenir une coopération et une mise en réseau plus fortes des organismes de formation initiale et continue en Communauté germanophone ;
- Adapter l'offre de main-d'œuvre à la demande ;
- Assurer la pérennité du site par la recherche.

Après que le GABB V (2014-2019) se soit intéressé de près aux emplois attractifs de proximité et à l'étude qui en a résulté « Emplois attractifs - Ton job de rêve en Ostbelgien », le GABB VI (2019-2024) doit se concentrer sur la réforme structurelle dans la formation.

## **L'alliance « Fachkräftebündnis Ostbelgien »**

L'alliance pour une main d'œuvre qualifiée est composée du Gouvernement de la Communauté germanophone, de l'Office de l'emploi de la Communauté germanophone (ADG), de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eupen-Malmedy-Saint-Vith (IHK), de l'Institut pour la formation initiale et continue dans les Classes Moyennes (IAWM), de la WFG Ostbelgien VoG (WFG), du Conseil économique et social de la Communauté germanophone (WSR) et de l'Office de la Communauté germanophone pour une vie autodéterminée (DSL). Il a pour objectif d'élaborer et de mettre en œuvre des actions visant à fidéliser la main-d'œuvre qualifiée.

## **L'Agence de Développement Local (ADL) Lontzen-Plombières-Welkenraedt**

L'ADL est destinée à l'ensemble de la population et plus particulièrement aux personnes qui ont une idée ou un projet, possèdent un commerce ou développent une activité économique, aux associations et organismes publics locaux. Selon le décret régissant les ADL, l'ADL remplit les missions suivantes :

- réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local;
- initier et animer ce partenariat qui associe les pouvoirs publics, les secteurs privé et associatif sur le territoire de la commune ou des communes associées;
- identifier la nature des besoins et des potentialités locales en tenant compte des aspects économiques et de la création d'emplois;
- déterminer, dans le plan stratégique, les objectifs prioritaires et mettre en oeuvre ceux-ci;
- susciter et coordonner les actions partenariales définies dans le plan stratégique et rechercher des possibilités de rationalisation des structures de fonctionnement entre les dispositifs d'actions locales ;
- utiliser prioritairement les ressources et le savoir-faire en vue de développer les capacités d'entreprises du territoire communal et de maintenir ou développer l'emploi durable;
- participer au réseau des ADL afin de contribuer aux échanges de connaissances et de bonnes pratiques acquises et appliquer celles-ci sur le territoire communal;
- articuler le développement local avec les autres outils et organes de développement territorial de niveaux communal, intercommunal, provincial, régional, fédéral et européen.

### 1.3.5 Le tourisme, un facteur économique

Depuis 1994, la Communauté germanophone est compétente en matière de tourisme. Les compétences sont les suivantes :

- la reconnaissance et le classement des hébergements touristiques ;
- le subventionnement d'organisations touristiques ;
- le subventionnement d'initiatives visant à promouvoir le tourisme.

En 2017, la base légale du tourisme dans la Communauté germanophone a été fondamentalement remaniée : Le paysage touristique a été clairement structuré. Les procédures pour les établissements d'hébergement ont été uniformisées et simplifiées. En contrepartie, des possibilités de sanctions garantissent une concurrence plus loyale.

La commercialisation de la région de vacances des Cantons de l'Est, qui comprend non seulement les communes de la Communauté germanophone, mais encore les communes francophones de Malmedy et Waimes, est assurée par l'Agence du Tourisme des Cantons de l'Est ASBL (TAO).

Pour le développement à long terme de la destination touristique des Cantons de l'Est, il est essentiel de créer une image de marque moderne et porteuse d'identité.

Sur la base de l'image de marque touristique, une charte touristique a été élaborée en 2014 pour le positionnement en tant que « région de plaisir et de bien-être ». Celui-ci se focalise sur deux domaines d'activité : randonnée et vélo. Pour se profiler davantage face à la concurrence européenne, la région de vacances se présente désormais comme un « surprenant jardin ».

#### 1.3.5.1 Évolution des chiffres clés du tourisme

Quiconque loue régulièrement un logement à des touristes contre rémunération doit enregistrer cet établissement d'hébergement. En octobre 2021, 92 établissements du canton d'Eupen étaient enregistrés auprès du Ministère de la Communauté germanophone.

**Tableau : Établissements d'hébergement (octobre 2021)**

	Hôtels	Campings	Hébergements de groupes	B&B	Appartements de vacances	Total
<b>Eupen</b>	2	1	3	9	29	44
<b>La Calamine</b>	1	1	0	0	7	9
<b>Lontzen</b>	0	1	0	2	20	23
<b>Raeren</b>	4	1	0	5	6	16
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>62</b>	<b>92</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Depuis 2011, des données comparables sur les arrivées et les nuitées sont disponibles au niveau des communes, mais elles ne reflètent pas suffisamment les logements de vacances. Contrairement au secteur des locations privées, les exploitants de tous les autres types d'hébergement doivent transmettre leurs données à Statbel, l'office belge de statistique. Les logements de vacances ne sont recensés que par échantillonnage. Ils représentent toutefois une part notable des lits touristiques.

En raison de la crise Corona, seules 56.684 nuitées ont été enregistrées en 2020 dans le canton d'Eupen. En 2021, le nombre de nuitées s'élevait à plus de 68.460 et était donc encore inférieur au niveau de 2019.

**Tableau : Statistique des nuitées de la destination touristique des Cantons de l'Est**

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Amblève</b>	32.739	32.299	31.703	26.689	41.847	32.950	51.984
<b>Bullange</b>	34.024	37.857	37.873	37.881	42.061	36.652	50.265
<b>Butgenbach</b>	120.123	147.615	125.059	117.622	134.513	89.805	131.634
<b>Burg-Reuland</b>	57.432	57.378	59.334	59.678	66.446	52.007	74.595
<b>Saint-Vith</b>	61.231	64.033	64.819	61.210	67.830	43.384	67.052
<b>Eupen</b>	17.509	23.170	34.755	37.201	42.146	24.412	30.472
<b>La Calamine<sup>1</sup></b>	-	-	-	-	-	4.313	3.860
<b>Lontzen</b>	-	-	-	-	-		6.568
<b>Raeren</b>	42.329	40.988	45.068	49.567	48.267	27.959	27.560
<b>Malmedy</b>	146.960	173.671	173.292	149.223	160.363	103.930	153.525
<b>Waimes</b>	147.059	155.263	172.445	162.272	182.912	115.712	164.182

Source : Statbel

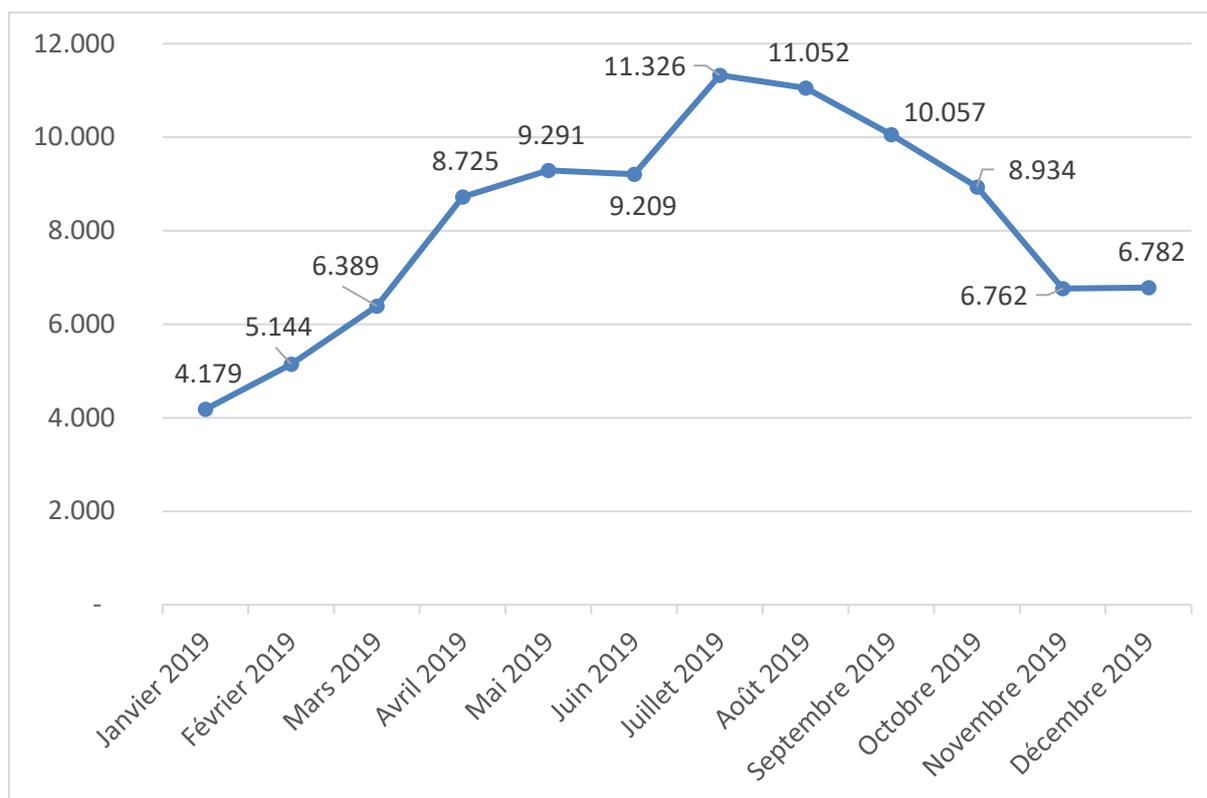
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>63.145</b>	<b>67.934</b>	<b>83.992</b>	<b>93.053</b>	<b>97.850</b>	<b>56.684</b>	<b>68.460</b>
<b>Canton de Saint-Vith</b>	305.549	339.182	318.788	303.080	352.697	254.798	375.530
<b>Canton de Malmedy</b>	294.019	328.934	345.737	311.495	343.275	219.642	317.707
<b>Total</b>	662.713	736.050	748.517	707.628	793.822	531.124	761.697

Source : Statbel

Le canton d'Eupen est plutôt une zone de loisirs de proximité. Le séjour moyen était de 2,1 nuits en 2021. Le marché le plus important est celui des voyageurs nationaux. Les deux graphiques suivants montrent que la plupart des touristes viennent dans le canton d'Eupen pendant les mois d'avril à octobre. Ce sont surtout les mois de juillet, août et septembre qui présentent des chiffres élevés, ceux-ci étant nettement plus marqués pour les nuitées que pour les arrivées. Cela montre qu'en haute saison, les touristes du week-end ne sont pas les seuls à venir dans le canton d'Eupen.

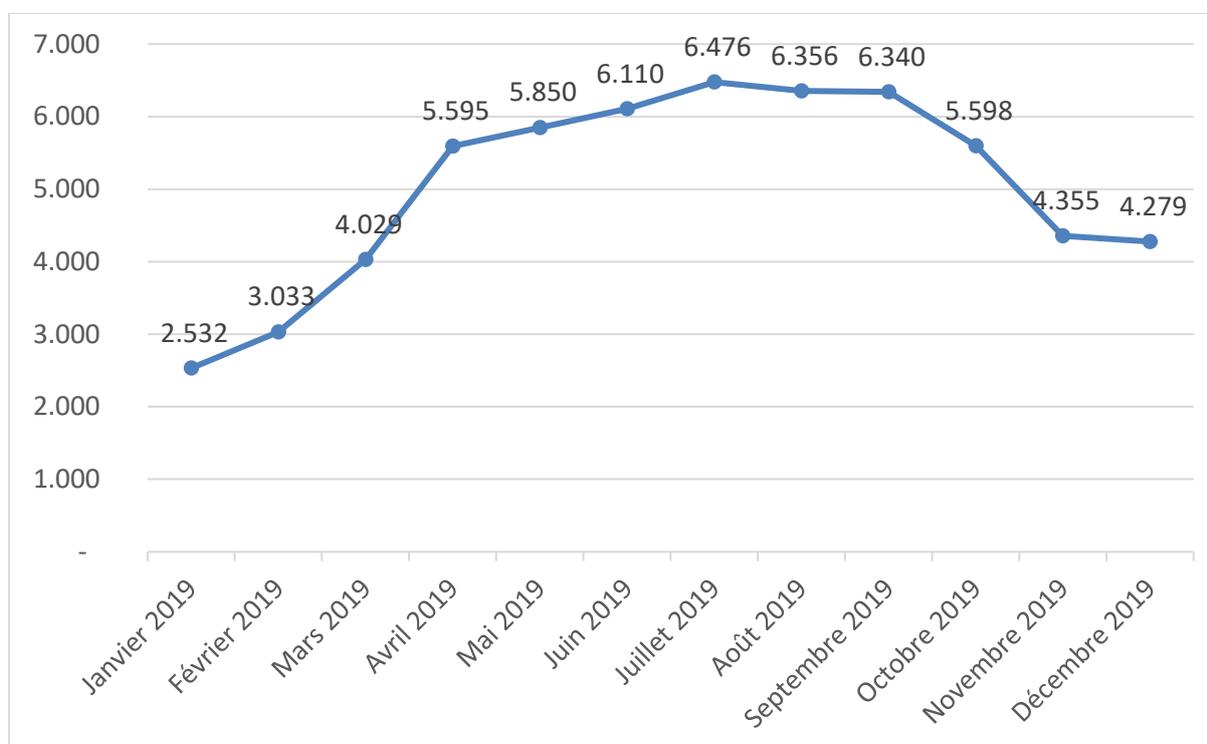
**Figure : Nuitées par mois dans le canton d'Eupen (2019)**

<sup>1</sup> Pour des raisons de protection des données, aucun chiffre n'est disponible pour La Calamine et Lontzen jusqu'en 2019. Ensemble, les deux communes représentent 4.313 nuitées en 2020.



Source : IWEPS

Figure : Arrivées par mois dans le canton d'Eupen (2019)



Source : IWEPS

### 1.3.5.2 Agence du tourisme des Cantons de l'Est

L'Agence du Tourisme des Cantons de l'Est ASBL (TAO) est responsable de la commercialisation de la destination touristique des Cantons de l'Est (donc également du canton d'Eupen) et du développement de produits touristiques.

Dans le domaine du développement de produits touristiques, la TAO remplit un rôle d'initiation, de coordination et de planification de projets régionaux intercommunaux. En raison des compétences et de l'expérience acquises dans ce domaine, la TAO est également souvent sollicitée en tant que bureau de conseil et d'étude.

En raison de sa situation frontalière avec les Pays-Bas, l'Allemagne et le Luxembourg et dans le cadre d'une fonction dite de « liaison » pour les partenaires wallons au sein de la Belgique, la coopération transfrontalière est particulièrement intense et extrêmement importante pour le développement de la région touristique et la réalisation de projets transfrontaliers.

Avec la modification de la forme juridique et la création de l'ASBL « Agence du Tourisme des Cantons de l'Est » en novembre 2019, les acteurs privés du tourisme sont devenus membres. Cela leur permet de s'impliquer davantage dans les décisions de commercialisation de la région touristique et de participer à la création de valeur touristique des principaux produits (p. ex. les infrastructures touristiques). Jusqu'à cette date, les parties prenantes privées participaient plutôt passivement au développement de la stratégie de l'Agence du Tourisme des Cantons de l'Est en tant que génératrices d'idées et d'impulsions sans pouvoir de décision.

### 1.3.5.3 Modernisation de l'infrastructure touristique

La prise de conscience de l'importance économique et des opportunités offertes par le tourisme a été renforcée par ce principe directeur au niveau régional et au niveau des entreprises, ce qui a permis de mettre en place des mesures d'infrastructure concrètes. Dans le cadre des thèmes prioritaires « vélo » et « randonnée », l'Agence du Tourisme des Cantons de l'Est a pris en charge la planification et la supervision de la mise en œuvre d'un réseau de sentiers.

L'infrastructure des sentiers a été construite à trois niveaux :

- D'une part, un réseau de points nœuds couvrant l'ensemble du territoire, tant pour le vélo que pour la randonnée. Ce réseau permet de planifier un itinéraire individuel.
- D'autre part, il existe déjà des itinéraires thématiques prédéfinis de différents degrés de difficulté et de longueur, qui sont mis sur le chemin du visiteur en tant que recommandation d'une randonnée premium dans les Cantons de l'Est et qui sont indiqués en fonction des points nœuds (projet LEADER 2014-2020 du GAL 100 villages – 1 avenir).
- Enfin, il existe un projet phare pour chaque domaine : le sentier de randonnée phare à travers les Cantons de l'Est (achèvement en 2023) ainsi que l'itinéraire cyclable transfrontalier « Vennbahn ». Pour le groupe cible spécifique des VTTistes, le « Stoneman Arduenna » a été lancé dans les Cantons de l'Est.

Les défis à relever dans les années à venir consistent à garantir la qualité et l'animation des infrastructures de sentiers afin d'offrir aux visiteurs une aventure nature unique.

La période de financement LEADER 2014-2020 a permis de mettre en œuvre quelques initiatives dans ce contexte : L'installation de panneaux panoramiques dans les différentes communes, des réseaux MTB pour le territoire du GAL et l'installation des O-asen (ces lieux de repos et de détente doivent mettre l'accent sur des vues ou des particularités de la région).

Quant aux offices de tourisme locaux, ils fournissent également un précieux travail bénévole et sont d'importants acteurs pour le tourisme dans les Cantons de l'Est.

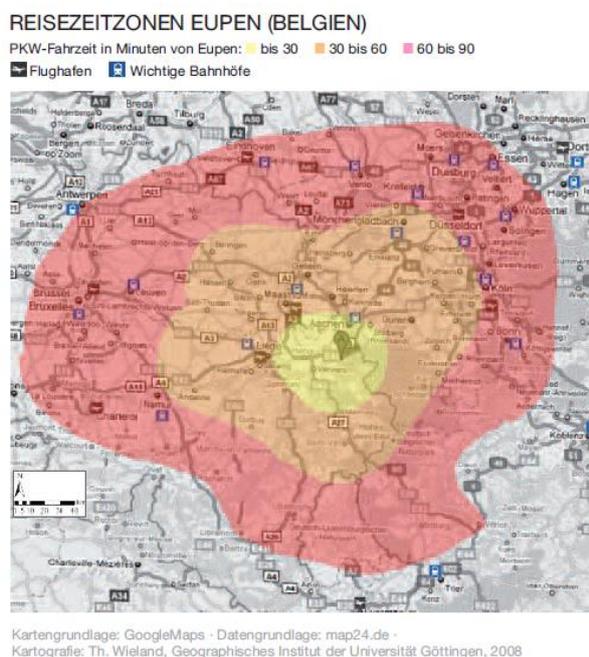
## 1.4 MOBILITE ET INFRASTRUCTURE

### 1.4.1 Accès aux réseaux de transport

Le canton d’Eupen dispose d’une bonne connexion au réseau de transport suprarégional et est relié aux centres européens tels que la région de la Ruhr, la région de Cologne/Bonn, la Randstad Hollande et Amsterdam, l’agglomération bruxelloise ainsi que le Luxembourg par de bonnes liaisons routières.

De plus, endéans 30 minutes (en voiture), il est possible d’atteindre les autoroutes, une gare interrégionale (Aix-la-Chapelle) ainsi qu’un aéroport ou un port fluvial (Liège). Dans un délai de 60 à 90 minutes (en voiture), le Rhin, Eindhoven, Anvers et Bruxelles ainsi que Charleroi avec leurs liaisons interrégionales (aéroports, gares) sont accessibles.

**Figure : Fuseau horaire voyages**



**Tableau : Part de la population se trouvant à moins de 5, 10 et 20 kilomètres d’une entrée d’autoroute ou d’une gare (01/01/2021)**

	Distance de l’accès à l’autoroute			Distance d’une gare		
	5 km	10 km	20 km	5 km	10 km	20 km
<b>Eupen</b>	97 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<b>La Calamine</b>	51 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<b>Lontzen</b>	96 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<b>Raeren</b>	94 %	100 %	100 %	40 %	98 %	100 %
<b>Canton d’Eupen</b>	<b>86 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>86 %</b>	<b>99 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Statbel

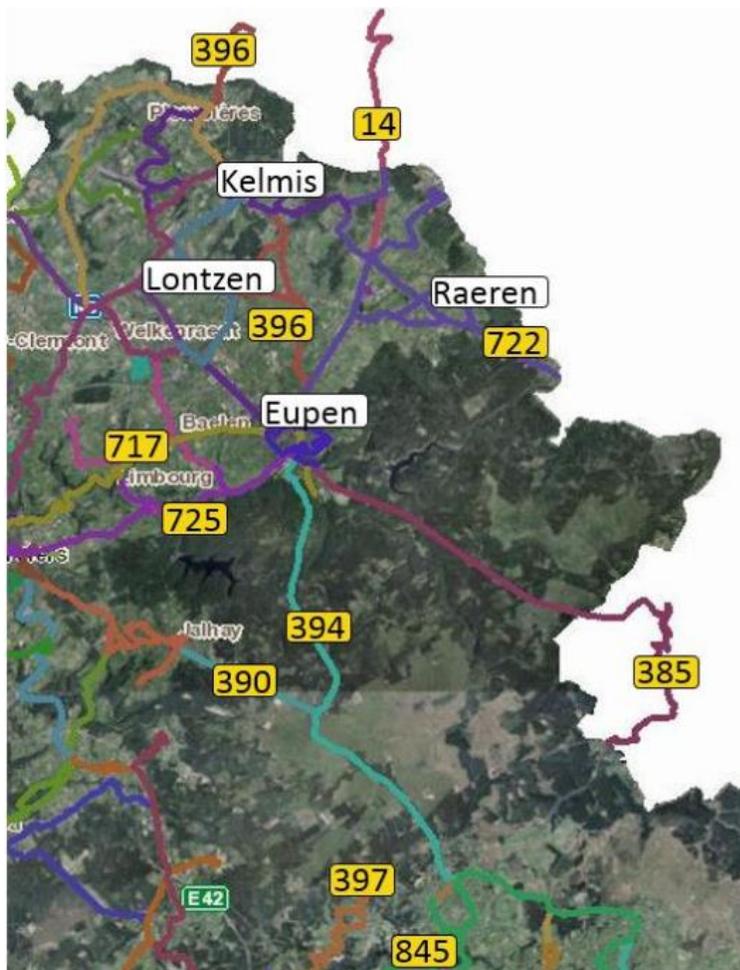
En termes de transport routier, le canton d’Eupen dispose de 309 kilomètres de routes communales et de 52 kilomètres de routes régionales et provinciales ainsi que d’une liaison autoroutière. En ce qui concerne le transport ferroviaire, le canton d’Eupen est relié aux réseaux interrégionaux par des arrêts à Eupen et Hergenrath. En outre, il existe une gare à Welkenraedt, à proximité directe du nord de la Communauté germanophone.

Il n’existe pas de liaison directe avec la navigation intérieure, mais avec le port de Liège, le canton d’Eupen est indirectement très bien relié aux grands ports maritimes d’Anvers et de Rotterdam. Les aéroports les plus proches, à savoir Dusseldorf, Cologne/Bonn, Maastricht/Aix-la-Chapelle, Amsterdam, Bruxelles, Bruxelles-Charleroi, Liège et Luxembourg, sont tous accessibles dans un délai relativement intéressant.

### 1.4.2 Transports publics

Les transports publics au sein du canton d’Eupen se limitent à une offre de bus de ligne qui, à quelques exceptions près, est axée sur le transport scolaire et ne présente pas de cadencement (connexion) entre les différentes lignes et avec le trafic ferroviaire. Les lignes de bus sont en grande partie exploitées par le TEC (« Transport en Commun ») Liège-Verviers. Les autres exploitants sont ASEAG d’Aix-la-Chapelle et RGTR du Luxembourg. Le réseau de lignes se concentre sur les nœuds importants que sont Eupen/Bushof et Saint-Vith/An den Linden. C’est là que commencent ou finissent la plupart des lignes. Les tracés des différentes lignes sont représentés dans le graphique ci-dessous pour le nord de la Communauté germanophone.

**Figure : Réseau des lignes du TEC dans le nord de la Communauté germanophone (octobre 2020)**



Source : *WalOnMap*

Un travail de fin d'étude réalisé par Andreas Graff en 2018 conclut que l'offre de lignes en Communauté germanophone ne constitue pas une véritable alternative au transport individuel en raison de fréquences insuffisantes. De plus, « en observant le tracé des lignes et l'emplacement des arrêts, il est frappant de constater que, indépendamment de la fréquence de desserte des arrêts, certaines zones d'habitation ou certains villages ne sont reliés au réseau de bus que de manière périphérique, voire pas du tout » (p. 77).

C'est là qu'intervient le travail de l'ASBL Fahrmit, qui tente, à l'aide de différents instruments, d'offrir des solutions de mobilité aux personnes de différents âges sans voiture ou sans permis de conduire et dont la mobilité est limitée par le manque de moyens de transport (publics). Parmi ses services, on trouve notamment des informations sur toutes les offres de mobilité proposées par les transports publics, les services solidaires, ou les prestataires privés ; un soutien individuel dans la recherche de solutions (centrale de mobilité) et la sensibilisation à un changement de comportement en matière de mobilité.

Par ailleurs, plusieurs entreprises sociales sont actives sur le territoire et proposent des services de transport pour des groupes cibles spécifiques, comme par exemple la Stundenblume pour les personnes âgées ou l'association Krebshilfe Ostbelgien qui conduit les patients atteints de cancer à leurs rendez-vous médicaux et chimio-thérapeutiques.

### 1.4.3 Trafic cycliste

L'infrastructure cyclable existante dans le canton d'Eupen est en grande partie conçue pour une utilisation touristique. Les aménagements cyclables le long des routes sont très rares. En conséquence, le trafic cycliste doit souvent partager la chaussée avec le trafic individuel, ce qui le rend justement peu attractif pour une utilisation quotidienne. En Belgique, les aménagements cyclables sont généralement à usage obligatoire. Le réseau des pistes cyclables RAVeL (en français : Réseau Autonome des Voies Lentes) est un réseau de pistes cyclables non-routières, destiné aux usagers lents, qui existe dans toute la Wallonie. Le canton d'Eupen est traversé du nord au sud par la ligne 47/48 (Vennbahnweg) du réseau RAVeL et relie Aix-la-Chapelle (Allemagne) à Troisvierges (Luxembourg). Le Vennbahnweg est croisé par d'autres pistes cyclables et constitue ainsi l'épine dorsale du réseau cyclable du canton d'Eupen.

En plus du réseau RAVeL et des autres itinéraires cyclables touristiques, il existe un réseau de points nœuds avec des voies utilisables par les cyclistes. Il s'agit en partie de routes peu fréquentées sans aménagement pour les cyclistes, en partie de chemins ruraux et forestiers et en partie de pistes cyclables propre. Les chemins sont en grande partie stabilisés, mais il existe également des tronçons non-stabilisés. Il est consultable soit par la signalisation présente aux points nœuds, soit par l'appli « Go Ostbelgien » (projet LEADER 2014-2020 du GAL 100 villages – 1 avenir).

Dans le travail de fin d'études d'Andreas Graff (2018) mentionné précédemment, les déficits de mobilité suivants ont été identifiés dans le domaine du vélo pour la Communauté germanophone :

- Jusqu'à présent, les infrastructures cyclables existantes ont été en grande partie aménagées à des fins touristiques et ne sont donc que partiellement adaptées à une utilisation quotidienne. « Cela est particulièrement visible au niveau de l'infrastructure qui, bien que disponible en termes de surface, est davantage orientée vers un itinéraire attrayant que vers la liaison directe entre deux localités. Ainsi, on ne trouve que très rarement des aménagements cyclables le long des routes. Certaines zones importantes pour les déplacements quotidiens, comme les zones commerciales, ne sont parfois accessibles que par la route. De ce fait, les potentiels d'utilisation quotidienne du vélo ne sont pas exploités » (p. 82).

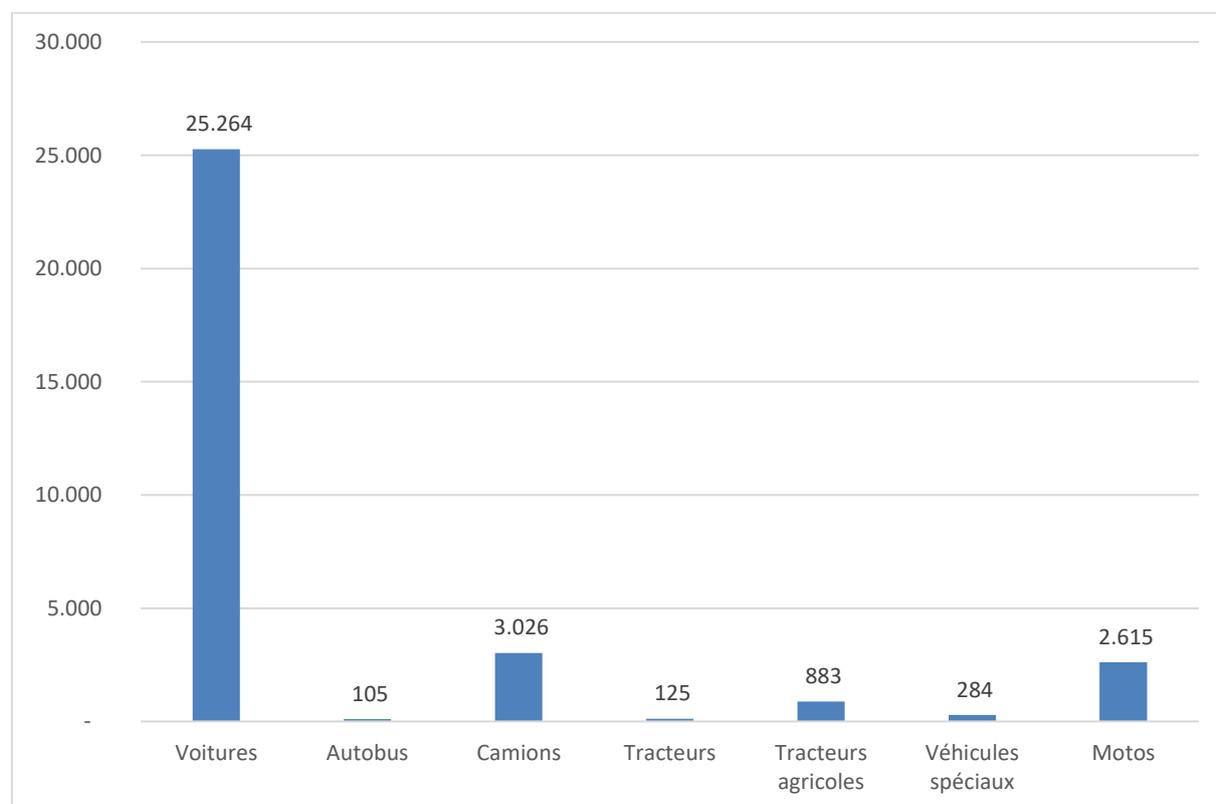
- Les offres existantes disponibles jusqu'ici dans le domaine de l'électromobilité ainsi que de location de vélos sont exclusivement conçues pour le tourisme.
- Jusqu'à présent, emmener son vélo dans le bus ou le train n'est possible que de manière très limitée, ce qui le rend peu attractif.

Sur cette base, la société p:4 Gesellschaft für Regional-, Stadt-, Umwelt- und Verkehrsplanung a élaboré, en 2020, un concept de circulation cycliste pour la Communauté germanophone de Belgique. Il y est recommandé de mettre l'accent sur l'efficacité du réseau lors de la mise en œuvre de mesures individuelles et d'éviter autant que possible des mesures ponctuelles isolées. Les lacunes du réseau cyclable devraient être comblées et une liaison continue entre les points de destination devrait être établie. C'est pourquoi il faut absolument donner la priorité aux mesures ayant la particularité de former un réseau. Il en va de même pour la mise en place de la signalisation, qui devrait être réalisée en même temps et de manière cohérente. Les transformations architecturales coûteuses ne sont pas toujours prioritaires. La transformation d'une rue existante en rue cyclable ou l'ouverture d'une rue à sens unique pour le trafic cycliste en sens inverse peuvent être des mesures appropriées pour renforcer le trafic cycliste quotidien. En outre, il convient de noter qu'un service hivernal efficace doit également être prévu pour le trafic cycliste, car, pour un nombre croissant de personnes, le vélo devient le seul moyen de transport individuel disponible et est donc de plus en plus utilisé toute l'année.

#### 1.4.4 Circulation des véhicules

Le nombre de véhicules immatriculés augmente depuis plusieurs années. En 2010, 28.438 véhicules étaient immatriculés, en 2021, ils étaient 32.302. La répartition par type de véhicule est la suivante :

**Figure : Parc de véhicules par type dans le canton d'Eupen (01/08/2021)**



Source : Statbel

Le nombre de voitures a également augmenté ces dernières années : de 22.470 en 2010 à 25.264 en 2021. Si l'on considère la population totale du canton d'Eupen, cela signifie 0,53 voiture par personne,

0,66 par adulte et 1,17 par ménage. Par carburant, les chiffres pour les voitures particulières pour le canton d'Eupen se présentent comme suit :

**Tableau : Parc automobile par carburant (2017-2021)**

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Essence</b>	11.664	12.440	13.088	13.354	13.720
<b>Diesel</b>	12.338	11.890	11.356	10.900	10.556
<b>Essence/diesel + électrique (hybride)</b>	183	255	335	447	645
<b>Gaz</b>	133	142	137	139	145
<b>Électricité</b>	18	32	44	62	90
<b>Autres</b>	88	93	96	100	108
<b>Total</b>	24.424	24.852	25.056	25.002	25.264

Source : Statbel

On constate que le nombre de voitures roulant au diesel a constamment diminué ces dernières années. Parallèlement, le nombre de voitures à essence a augmenté de 17,6 % depuis 2017. Les véhicules hybrides enregistrent également une nette progression, passant de 183 en 2017 à 645 en 2021. Sur la même période, le nombre de véhicules électriques est passé de 18 à 90. Les véhicules électriques ne représentent que 0,4 % de toutes les voitures particulières.

#### 1.4.5 Déploiement de la fibre optique

Une étude de WIK-Consult datant de 2020 a analysé les approches et les coûts d'un raccordement à la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la Communauté germanophone. Les fournisseurs d'accès Internet belges concernés ont certes annoncé des investissements importants dans l'infrastructure de fibre optique, mais, pour des raisons économiques, la région de la Communauté germanophone ne joue aucun rôle dans ces plans. La Communauté germanophone est donc confrontée à des défis majeurs pour combler les lacunes en matière de haut débit à haute performance.

Dans toute la Belgique, 99 % des ménages ont déjà accès à des connexions d'au moins 30 Mbit/s et 97 % à au moins 100 Mbit/s (septembre 2019). Dans l'arrondissement de Verviers, environ 95 % des ménages peuvent accéder à au moins 30 Mbit/s et 81 % à au moins 100 Mbit/s (septembre 2019). Dans les communes du canton d'Eupen, les pourcentages de ménages disposant de connexions d'au moins 30 Mbit/s sont légèrement inférieurs et ceux disposant de connexions d'au moins 100 Mbit/s sont nettement inférieurs.

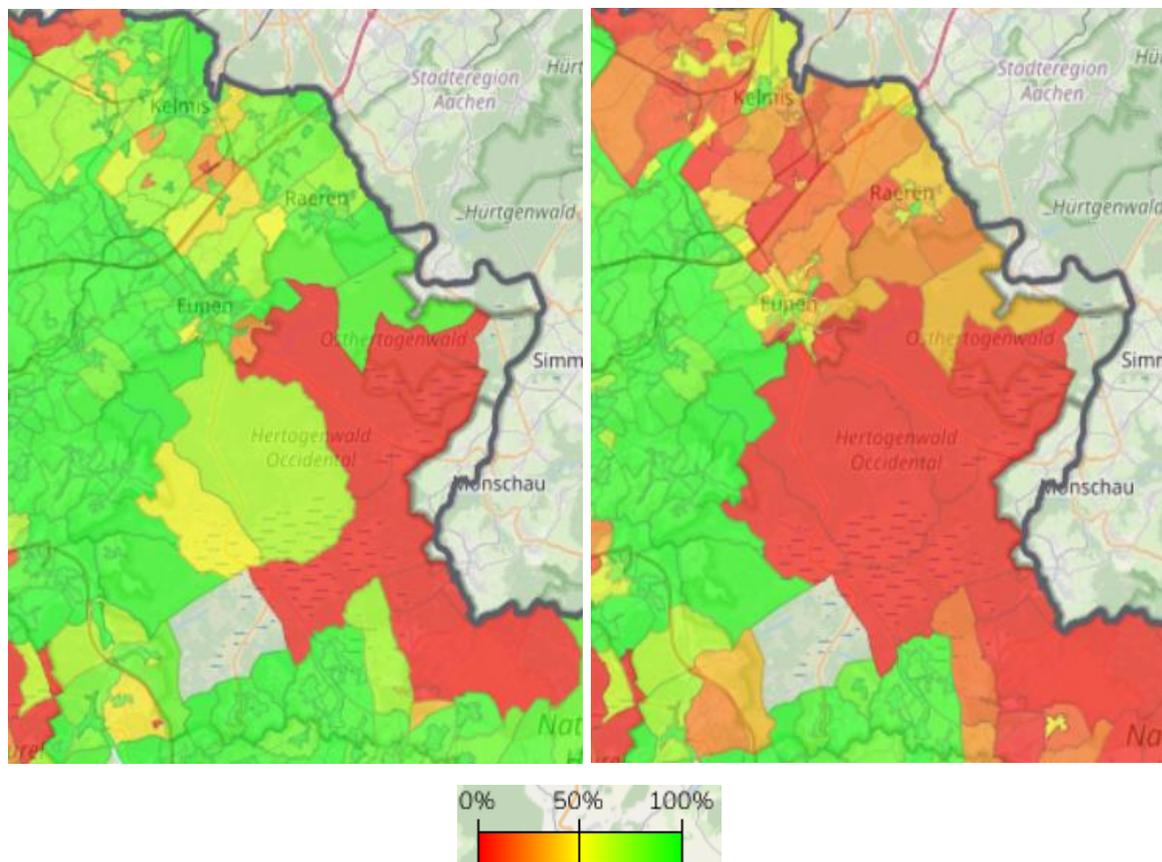
**Tableau : Proportion de foyers disposant d'un accès haut débit fixe d'au moins 30 Mbit/s (à gauche) et 100 Mbit/s (à droite) en février 2021**

	min. 30 Mbit/s	au moins 100 Mbit/s
<b>Eupen</b>	94,8 %	56,7 %
<b>La Calamine</b>	93,4 %	66,9 %
<b>Lontzen</b>	77,6 %	40,8 %

Raeren	90,6 %	43,3 %
--------	--------	--------

Source : Institut belge des services postaux et des télécommunications (bipt)

Figure : Proportion de foyers disposant d'un accès haut débit fixe d'au moins 30 Mbit/s (à gauche) et 100 Mbit/s (à droite) en septembre 2019



Source : Institut belge des services postaux et des télécommunications (bipt)

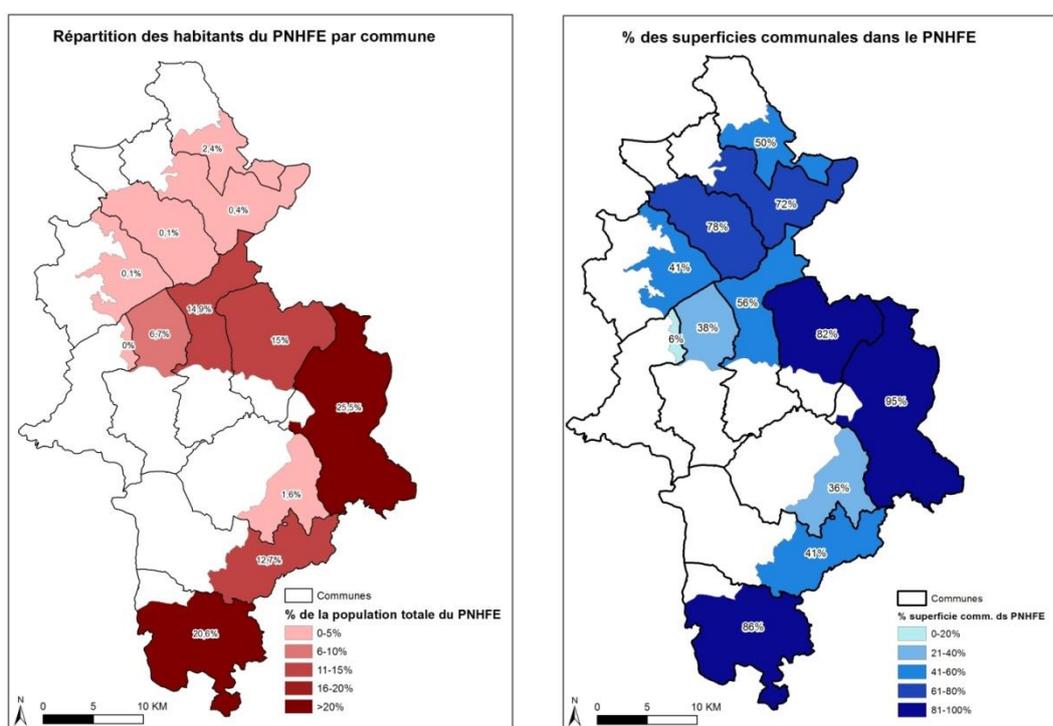
La disponibilité d'une infrastructure à large bande très performante est indispensable, car les exigences en matière de connexions à large bande sont de plus en plus élevées, tant dans le domaine privé que dans le domaine professionnel. Cette évolution est encore renforcée par la crise Corona : les applications numériques telles que les vidéoconférences, les clouds ou les accès VPN ont pris une grande importance dans de nombreux domaines.

Les experts estiment qu'il ne s'agit pas d'un phénomène temporaire, mais que la numérisation se poursuit plus rapidement que jusqu'à présent, de sorte que les régions insuffisamment desservies risquent de voir la fracture numérique se creuser. Dans ce contexte, l'infrastructure de base pour un réseau de fibre optique couvrant l'ensemble de la Communauté germanophone doit être mise en place d'ici fin 2026.

## 1.5 NATURE ET ENVIRONNEMENT

### 1.5.1 Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (PNHFE)

Une partie de la région étudiée appartient au Parc naturel germano-belge Hautes Fagnes-Eifel. Le Parc naturel transfrontalier a été créé par le Décret wallon du 16/7/1985. Côté belge, il occupe un territoire de 73.850 ha sur 12 communes. Seules deux des quatre communes (Eupen et Raeren) du secteur d'étude font partie du Parc naturel. 72 % du territoire de la commune d'Eupen et 50 % du territoire de la commune de Raeren sont compris dans le Parc naturel. Il s'agit majoritairement de zones forestières et naturelles au Plan de secteur (PDS). Le quartier de Petergensfeld à Raeren est la seule zone urbanisée sur le territoire du Parc. La part de population communale qui vit au sein du Parc est de 0,001 % pour Eupen et de 4 % pour Raeren. D'une manière générale, les limites de la partie Nord du Parc naturel sont définies par le Plan de secteur Hautes Fagnes-Eifel.



Le nouveau Décret sur les Parcs naturels du 3 juillet 2008 définit les missions des parcs naturels, qui peuvent être résumées comme suit :

- assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ;
- contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- encourager le développement durable en contribuant au développement local, économique et social ;
- organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public.

Outre les missions de la Commission de gestion définies ci-dessus (nouveau décret sur les Parcs naturels du 3 juillet 2008), l'association a également pour missions :

- de développer le tourisme vert ainsi que le sport-découverte respectueux de l'environnement ;

- de gérer le « Centre Nature de Botrange Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel », propriété de la Province de Liège, ainsi que ses activités en tant que « Maison du Parc Naturel des Hautes Fagnes-Eifel ».

### 1.5.2 Le Centre Nature Haus Ternell – CRIE d'Eupen

Le CRIE d'Eupen, bien connu sous le nom de Centre Nature Haus Ternell, est situé au cœur de la forêt domaniale de l'« Hertogenwald ». Grâce à sa situation géographique au bord du parc naturel germano-belge « Hohes Venn – Eifel » et à quelques pas de la plus importante réserve naturelle de Belgique, les Hautes Fagnes, le CRIE d'Eupen est un but d'excursion apprécié tant par les habitants de l'Eurégio Meuse-Rhin que par les nombreux touristes.

Le visiteur se retrouve en pleine nature, il peut se promener sur les nombreux sentiers balisés et apprécier cette magnifique partie de l'« Hertogenwald », un paysage façonné par les vallées de la Helle et du Getzbach. En se déplaçant sur les caillebotis, il découvrira notamment la « fagne du Kutenhart », le « Brackvenn » ainsi que la « tourbière royale ». Celui qui, lors d'une telle excursion, souhaite se documenter sur l'histoire de la région, sur la formation des Hautes Fagnes ainsi que sur la flore et la faune unique de cette belle région fagnarde, peut se joindre à l'une des nombreuses randonnées guidées que le centre propose tout au long de l'année. La découverte de l'« Hertogenwald » et des Hautes Fagnes peut également se faire en voiture bâchée tirée par des chevaux ardennais, en vélo électrique, ou encore, en hiver, en ski de fond sur environ 20 km de pistes. Le matériel de ski peut être loué au Centre ainsi que des E-bike sous réservation.

Outre son magnifique environnement, le Centre possède de nombreux autres atouts : un musée où des dioramas présentent de nombreux animaux et plantes indigènes dans leur milieu naturel et expliquent également la formation des Hautes Fagnes. Dans un arboretum, il peut découvrir les caractéristiques de certains arbres de la région, le monde fascinant des abeilles dans un hôtel à insectes et une station de fécondation d'abeilles carnioliennes. Un sentier géologique dans les environs du Centre bien documenté tente d'expliquer la formation des Ardennes, l'un des plus anciens massifs montagneux d'Europe, de même que la formation des Hautes Fagnes.

Le centre est également bien connu depuis des années pour ses formations en langue allemande : ses formations de guide-nature, d'apiculteur, formation de mycologie et des plantes sauvages. Les enfants et les étudiants ont également la possibilité de participer avec leurs enseignants à de nombreuses animations pédagogiques, ludiques et scientifiques (classes vertes, classes bleues, classes de labo ou projets).

Le Centre Nature Haus Ternell répond donc parfaitement aux missions des CRIE, qui sont :

- Organiser des animations et des activités de sensibilisation pour les écoles ainsi que des stages de vacances, des clubs nature... pendant les congés scolaires ;
- Mettre sur pied des formations et ce, dans tous les domaines concernant l'environnement ;
- Concevoir et fournir une méthodologie de l'animation ainsi que du matériel didactique et de vulgarisation ;
- Autres services : documentation, aide pédagogique à la réalisation de projets de classe ou d'école, participation aux initiatives locales en matière de nature et d'environnement...

### 1.5.3 Candidature au Parc national des Hautes Fagnes

Un groupe de pilotage composé de différentes communes wallonnes et germanophones (Eupen et Raeren pour le territoire du GAL), de la Communauté germanophone, de la Province de Liège ainsi que

de différents organismes, dont le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel et l'Agence du Tourisme des Cantons de l'Est, a déposé une candidature commune à l'appel à projets "Parc national de Wallonie". Après une première présélection au niveau de la Région wallonne, le projet de Parc national des Hautes Fagnes a été présélectionné parmi trois autres candidats. Le projet se fixait dix objectifs, dont l'adaptation au changement climatique, la protection de l'eau, le renforcement des Hautes Fagnes en tant que zone de recherche et d'expérimentation et la promotion des écosystèmes. Malheureusement, le projet n'a pas été retenu.

#### 1.5.4 Les contrats de rivières

Participer à un contrat de rivière est avant tout une démarche volontaire.

La mission principale d'un contrat de rivière est de rassembler tous les acteurs qui influencent directement ou indirectement l'habitat « rivière » pour mettre en place une gestion intégrée du bassin-versant.

Concertation, sensibilisation et participation sont les moteurs d'un contrat de rivière. Ses missions sont multiples : réaliser un inventaire des atteintes aux cours d'eau, promouvoir et contribuer à une gestion globale et intégrée du cycle de l'eau, informer et sensibiliser les acteurs locaux et la population, contribuer à la mise en place des plans de gestion de l'eau par district hydrographique, collaborer à des initiatives régionales (telles que le plan PLUIES, les PCND ou encore les CRIE) et élaborer les différents protocoles d'accord (Arrêté du Gouvernement wallon du 13 novembre 2008).

##### 1.5.4.1 Le Contrat de rivière Vesdre (CRV)

Le sous-bassin hydrographique (SBH) de la Vesdre se situe à l'est de la Belgique et fait partie du district hydrographique international (DHI) de la Meuse. Ses cours d'eau principaux sont la Vesdre et la Hoëgne. Il couvre une superficie de 703,01 km<sup>2</sup> et comprend la totalité ou une partie du territoire de 27 communes : Aywaille, Baelen, Beyne-Heusay, Chaudfontaine, Dison, Eupen, Fléron, Herve, Jalhay, Liège, Limbourg, Lontzen, Malmedy, Olne, Pepinster, Raeren, Soumagne, Spa, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trooz, Verviers, Waimés et Welkenraedt.

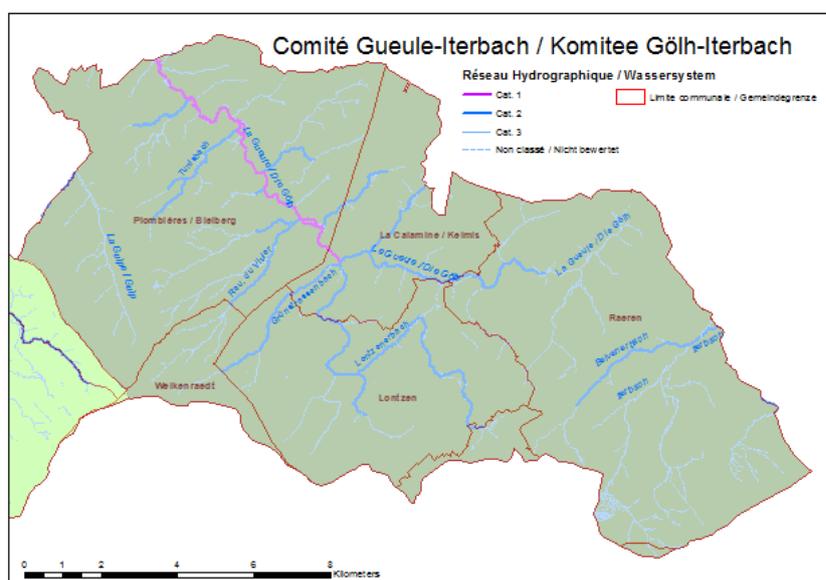


Source : <http://www.crvesdre.be/la-vesdre/decouvrir-bassin-de-vesdre/localisation>

### 1.5.4.2 Le Contrat de rivière Meuse Aval

La superficie totale du sous-bassin hydrographique de la Meuse Aval est estimée à 192.980 ha et concerne 65 communes. Né en 2010 de la fusion des 3 Contrats de rivière existants, le Haut-Geer, la Mehaigne et le Hoyoux, le Contrat de rivière Meuse Aval comptait alors 27 communes partenaires. De 2010 à 2013, grâce au projet AQUADRA (Interreg IV), le contrat rivière Meuse Aval a été étendu aux bassins du Bas-Geer, de la Berwinne et de la Gueule. À l'heure actuelle, 40 communes sont partenaires du Contrat de rivière Meuse Aval. Il est dès lors le plus important de Wallonie tant en superficie qu'en nombre d'habitants concernés [<http://www.meuseaval.be/>].

La majorité du territoire des communes de Lontzen et de Raeren ainsi qu'une petite partie de la commune d'Eupen font partie des bassins versants de la Gueule et de l'Iterbach qui sont gérés par le comité local Gueule-Iterbach.



Source : <http://www.meuseaval.be/index.php/bassins-versants/gueule>

### 1.5.5 Patrimoine naturel

À côté de la Réserve Naturelle domaniale des Hautes Fagnes, le site du projet offre des paysages sans cesse changeants faits de massifs forestiers, de vallées et de cours d'eau, de prairies, de bocages et des sablières.

Il est admis que les sites présentant un intérêt biologique supérieur à la moyenne sont généralement des zones subissant ou ayant subi une pression humaine jusqu'à une époque récente. Cette pression, toutefois, ne doit ou n'a pas dû être trop importante pour que cet intérêt puisse y subsister. De ce fait, on parlera plutôt de milieux semi-naturels que de milieux naturels, ces derniers, où l'homme ne serait jamais intervenu, n'existant plus sur le territoire.

De nombreux endroits ont, par contre, un intérêt biologique limité, de par l'intensification des activités humaines. En zone agricole, ce sont surtout des prairies amendées. En zone forestière, la banalisation du milieu s'est surtout produite par l'enrésinement, que ce soit des landes, des zones humides, ...

### 1.5.5.1 Protection des sites

Quelques réserves naturelles (domaniales (RND) ou privées) et réserves forestières ont été désignées ces dernières années. Au total, près de 1.625 ha sont ainsi protégés, appartenant soit à la Région wallonne (RND), soit à l'ASBL Ardenne et Gaume. Le tableau 1 donne un aperçu de la répartition de ces sites et leurs tailles sur le territoire de chacune des communes. C'est clairement la commune d'Eupen qui arrive en tête avec près de 1.378 ha de sites protégés (une partie de la Réserve Domaniale des Hautes Fagnes).

**Tableau : Superficies des sites protégés (ha)**

Commune	Statut	Nom	Surface de la réserve comprise dans la commune étudiée
Eupen	LCN <sup>1</sup> -RND <sup>2</sup>	6006 - Hautes Fagnes	1.378,2
Raeren	LCN-RND	6006 - Hautes Fagnes	185,6
La Calamine	LCN-RND	6124 - Hohnbachtal	20,0
La Calamine	LCN-RF <sup>3</sup>	6065 - Hohnbachtal	33,4
Lontzen	LCN-CSIS <sup>4</sup>	6857 - Berber Loch	0,3
Lontzen	RN Ardenne et Gaume ASBL	Schmalgraf	1,7
Raeren	RN Ardenne et Gaume ASBL	Rasey	3,3
La Calamine	RN Ardenne et Gaume ASBL	Vieille Montagne - Altenberg	2,9
La Calamine	RN Ardenne et Gaume ASBL	Koul	0,5
			1.625,9

Source : Données DGO3 2022

Au sein de la commune de Raeren, on retrouve également une partie de la réserve naturelle domaniale des Hautes Fagnes, en particulier les Fagnes de Nord-Est. À La Calamine se trouve une RND (Hohnbachtal) et une Réserve forestière (Hohnbachtal). À Raeren, Lontzen et La Calamine, on retrouve également quatre petites RN de l'Association Ardenne et Gaume (Schmalgraf, Rasey, Vieille Montagne et Koul).

Le Berber Loch est une Cavité Souterraine d'intérêt Scientifique et se trouve dans la commune de Lontzen.

Le territoire est également concerné par le programme Natura2000. Plus de 3.848 ha (17,9 % du territoire) font partie de ce réseau (tableau ci-dessous). Il s'agit surtout des Fagnes du Nord-Est (Eupen et Raeren), mais aussi des affluents du lac d'Eupen et de l'Osthertogenwald autour de Raeren. Sur la commune d'Eupen se trouvent également en partie les sites Natura2000 des Vallées de la Helle et de

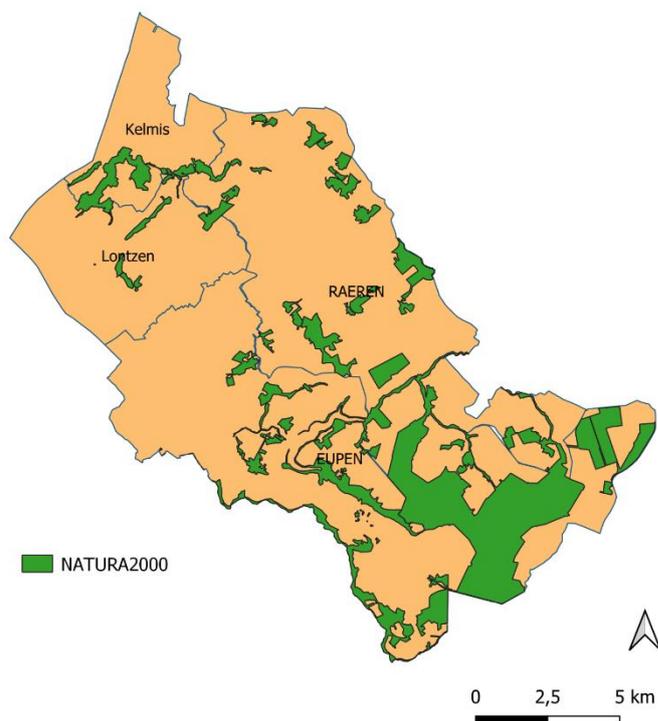
<sup>1</sup> Loi de Conservation de la Nature

<sup>2</sup> Réserve Naturelle Domaniale

<sup>3</sup> Réserve forestière

<sup>4</sup> Cavité souterraine d'intérêt scientifique

la Soor. À Lontzen, La Calamine et Raeren, le site de la Vallée de la Gueule en amont de La Calamine est présent avec 453 ha.



Source : données DGO3 2022

**Tableau : Superficies Natura2000 (ha)**

		Lontzen	Raeren	Eupen	La Calamine	Surface du site comprise dans les communes concernées
33007	Vallée de la Gueule en amont de Kelmis	123	121		209	453
33021	Osthertogenwald autour de Raeren		403			402
33020	Affluents du lac d'Eupen		84	424		509
33025	Fagnes du Nord-Est		413	1.842		2.260
33024	Vallée de la Helle			220		220
33023	Vallée de la Soor			9		8
	<i>Surface Natura 2000 par commune</i>	123	1.021	2.495	209	3.848
	<i>Surface des communes</i>	2.875	7.230	9.583	1.804	21.492
	<i>Pourcentage par commune (%)</i>	4,28	14,12	26,03		17,90

Source : données DGO3 2022

### 1.5.5.2 Maillage écologique

Les éléments de liaison permettent les migrations et les échanges entre les noyaux de vie des populations (exemple : les relais ponctuels - vieux arbres, haies, rangées d'arbres et les vergers, talus herbeux, bords des champs, mares, fossés à eau douce - et les couloirs de liaison - fonds de vallées encaissées, rivières, voies ferrées désaffectées, ...).

Les **haies et les buissons** sont des éléments d'une très grande valeur aussi bien dans les paysages semi-naturels que dans ceux marqués par l'intervention de l'homme. Outre leur rôle « d'élément de liaison », il faut également souligner l'importance vitale des haies pour la faune en termes de refuges et de source de nourriture.

Sur le territoire des communes concernées, l'activité agricole majoritairement herbagère, conduit à une structure agraire de bocage, composée de prés entourés de haies vives dans lesquels les unités d'exploitation agricole sont dispersées.

Face aux profondes modifications de l'agriculture depuis les années cinquante, le bocage s'est progressivement déstructuré (agrandissement des parcelles, disparition de haies, de vergers, ...). Les changements ont laissé des vestiges de bocage traditionnel plus ou moins importants selon les endroits.

Les haies d'espèces indigènes sont potentiellement soumises aux menaces suivantes :

- Arrachage ;
- Destruction de l'ourlet herbeux extensif en bordure de haie ;
- Simplification de la structure et de la composition de la haie, notamment par des tailles trop fréquentes ;
- Piétinement et eutrophisation liés à une fréquentation excessive par le bétail ou à une intensification des pratiques agricoles ;
- Arrêt de l'entretien entraînant un développement important en hauteur et le dégarnissement de la haie à sa base.

Grâce aux mesures agro-environnementales qui existent depuis 1994, les agriculteurs ont été sensibilisés et subventionnés pour le maintien des haies. En 2020, le Gouvernement wallon a lancé le programme opérationnel « Yes We Plant ! ».

Un projet LEADER de coopération entre les GAL « Pays de Herve », « Entre Vesdre et Gueule » et « 100 Villages – 1 Avenir » a été lancé, en 2018, avec l'objectif de renforcer la fonction environnementale et paysagère des haies sur l'ensemble du territoire des GAL.

Le long des bords de route, plusieurs communes réalisent un **fauchage tardif**, les rendant de cette manière plus accueillants pour la vie sauvage.

Le tableau suivant reprend les zones de fauchages tardifs sur les 4 communes.

**Tableau : Éléments linéaires de liaison écologique (km)**

	<b>Bords de route en fauchage tardif (km)</b>
<b>Eupen</b>	26
<b>Lontzen</b>	37
<b>Raeren</b>	88

<b>La Calamine</b>	18
<b>Total</b>	<b>169</b>

Source : DGO3 – 2022

### 1.5.5.3 Plans et conventions en faveur de la biodiversité

	Convention « Bords de routes et Fauchage tardif »	Plan Maya	PCDN	Gestion différenciée	Règlements communaux relatifs aux plantes invasives
<b>Eupen</b>	X	X	X	X	X
<b>Lontzen</b>	X	X	X	X	X
<b>Raeren</b>	X	X		X	X
<b>La Calamine</b>	X	X	X	X	X

### 1.5.6 Ressources en eau et gestion des eaux usées

La **distribution de l'eau potable** dans les trois communes est organisée sous la responsabilité de la SWDE (Société Wallonne Des Eaux). Un captage d'eau de surface, le barrage de la Vesdre (production journalière moyenne de 71.500 m<sup>3</sup>), assure l'approvisionnement en eau potable pour les quatre communes concernées.

Depuis quelques années, l'ensemble du territoire de la Région wallonne est divisé en sous-bassins hydrographiques afin de déterminer le régime **d'assainissement des eaux usées** d'un territoire.

Les deux plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH) couvrant la région concernent les sous-bassins hydrographiques de la Meuse Aval et celui de la Vesdre. Ils ont été réalisés par l'AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège). Le projet a été dressé par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) et approuvé par le Gouvernement wallon, pour le PASH de la Meuse Aval, le 4 mai 2006 (MB du 17 mai 2006) et adapté par l'Arrêté de la Région wallonne du 19 septembre 2013, pour le PASH de la Vesdre, le 10 novembre 2005 (MB du 2 décembre 2005) et adapté par l'Arrêté de la Région wallonne du 3 mai 2012. Depuis janvier 2018, la GPAA (Gestion Public de l'Assainissement Autonome) est installée avec l'objectif de garantir le bon fonctionnement des Systèmes d'Épuration Individuelle (AM du 1er décembre 2016).

La **commune de Lontzen** se trouve majoritairement en zone d'assainissement collectif. Actuellement, une station d'épuration collective (63048/01) se trouve sur le territoire de la commune. Il s'agit d'une station de 4.700 E.H. mise en service en 2011. Les eaux usées provenant d'Herbesthal, de Welkenraedt en partie et de Lontzen sont traitées dans cette station d'épuration (STEP). Une autre station, qui n'est pas encore réalisée, est prévue dans le hameau d'Astenet qui devra servir à traiter les eaux usées de Walhorn et d'Astenet. Le hameau de Rabothrath ainsi que certains quartiers d'Astenet et de Walhorn, quant à eux, se trouvent en zone d'assainissement autonome. La Laiterie de Walhorn dispose, en plus, d'une STEP industrielle.

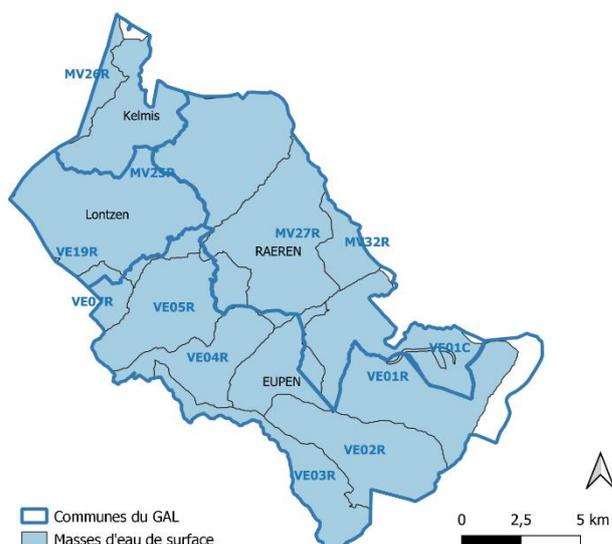
À part quelques quartiers, les villages de la **commune de Raeren** sont inscrits en zone d'assainissement collectif. Les eaux usées du nord de la commune (Hauset, Eynatten, Lichtenbusch, Raeren en partie) sont traitées dans la STEP « Gueule Aval » (63088/03/E01) de 22.275 E.H. située dans la commune de Plombières. Une petite STEP de 50 E.H. (63061/04) se trouve à Eynatten, mise en service en 1999. L'autre partie du village de Raeren est épurée dans les alentours d'Aix-la-Chapelle en Allemagne. Les eaux usées du hameau de Petergensfeld sont traitées dans le village de Roetgen (D).

À part le zoning industriel au nord, l'entièreté de la **commune d'Eupen** se trouve en zone d'assainissement collectif et est raccordée à la STEP de Membach (63004/01, commune de Baelen) de 25.416 E.H., mise en service en 1998. Le zoning industriel, quant à lui, est raccordé à la STEP de Wegnez (63058/04, commune de Pepinster) qui possède une capacité de 99.000 E.H. et qui traite les eaux usées de la région verviétoise.

La **commune de La Calamine** se trouve aussi majoritairement en zone d'assainissement collectif, dont les eaux usées sont traitées dans la STEP « Gueule Aval » (63088/03/E01) de 22.275 E.H. située dans la commune de Plombières. La zone d'activités de Hergenrath-Hochheid et le quartier Wolfsheide se trouvent en zone d'assainissement autonome.

### 1.5.7 Qualité des eaux de surface

Tous les résultats d'analyse (situation 2013) proviennent du site <http://eau.wallonie.be>. Chaque bassin versant est subdivisé en plusieurs masses d'eau de surface.



#### 1.5.7.1 Bassin versant de la Gueule

Les masses d'eau du bassin versant de la Gueule qui se trouvent dans le rayon d'étude sont la Gueule I, Gueule II, l'Iterbach et l'Inde.

### 1.5.7.1.1 Gueule I (MV25R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Moyen	<b>Paramètres généraux</b>	Moyen
	Moyen	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

\* Paramètres déclassants : orthophosphates, phosphore total, nitrites, azote amoniacal, nitrates, diatomées, macroinvertébrés

### 1.5.7.1.2 Gueule II (MV26R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Médiocre	<b>Paramètres généraux</b>	Moyen
	Bon	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

### 1.5.7.1.3 Iterbach (MV27R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Moyen	<b>Paramètres généraux</b>	Bon
	Moyen	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

### 1.5.7.1.4 Inde (MV32R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Très bon	<b>Paramètres généraux</b>	Très bon
	Très bon	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

## 1.5.7.2 Bassin versant de la Vesdre

Les masses d'eau du bassin versant de la **Vesdre** au sein du rayon d'étude sont le Ruisseau de Baelen, le Bach, la Vesdre II, la Helle, le réservoir de la Vesdre, le Getzbach et la Vesdre I (situation 2013).

### 1.5.7.2.1 Ruisseau de Baelen (VE07R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Moyen	<b>Paramètres généraux</b>	Moyen
	Bon	
	<b>Polluants spécifiques</b>	

	Bon	
--	-----	--

### 1.5.7.2.2 Bach (VE05R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Médiocre	<b>Paramètres généraux</b>	Bon
	Médiocre	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

### 1.5.7.2.3 Vesdre II (VE04R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Bon	<b>Paramètres généraux</b>	Moyen
	Bon	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

### 1.5.7.2.4 Helle (VE03R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Bon	<b>Paramètres généraux</b>	Très bon
	Très bon	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

### 1.5.7.2.5 Réservoir de la Vesdre (VE01L)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Bon et plus	<b>Paramètres généraux</b>	Non déterminé
	Non déterminé	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

### 1.5.7.2.6 Getzbach (VE02R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Très bon	<b>Paramètres généraux</b>	Très bon
	Très bon	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

### 1.5.7.2.7 Vesdre I (VE01R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
--------------------	------------------	---------------------

Très bon	Paramètres généraux	Très bon
	Polluants spécifiques	
	Bon	

### 1.5.8 Agriculture

Dans le canton d’Eupen, l’agriculture est plutôt orientée vers les petites exploitations. Ainsi, en 2020, la surface moyenne exploitée était de 51,74 hectares par exploitation. Au total, 6.002 hectares étaient exploités par l’agriculture, contre 5.817 hectares en 2010.

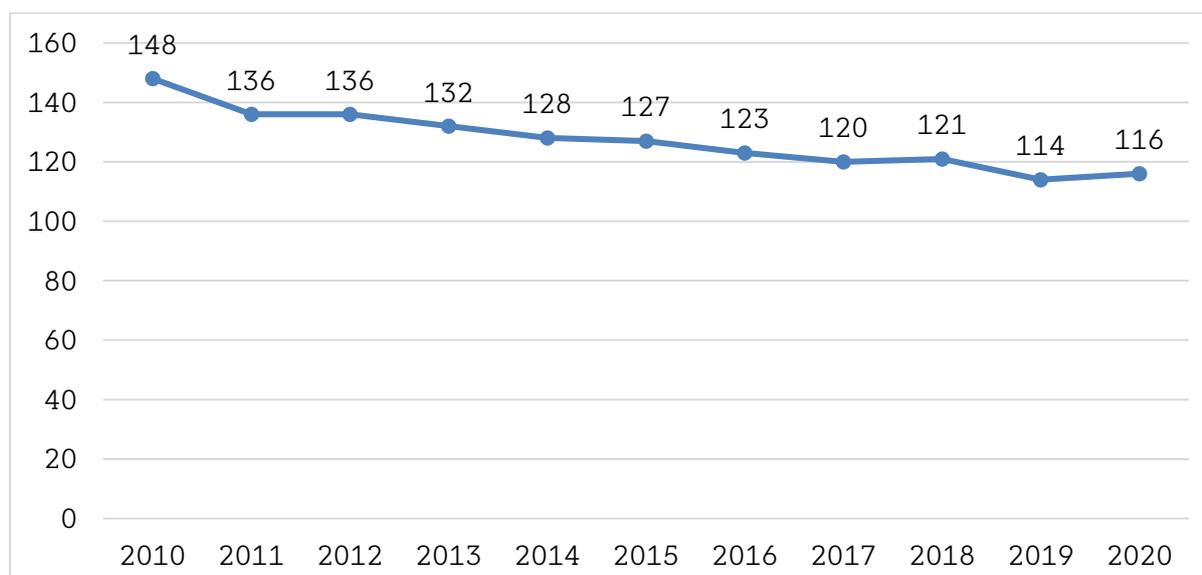
#### Nombre d’exploitations agricoles et leur surface exploitée par commune (2020)

Commune	Nombre d’établissements	Superficie totale (ha)	Surface moyenne par exploitation (ha)
Eupen	30	1.755	58,49
La Calamine	6	219	36,50
Lontzen	37	1.783	48,18
Raeren	43	2.246	52,23
<b>Canton d’Eupen</b>	<b>116</b>	<b>6.002</b>	<b>51,74</b>

Source : Statbel

Bien que la surface agricole exploitée ait augmenté depuis 2010, le nombre d’exploitations agricoles se trouve dans une tendance à la baisse ces dernières années. Ainsi, le canton d’Eupen connaît également la tendance générale d’une diminution du nombre d’exploitations, mais d’une augmentation de la taille des exploitations existantes.

#### Développement des exploitations agricoles (2010-2020)



Source : Statbel

89 % de la surface exploitée est constituée de prairies. Les 11 % restants sont des terres arables, dominées par les cultures fourragères (6,3 % de la surface agricole totale). En 2010, la part des prairies était encore un peu plus élevée (94 %), la part des terres arables n'étant que de 6,1 % et les cultures fourragères représentant 5,9 %.

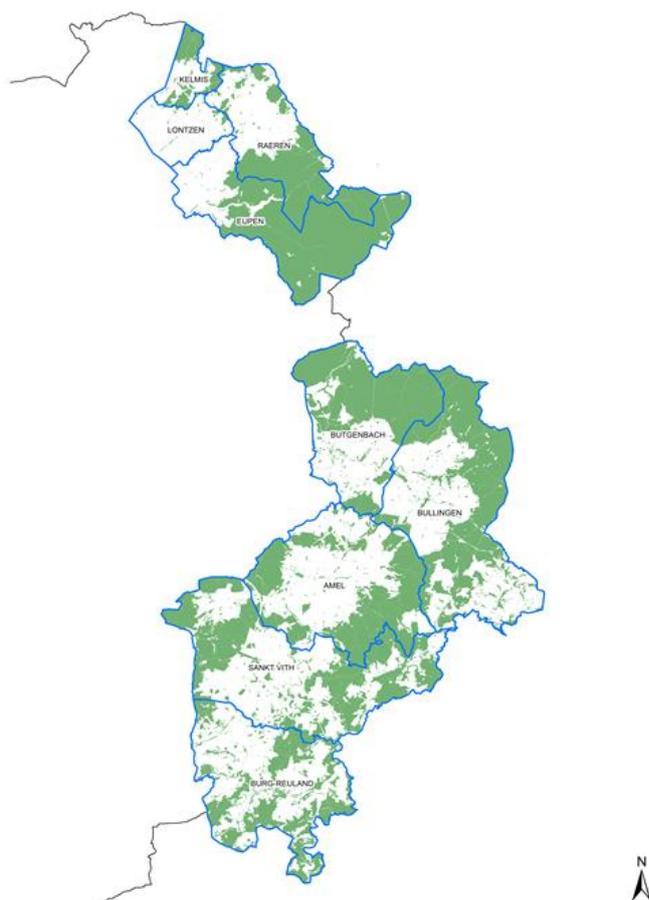
En 2020, il y avait près de 11.500 bovins dans le canton d'Eupen. La plupart sont des vaches laitières (plus de 6.200), suivies par les veaux (plus de 2.100), les bovins entre un et deux ans (près de 1.800) et les génisses (943). En 2010, on comptait encore près de 14.900 bovins avec 7.500 vaches laitières.

En outre, 5.155 porcs et 754 volailles ont été recensés en 2020.

### 1.5.9 Sylviculture

La sylviculture est d'une grande importance pour le canton d'Eupen, car elle fournit une matière première importante et contribue également à la qualité de vie élevée grâce à l'écosystème forestier. La sylviculture relève de la compétence de la Région wallonne.

Le canton d'Eupen compte 11.970 hectares de zones forestières. Sur ces 11.970 hectares, 11.717 hectares sont des zones forestières publiques, soit 98 %. Les 253 hectares restants (2 %) sont des forêts privées. Dans le canton de Saint-Vith, 73 % sont des forêts publiques. On trouve également d'autres proportions en Wallonie : Ici, 49 % sont en propriété publique et 51 % en propriété privée.



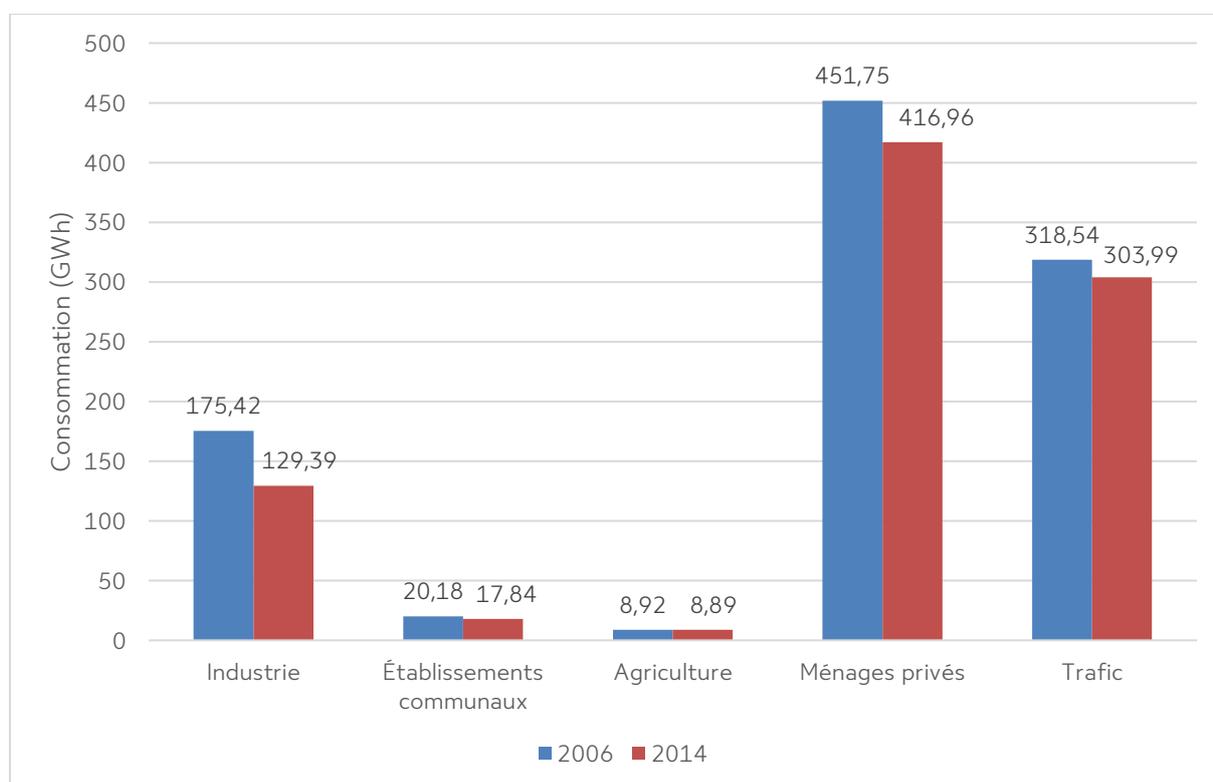
Source : Holz-Zoom Ostbelgien – Ausgabe 2018, OEWB.

### 1.5.10 Climat et énergie

En 2017, les neuf communes germanophones ont décidé d'adhérer à la « Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie », qui a été créée en 2008 par la Commission européenne. Son objectif est de rassembler et de soutenir, sur le plan organisationnel, les collectivités locales et les communes qui s'engagent volontairement à atteindre, voire à dépasser, les objectifs climatiques et énergétiques de l'UE.

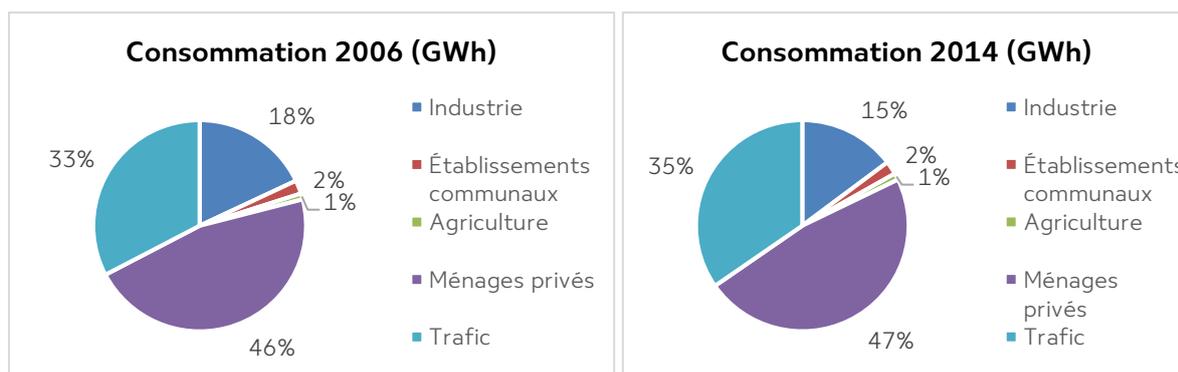
Le plan énergétique et climatique intégré pour la Communauté germanophone se base sur l'analyse des émissions de CO<sub>2</sub> des différentes communes. Un diagnostic a été établi pour l'ensemble du territoire de la Communauté germanophone à partir de données spécifiques à chaque commune. Pour établir l'inventaire des émissions de CO<sub>2</sub> de base, c'est l'année 2006 qui a été choisie comme année de référence. L'objectif est de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 40 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence. Pour ce faire, une distinction est faite entre les émissions directement liées aux activités des administrations publiques et les émissions dues à la consommation d'énergie de tous les secteurs dans les communes. Les données de consommation de tous les secteurs peuvent être ventilées comme suit pour le canton d'Eupen pour les années 2006 et 2014 :

#### Évolution de la consommation (2006-2014)



Le graphique montre que, entre 2006 et 2014, il y a eu une réduction de la consommation dans tous les secteurs considérés. Cette évolution globale a entraîné une réduction de 10 % de la consommation totale. La consommation totale se décompose comme suit pour 2006 et 2014 :

#### Composition en pourcentage de la consommation totale pour 2006 et 2014

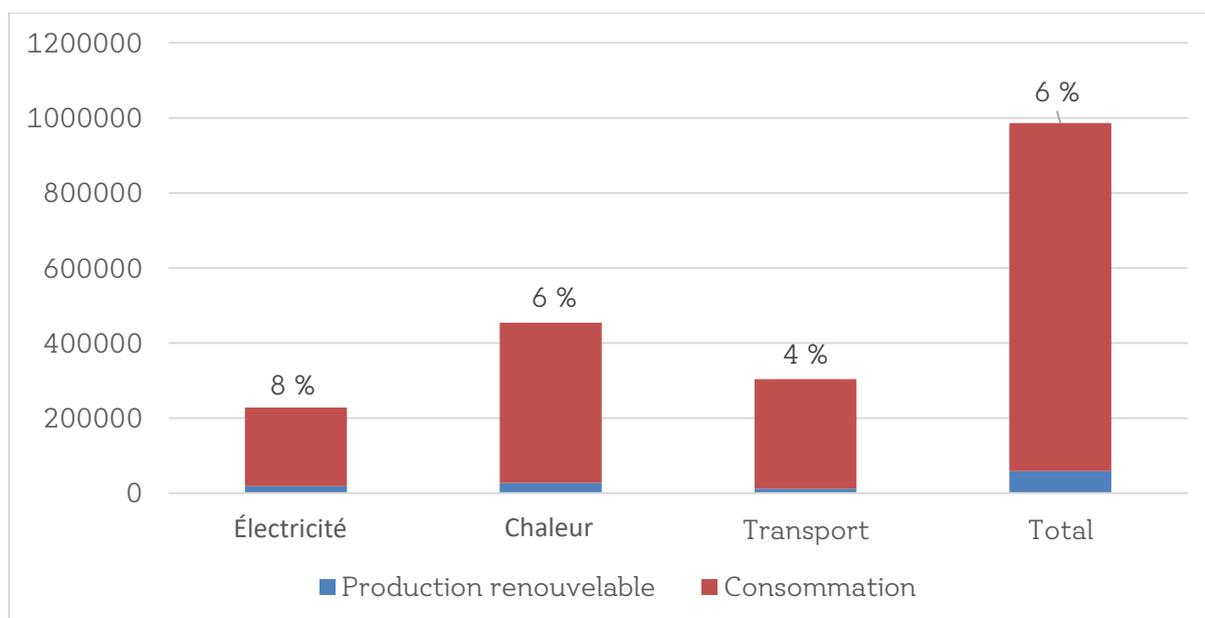


Source : Ministère de la Communauté germanophone

Proportionnellement, les ménages privés et la circulation représentent la plus grande part de la consommation totale de 2006 et 2014.

En 2006, la production d'énergie renouvelable ne couvrait que 1,8 % de la consommation totale, alors que, en 2014, 6,0 % de l'énergie consommée était produite à partir de sources d'énergie renouvelables.

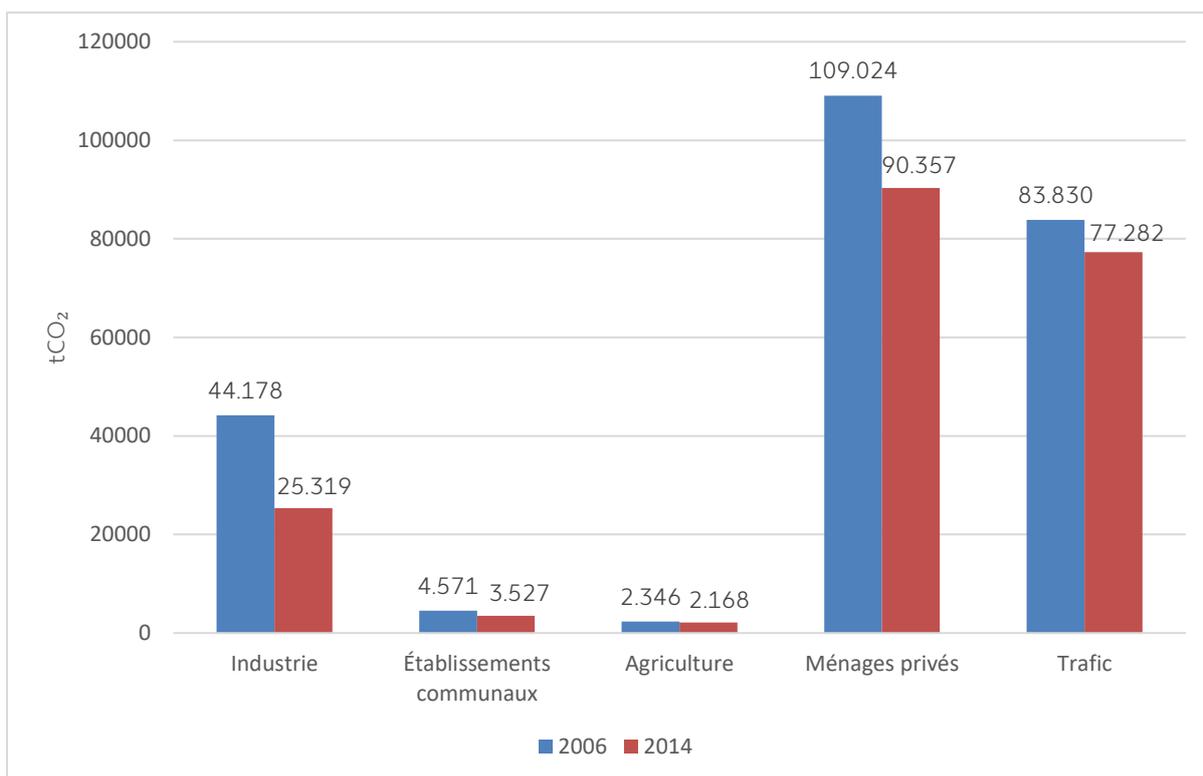
#### Couverture de la consommation totale par les énergies renouvelables (2014)



Source : Ministère de la Communauté germanophone

Le graphique suivant illustre l'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> entre 2006 et 2014.

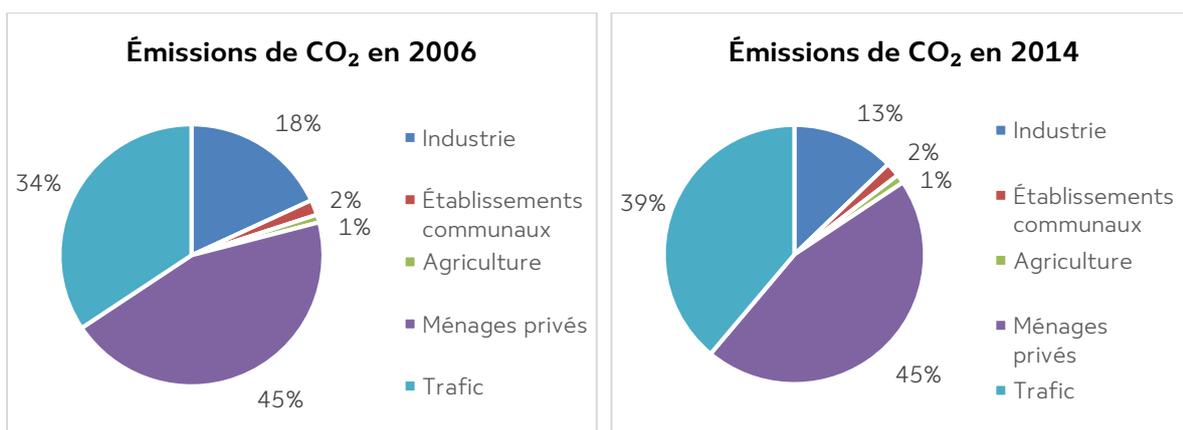
#### Évolution des émissions de CO<sub>2</sub> (en tonnes de CO<sub>2</sub>) entre 2006 et 2014



Source : Ministère de la Communauté germanophone

On perçoit une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 19 % pour le canton d’Eupen. Par analogie avec l’analyse des données de consommation, ce sont surtout les ménages privés et la circulation qui jouent un rôle important en ce qui concerne les émissions de CO<sub>2</sub>.

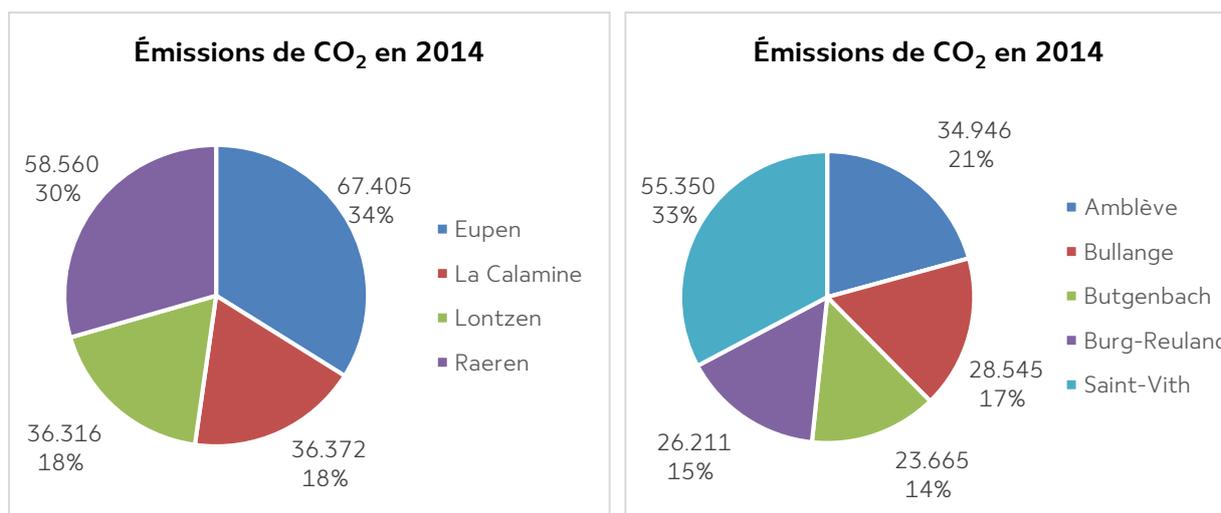
### Composition en pourcentage des émissions de CO<sub>2</sub> pour 2006 et 2014



Source : Ministère de la Communauté germanophone

La part de chaque commune dans l’émission totale se décompose comme suit :

### Pourcentage des différentes communes par rapport aux émissions totales de CO<sub>2</sub>



Source : Ministère de la Communauté germanophone

La part respective des communes dans les émissions totales est restée pratiquement inchangée entre 2006 et 2014. Eupen a une part plus importante dans les émissions totales, car elle compte le plus grand nombre d'habitants et l'industrie y joue un rôle important.

Sur le territoire du GAL, **Courant d'air** agit en tant qu'acteur local dans la thématique de l'énergie. Courant d'Air est une coopérative citoyenne d'énergie renouvelable reconnue comme entreprise d'économie sociale active dans l'est de la Belgique. Créée en 2009, la coopérative exploite des projets de production d'énergie renouvelable dans les secteurs éoliens, photovoltaïques, hydroélectriques et bientôt de la biomasse. L'information et la sensibilisation font également partie de ses objectifs, de même que l'engagement pédagogique dans les écoles. Conformément à la Charte REScoop, Courant d'Air applique les principes coopératifs universels, s'engage pour une transition énergétique démocratique aux mains des acteurs locaux et poursuit des missions dans l'intérêt commun.

## 1.6 PLANIFICATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

### 1.6.1 Nouvelles compétences

Depuis janvier 2020, la Communauté germanophone est responsable de l'exercice des compétences en matière d'aménagement du territoire, de logement et de certains domaines de l'énergie.

Avec la prise de compétence en matière d'aménagement du territoire, la Communauté s'est engagée dans un vaste processus de réforme qui se déroule en plusieurs phases et qui comprend entre autres un concept d'aménagement du territoire pour la Communauté germanophone. Grâce à cette compétence, la Communauté dispose de toutes les compétences nécessaires pour orienter le développement territorial, développer le futur cadre législatif et, en tant qu'autorité supérieure d'aménagement du territoire, prendre indépendamment des décisions en matière d'autorisations et de plans.

Avec sa propre stratégie territoriale, la Communauté germanophone se consacre à deux tâches essentielles : D'une part, il s'agit d'assurer une compatibilité entre les différentes utilisations sur le territoire (dans l'espace) de la Communauté, d'autre part, il s'agit d'offrir une marge de manœuvre à des visions de développement durables et porteuses d'avenir, qu'il convient de définir.

En ce qui concerne le logement, la Communauté germanophone est compétente pour ce que l'on appelle le logement public et privé ainsi que pour diverses primes et aides au logement et à l'énergie.

En matière d'énergie, la Communauté germanophone s'occupe des primes énergétiques pour les particuliers – par exemple pour les projets d'isolation ou la modernisation des installations de chauffage. À cela s'ajoute la gestion du Guichet de l'Énergie à Eupen.

La Communauté germanophone soutient également des projets pilotes des communes pour la mise en œuvre du plan énergétique et climatique, des mesures d'efficacité énergétique dans le cadre du décret sur les infrastructures ainsi que des mesures de lutte contre la précarité énergétique dans les ménages socialement défavorisés.

La Région wallonne reste compétente pour les aspects fiscaux et les domaines des installations photovoltaïques (à l'exception des chauffe-eaux solaires), des éoliennes et des certificats de performance énergétique des bâtiments (PEB).

### 1.6.2 Plan de secteur

Les plans de secteur sont un instrument contraignant de l'aménagement du territoire et réglementent l'utilisation des sols par le biais d'une partie cartographique et d'une partie textuelle.

Les plans de secteur actuels datent d'une époque où les cartes numériques, les systèmes d'information géographique et les logiciels de dessin n'existaient pas encore. Actuellement, on continue à travailler avec des cartes datant de 1979, établies à l'échelle 1:10.000. Ces cartes constituent la base légale des décisions en matière d'aménagement du territoire. Mais c'est aussi la raison pour laquelle il peut y avoir des difficultés, par exemple lors de la délimitation des zones, étant donné qu'à l'époque, aucune comparaison n'a été effectuée avec les parcelles cadastrales.

Les possibilités techniques actuelles permettent de mesurer la réalité au moins au mètre près et de la représenter cartographiquement avec précision. Cela mènera à l'avenir à devoir parler de numérisation également en ce qui concerne le plan de secteur. Cela permettra également de procéder à la fusion

définitive des trois plans actuellement en vigueur sur le territoire communautaire en un document communautaire global.

### 1.6.3 Structure de l'habitat

La structure de l'habitat du canton d'Eupen est marquée d'une part par un paysage varié et d'autre part par les structures d'habitat dispersées des quatre communes avec leurs nombreux villages. Par ailleurs, la sylviculture et l'agriculture caractérisent l'habitat.

Avec 96 km<sup>2</sup>, la commune d'Eupen est la plus grande du canton d'Eupen, tandis que La Calamine est la plus petite avec 18 km<sup>2</sup>. Le tableau ci-dessous illustre le caractère rural du canton d'Eupen.

**Tableau : Utilisation des terres en hectares (2021)**

	Surface bâtie	%	Surface non-construite	%	Surfaces inconnues	%	Total
Eupen	813,8	8,5 %	8.536,3	88,9 %	249,6	2,6 %	9.599,7
La Calamine	337,3	18,7 %	1.399,1	77,6 %	67,6	3,7 %	1.804,0
Lontzen	310,4	10,8 %	2.380,2	82,9 %	180,3	6,3 %	2.870,8
Raeren	609,2	8,4 %	6.430,0	88,3 %	242,0	3,3 %	7.281,3
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>2.070,6</b>	<b>9,6 %</b>	<b>18.745,5</b>	<b>87,0 %</b>	<b>739,5</b>	<b>3,4 %</b>	<b>21.555,6</b>

Source : IWEPS

Le tableau ci-dessous confirme les observations du tableau précédent, mais montre également le pourcentage relativement élevé de surfaces boisées dans les deux communes plus urbaines d'Eupen et de La Calamine. Mais ce qui frappe surtout, c'est le pourcentage élevé de prairies et de friches agricoles à Lontzen et l'absence quasi totale de surfaces boisées.

**Tableau : Surfaces non-bâties en hectares (2021)**

	Terres arables et cultures permanentes	Prairies et friches agricoles	Forêts	Environnements semi-naturels	Zones humides (bords de rivières, marais, tourbières...)	Plans d'eau
Eupen	0,3	1.606,7	4.861,2	595,2	1.328,7	144,2
La Calamine	0,3	541,2	808,1	38,5	0,5	10,5
Lontzen	0,0	2.263,1	83,8	32,3	0,0	1,0
Raeren	2,2	2.312,9	3.733,3	366,0	0,0	15,6
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>2,8</b>	<b>6.724,0</b>	<b>9.486,3</b>	<b>1.032,0</b>	<b>1.329,2</b>	<b>171,3</b>

Source : IWEPS

Les données relatives aux surfaces bâties ne révèlent que peu de surprises. La proportion de surfaces habitables correspond plus ou moins à la répartition de la population dans les neuf communes, la proportion de terrains habitables pour les communes urbaines d'Eupen et de La Calamine étant toutefois clairement inférieure à leur part de population dans la Communauté germanophone.

**Tableau : Surface construite en hectares (2021)**

	Surface habitable	Espaces occupés par des commerces, des bureaux et des prestataires de services	Surfaces utilisées par les services publics et les collectivités	Espaces de loisirs et espaces verts urbains	Surfaces occupées par des bâtiments agricoles	Surfaces à usage industriel et artisanal	Carrières, décharges et sites désaffectés	Infrastructure de transport	Autres surfaces bâties
<b>Eupen</b>	410,28	36,51	84,25	14,6	27,92	149,02	1,09	89,87	0,27
<b>La Calamine</b>	239,24	7,86	18,97	12,33	15,73	18,69	8,31	15,88	0,24
<b>Lontzen</b>	183,26	12,1	12,8	6,73	38,12	34,34	11,1	11,89	0,03
<b>Raeren</b>	366,19	16,51	36,93	11,93	33,91	73,07	0,36	70,24	0,07
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>1.198,96</b>	<b>72,98</b>	<b>152,95</b>	<b>45,58</b>	<b>115,68</b>	<b>275,11</b>	<b>20,86</b>	<b>187,88</b>	<b>0,6</b>

Source : IWEPS

Le concept de développement régional « Vivre dans les Cantons de l'Est 2025 » stipule que des structures d'habitat plus compactes doivent être créées à l'avenir afin d'assurer une politique d'habitat et une gestion des surfaces durables. « Cela implique notamment qu'on accorde la priorité à la rénovation plutôt qu'aux nouvelles constructions, aux constructions existantes plutôt qu'à l'affectation de nouvelles surfaces, à la garantie d'un équilibre fonctionnel pondéré entre logement, travail, services et détente ou encore à la protection de sites de grande valeur écologique par rapport aux revendications d'autres groupes d'intérêts. On tentera également d'éviter un nouveau morcellement du paysage, de définir des centres supérieurs régionaux garantissant des services de proximité pour la population ainsi que de renforcer la coopération intercommunale lors de l'affectation et du développement de surfaces commerciales. Parmi les autres objectifs, citons encore une législation simplifiée et compréhensible, des conseils efficaces dispensés par tous les acteurs et des procédures participatives accessibles ainsi qu'une étroite intégration des communes » (p. 29). La compétence en matière d'aménagement du territoire permet désormais de fixer le cadre correspondant, éventuellement obligatoire et légal, à ces principes directeurs.

#### 1.6.4 Surface habitable

La superficie totale du canton d'Eupen s'élève à 21.555,6 hectares au 1er janvier 2021. La surface habitable (surface du terrain, y compris le jardin, etc. ; pas de terrain en attente de construction) représente 1.198,96 hectares, ce qui, par rapport à la surface totale, donne un pourcentage de 5,6. Dans les cantons de Saint-Vith et de Malmedy, le pourcentage des surfaces d'habitation est plus faible (2,1 et 4,0 %) et plus élevé dans l'ensemble de la Wallonie (6,5 %). Depuis 2010, la surface habitable dans le canton d'Eupen a augmenté de 115,69 hectares (+10,7 %).

**Tableau : Comparaison de la surface habitable entre les communes et les années 2010 et 2021**

	2021		2010	
	Hectares	%	Hectares	%
<b>Eupen</b>	410,28	4,3	380,71	3,7
<b>La Calamine</b>	239,24	13,3	221,53	12,2
<b>Lontzen</b>	183,26	6,4	156,96	5,5
<b>Raeren</b>	366,19	5,0	324,08	4,4
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>1.198,96</b>	<b>5,6</b>	<b>1.083,27</b>	<b>4,8</b>

Source : IWEPS

### 1.6.5 Bâtiments et logements existants

En 2021, le nombre de bâtiments dans le canton d'Eupen s'élevait à 19.347. À la même date, on comptait 22.509 logements. Le tableau suivant montre le nombre de bâtiments et de logements par commune.

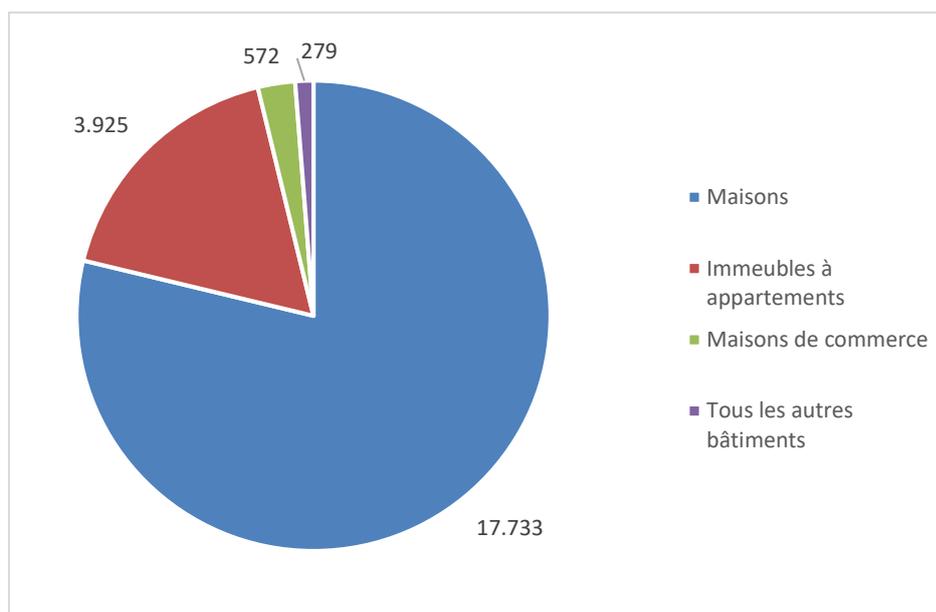
**Tableau : Nombre de bâtiments et de logements (2021)**

	Bâtiments	Logements
<b>Eupen</b>	7.594	9.650
<b>La Calamine</b>	4.437	5.359
<b>Lontzen</b>	2.519	2.531
<b>Raeren</b>	4.797	4.969
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>19.347</b>	<b>22.509</b>

Source : Statbel

La plupart de ces logements sont des maisons individuelles (17.733, soit 78,8 %). Les appartements représentent 17,4 % (3.925) des logements du canton d'Eupen, un pourcentage similaire à celui de la Wallonie (16,8 %) et inférieur à celui de l'ensemble de la Belgique (27,4 %).

**Figure : Types de logements (2021)**

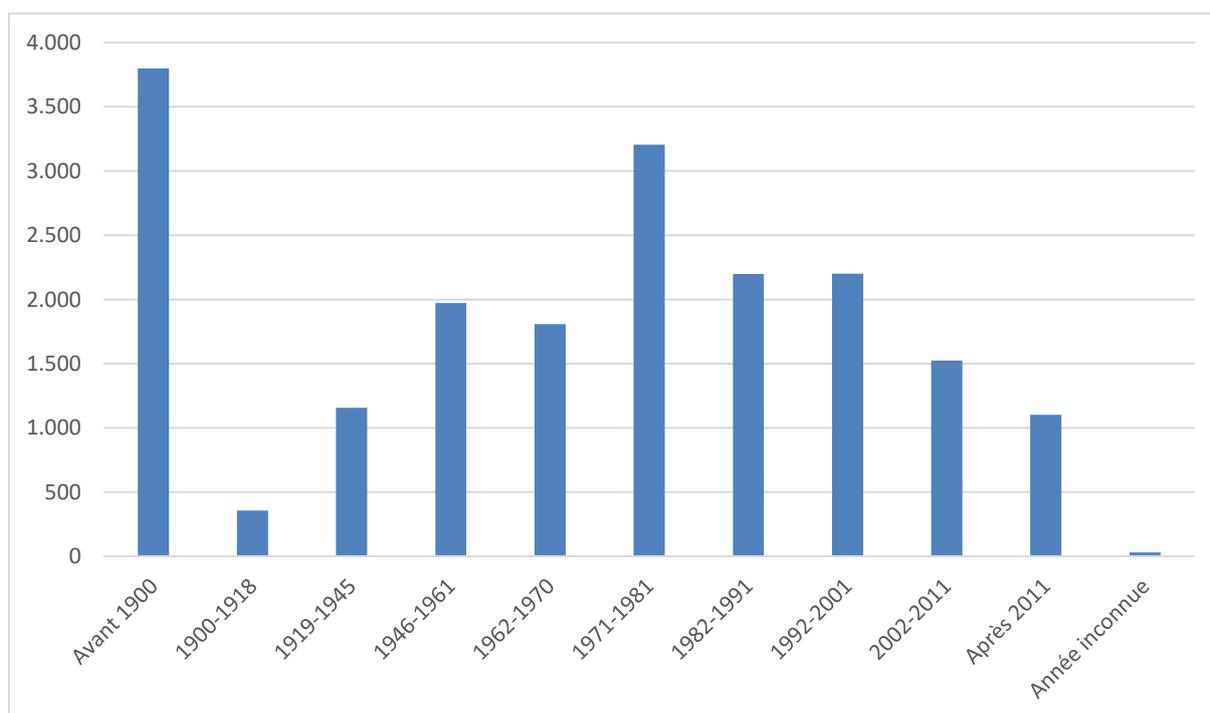


Source : Statbel

Entre 2010 et 2021, le nombre de bâtiments est passé de 17.930 à 19.347. Le nombre d'appartements a également augmenté au cours de cette période, passant de 20.145 à 22.509. La croissance du nombre d'appartements est due à l'augmentation du nombre de maisons (de 16.239 à 17.733) et d'appartements (de 2.550 à 3.925).

Si l'on considère les logements par année de construction, on peut constater que dans le canton d'Eupen, de nombreux bâtiments ont été construits avant 1900 et dans la période comprise entre 1971 et 1981.

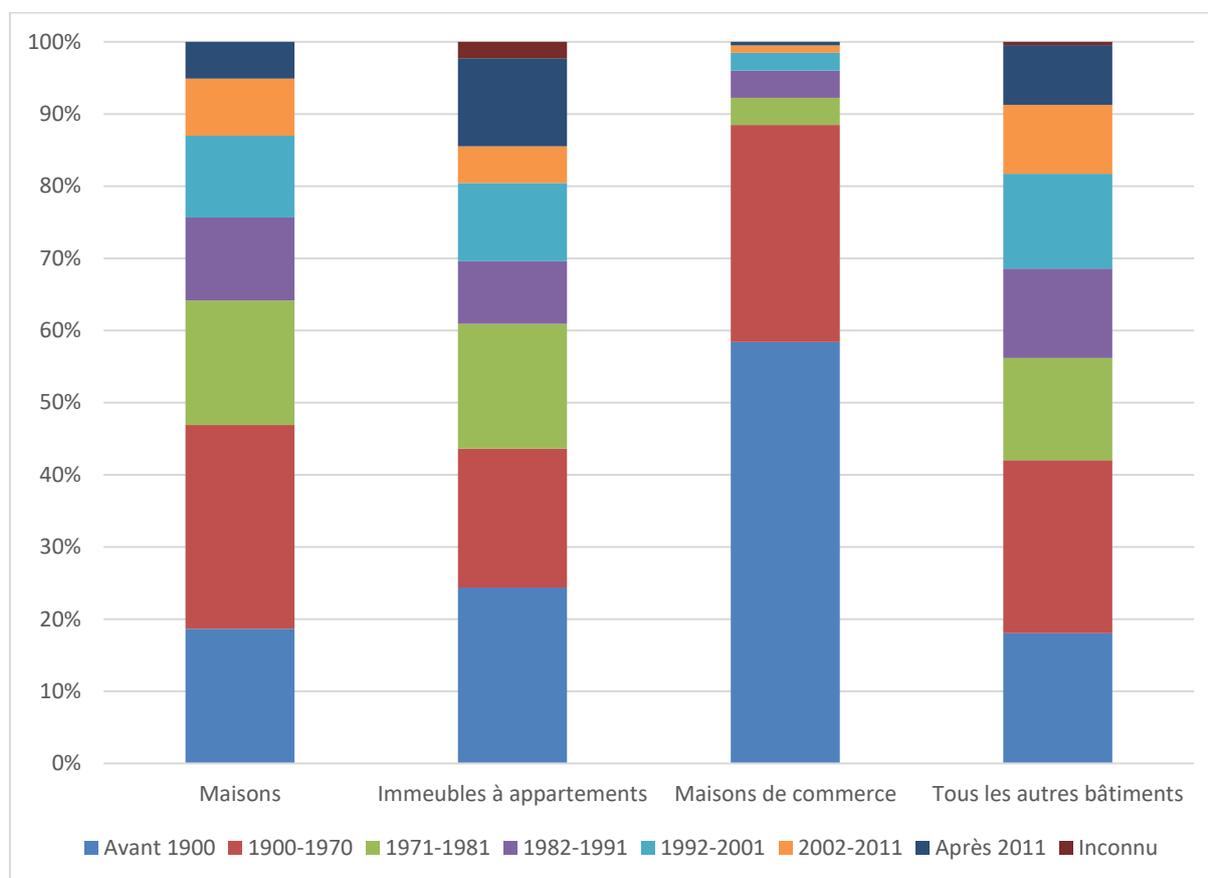
Figure : Année de construction des bâtiments occupés par les ménages (2021)



19,6 % des bâtiments ont été construits avant 1900. 27,5 % datent d'avant 1946. Les bâtiments construits après 2002 concernent 13,6 % des logements. Il convient de noter que les appartements

sont un peu plus récents : 17 % de ce type de biens immobiliers ont été construits après 2002 (voir graphique ci-dessous), alors que cela concerne 13 % des bâtiments pour les maisons.

**Figure : Année de construction du parc immobilier par type de bâtiment (2021)**



Source : Statbel

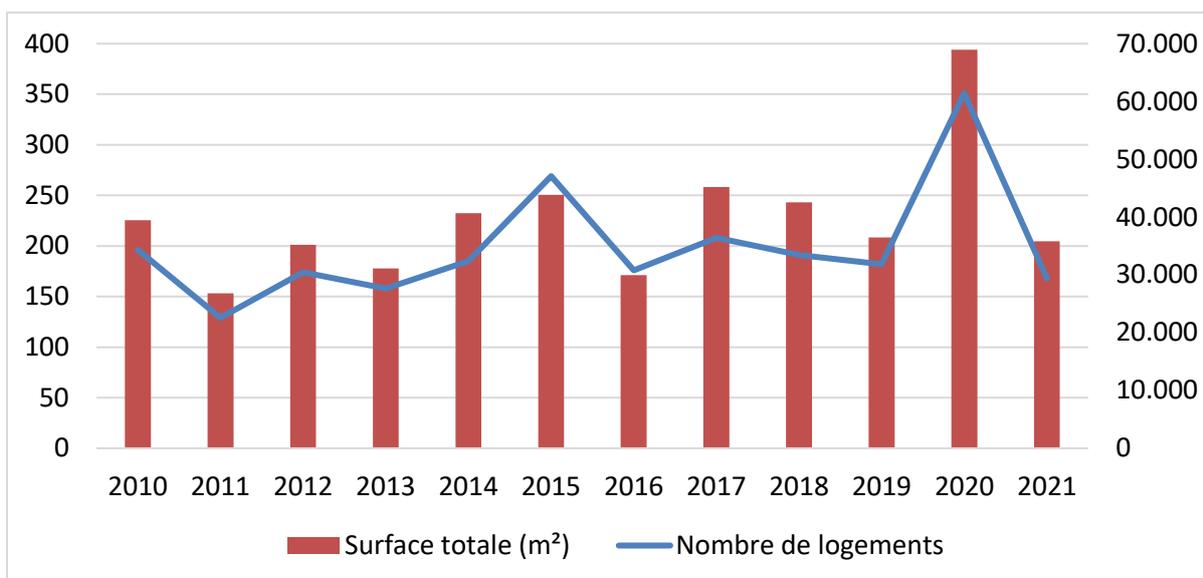
### 1.6.6 Permis de construire

Sur la période de 2010 à 2021, 2.387 nouveaux logements (appartements ou maisons) ont été autorisés à la construction dans le canton d’Eupen. Ces nouveaux logements correspondent à 1.156 nouveaux bâtiments. Durant la même période, la rénovation de 1.258 bâtiments d’habitation a été autorisée. Ainsi, 52,1 % de l’ensemble des permis de construire pour des bâtiments résidentiels ont été délivrés pour des rénovations et 47,9 % pour des constructions neuves. La part des nouvelles constructions est donc inférieure à celle du canton de Saint-Vith (50,4 %) et du canton de Malmedy (49,7 %) et supérieure à celle de la Wallonie (42,5 %).

De 2010 à 2021, le nombre total de permis de construire pour de nouveaux logements a fluctué dans le canton d’Eupen, avec un minimum en 2011 (129) et une valeur anormalement haute en 2020 (351). En Région wallonne, en revanche, le nombre de permis pour de nouveaux logements est en hausse depuis 2016 (2016 : 10.320 ; 2021 : 13.069). Dans les cantons de Saint-Vith et Malmedy, l’évolution n’a pas montré de tendance claire.

L’évolution de la surface totale des mètres carrés autorisés correspond à l’évolution du nombre de nouveaux logements autorisés.

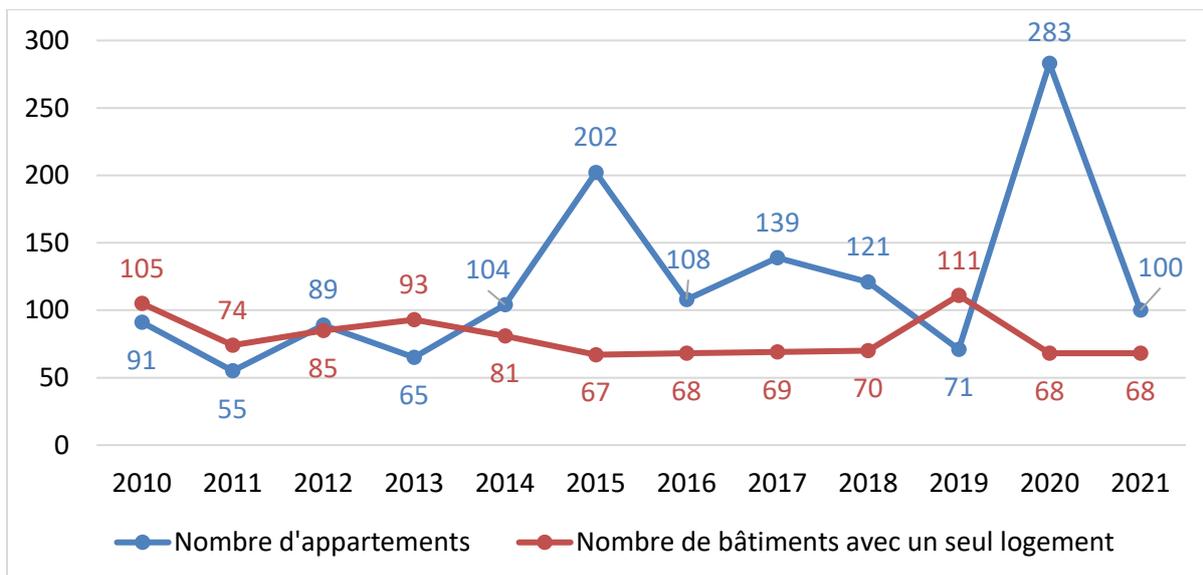
**Figure : Évolution du nombre de permis de construire et de la surface totale autorisée pour les nouveaux logements**



Source : Statbel

Le nombre de permis de construire pour de nouveaux logements peut être réparti entre les appartements et les immeubles d'un seul logement, c'est-à-dire les maisons individuelles. L'évolution est représentée dans le graphique ci-dessous.

**Figure : Évolution du nombre de permis de construire pour de nouveaux logements : appartements et maisons individuelles**

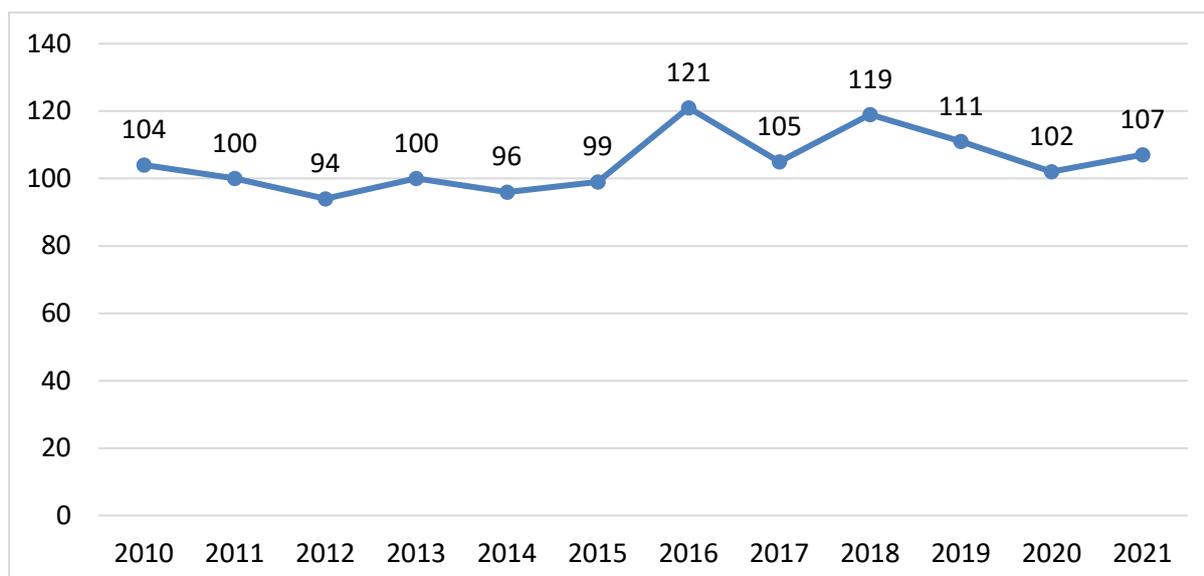


Source : Statbel

On constate que, dans la plupart des cas, davantage de permis de construire sont accordés à des bâtiments comprenant plusieurs logements. Le nombre de bâtiments à plusieurs logements autorisés fluctue depuis 2010, avec deux valeurs à la hausse en 2015 et 2020. Le nombre de maisons individuelles autorisées reste stable depuis 2015, avec un petit pic à la hausse en 2019.

Le nombre de permis de construire pour la rénovation de bâtiments résidentiels est resté au même niveau de 2010 à 2021.

**Figure : Évolution du nombre de permis de construire pour la rénovation de bâtiments**



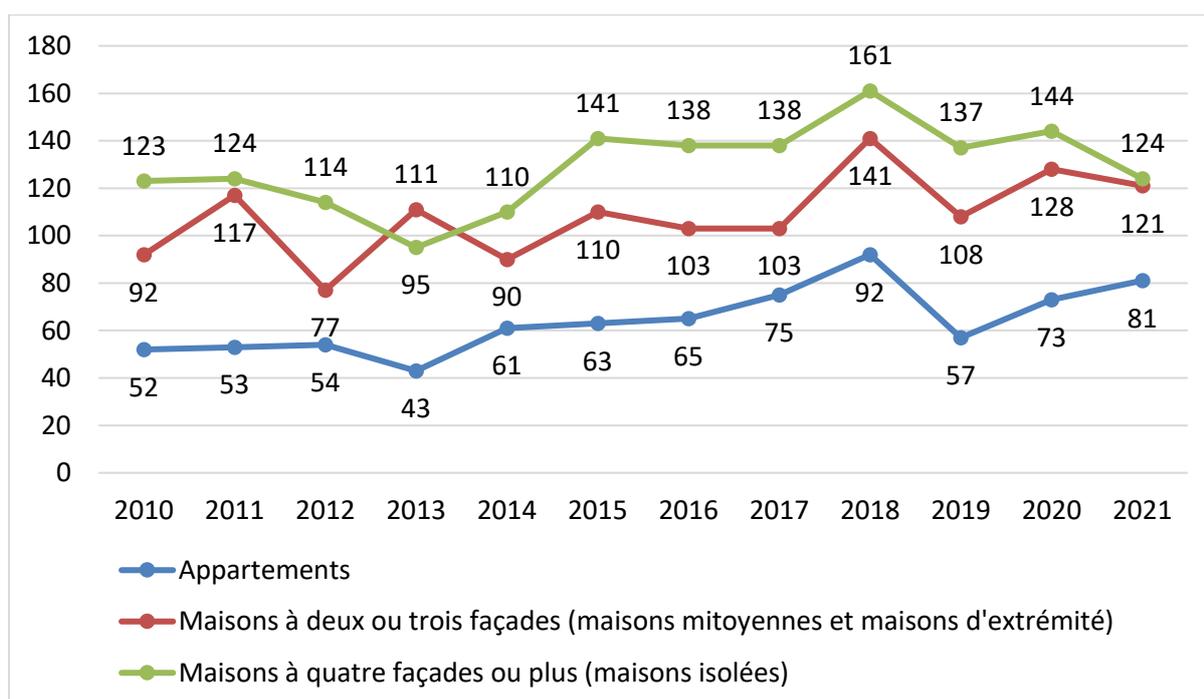
Source : Statbel

### 1.6.7 Ventes immobilières

Les statistiques sur les ventes immobilières se basent sur les ventes réelles (certifiées par un notaire). Seuls les prix de vente convenus, sans les frais annexes (droits d'enregistrement, frais de notaire, etc.), sont pris en compte dans le calcul des prix des biens immobiliers. La base de données du cadastre ne contient pas toutes les nouvelles constructions effectives et, lorsqu'elles existent, les données ne sont pas toujours correctes. La base de données du cadastre ne permet donc pas de dresser un tableau correct des ventes totales de logements neufs. Les statistiques présentées ici ne tiennent donc compte que des reventes et filtrent toutes les transactions concernant des bâtiments neufs.

Depuis 2010, on observe une légère tendance à la hausse du nombre de ventes immobilières réalisées.

Figure : Évolution du nombre de ventes immobilières de 2010 à 2021



Source : Statbel

En 2021, le prix médian d'une maison d'habitation dans le canton d'Eupen était de 219.000 €. Le prix médian est la valeur qui se situe au milieu si l'on classe tous les prix dans l'ordre. En 2010, ce prix était encore de 158.000 €. Le prix médian d'une maison isolée est de 291.000 € (2010 : 174.500 €) et celui d'une maison mitoyenne (deux ou trois façades) est de 179.750 € (2010 : 140.000 €).

Si l'on compare le canton de Saint-Vith avec celui d'Eupen, il apparaît clairement qu'il existe une grande différence en ce qui concerne le prix des maisons : en 2021, une maison dans le canton de Saint-Vith coûtait en médiane 170.000 €, soit 49.000 € de moins.

**Tableau : Prix médians et nombre de ventes dans les communes de la Communauté germanophone (2021)**

	Prix médian	Nombre de ventes
<b>Eupen</b>	203.750 €	95
<b>La Calamine</b>	218.000 €	82
<b>Lontzen</b>	215.000 €	20
<b>Raeren</b>	258.500 €	82

Source : Statbel

Le prix médian des appartements est passé de 105.000 € en 2010 à 162.500 € en 2021.

### 1.6.8 Prêt hypothécaire

Pour financer leur logement, et notamment leur logement en propriété, les ménages de l'Est de la Belgique ont principalement recours à des prêts hypothécaires qu'ils contractent auprès d'acteurs privés ou d'institutions publiques de crédit social. La dynamique du financement du logement en Communauté germanophone peut être illustrée par des indicateurs tels que le nombre de prêts hypothécaires en cours et le montant des crédits contractés. Les données traitées dans cette section proviennent de la Centrale des crédits aux particuliers de la Banque Nationale de Belgique. Depuis 2003, dans le cadre de la lutte contre le surendettement des ménages, cette centrale recueille toutes les données transmises par les prêteurs concernant les contrats de crédit à la consommation et les contrats hypothécaires conclus par des personnes physiques en Belgique.

La Centrale des crédits aux particuliers enregistre les défauts de paiement et stocke les données sur les emprunteurs en défaut de paiement pour une période variable. Au 31 décembre 2020, 9.550 crédits hypothécaires étaient enregistrés dans le canton d'Eupen. Le tableau ci-dessous montre la répartition par commune.

**Tableau : Nombre de prêts hypothécaires au 31/12/2020**

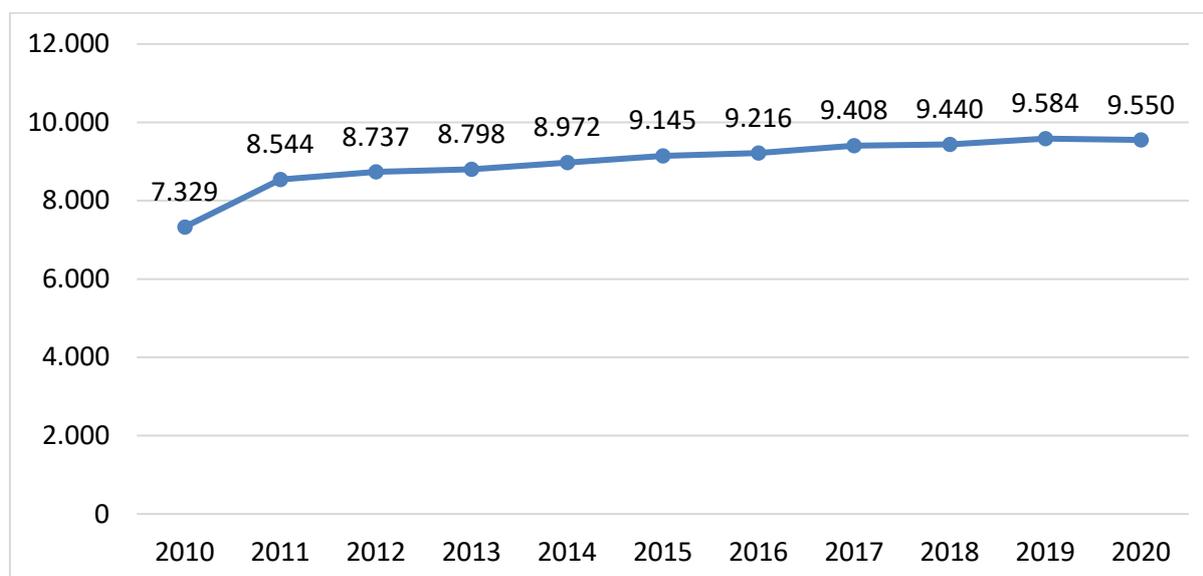
<b>Eupen</b>	4.083
<b>Lontzen</b>	1.544
<b>La Calamine</b>	1.944
<b>Raeren</b>	1.979

<b>Canton d'Eupen</b>	<b>9.550</b>
-----------------------	--------------

Source : Centrale des crédits aux particuliers

Depuis 2010, le nombre de prêts hypothécaires a augmenté dans chaque commune du canton d'Eupen. L'un des facteurs expliquant cette hausse est l'augmentation du nombre de ménages. Entre 2010 et 2020, les communes de Raeren (+40 %) et de Lontzen (+37 %) enregistrent la plus forte hausse des prêts hypothécaires, suivies des communes de La Calamine (+29 %) et d'Eupen (+24 %). Au total, cela donne une augmentation de 30 % pour le canton d'Eupen. Le nombre de prêts hypothécaires a augmenté plus fortement dans le canton de Saint-Vith (40 %) et moins fortement en Région wallonne (+24,6 %).

**Figure : Nombre de prêts hypothécaires dans le canton d'Eupen**



Source : Centrale des crédits aux particuliers

### 1.6.9 Taux de logements en propriété

Le taux de logements en propriété désigne le rapport entre les logements occupés par les propriétaires eux-mêmes et le nombre total de tous les logements. Selon le recensement de 2011, le taux de logements en propriété dans le canton d'Eupen est de 60 % et donc nettement inférieur à celui du sud de la Communauté germanophone (77 %). Des données plus récentes ne sont pas disponibles. Selon l'enquête SILC, une enquête européenne sur le revenu, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie, le taux de propriétaires en Belgique est de 71,1 % en 2020. Cette enquête n'est toutefois pas réalisée dans le canton d'Eupen.

### 1.6.10 Prix de location

En Belgique, tous les contrats de location doivent être enregistrés dans une base de données. Toutefois, la pratique d'enregistrement diffère entre les baux destinés exclusivement à l'habitation et les autres (locaux commerciaux, agricoles, bureaux, bâtiments mixtes, etc.) Les données auxquelles l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) a eu accès dans son étude sur le marché locatif en Région wallonne ne comprennent que les contrats de location destinés exclusivement à l'habitation. Dans la suite du texte, le terme base de données des baux enregistrés se réfère donc uniquement aux baux concernant exclusivement des logements. Les logements sociaux sont également

soumis à l'obligation d'enregistrement. Bien que l'enregistrement des contrats de location soit obligatoire, il est loin d'être systématique dans la pratique. Les sanctions en cas de non-enregistrement et les incitations à l'enregistrement sont limitées.

En outre, les données disponibles sont difficiles à utiliser pour mesurer le loyer du point de vue du « budget du ménage », étant donné que les modifications du loyer en cours de bail (notamment l'indexation) ou la fin effective du bail ne sont pas connues.

Dans le canton d'Eupen, 682 contrats de location ont été enregistrés en moyenne entre 2011 et 2015. Selon l'étude de l'IWEPS, le niveau de loyer (sans les charges) était de 545 € en 2015. Dans le sud de la Communauté germanophone, il est de 480 €, donc légèrement inférieur.

**Tableau : Nombre de baux enregistrés et loyer moyen (2015)**

	Enregistrements	Loyer moyen
<b>Eupen</b>	411	521 €
<b>La Calamine</b>	154	557 €
<b>Lontzen</b>	75	560 €
<b>Raeren</b>	139	594 €
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>779</b>	<b>545 €</b>

Source : IWEPS

### 1.6.11 Logement social

La société « Öffentliche Wohnungsbaugesellschaft Ostbelgien GmbH » (ÖWOB) est compétente pour les neuf communes germanophones. Elle est née de la fusion des sociétés de logement du sud (ÖWBE) et du nord (NOSBAU) en juin 2021. Son objectif est de mettre des logements publics à la disposition de personnes ou familles en situation précaire. Dans la pratique, la société construit et loue des logements.

Par ailleurs, l'agence immobilière sociale Tri-Landum ASBL (SIA) est active dans le nord de la Communauté germanophone. Sa mission consiste à proposer des logements de propriétaires privés à des personnes à faibles revenus. L'intermédiation offre certains avantages tant au locataire qu'au bailleur.

Le tableau suivant montre le nombre d'unités de logement des sociétés ÖWOB et Tri-Landum. Le nombre d'unités de logement est présenté par rapport au nombre total d'unités de logement dans le canton d'Eupen.

**Tableau : Nombre d'unités de logement social dans le canton d'Eupen (2020)**

	Toutes les unités d'habitation	Unités d'habitation Société publique de logement	Unités d'habitation agences immob. sociales	Somme des unités d'habitation ÖWOB et SIA	% des unités d'habitation
<b>Eupen</b>	9.650	483	54	537	5,6 %

<b>La Calamine</b>	5.359	421	13	434	8,1 %
<b>Raeren</b>	4.969	179	5	184	3,7 %
<b>Lontzen</b>	2.531	109	0	109	4,3 %
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>22.509</b>	<b>1.192</b>	<b>72</b>	<b>1.264</b>	<b>5,6 %</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Le canton d'Eupen compte 1.264 unités de logement social, ce qui représente 5,6 % de toutes les unités de logement, alors qu'au sud de la Communauté germanophone il n'y en a que 259, ce qui correspond à 1,7 % de toutes les unités de logement.

Depuis 2015, le nombre d'unités de logement social a augmenté de 89 (principalement grâce à Tri-Landum).

## 1.7 CULTURE, SPORT, JEUNESSE ET MEDIAS

L'autonomie de la Communauté germanophone repose sur l'autonomie de la langue et de la culture de la population. C'est précisément dans ces domaines que les Belges germanophones se distinguent des Flamands, des Wallons et des Bruxellois par un profil original.

La culture est l'un des domaines clés de l'autonomie communautaire. Parmi ces compétences communautaires, nous nous pencherons ici plus en détail sur les activités de jeunesse, la promotion de la culture, le folklore, le sport, les médias et le patrimoine culturel. L'éducation des adultes, qui fait traditionnellement partie des compétences culturelles de la Communauté, est brièvement présentée au chapitre 1.8.

### 1.7.1 Culture et sport

#### 1.7.1.1 Infrastructure culturelle et sportive

Les communes germanophones disposent d'une infrastructure culturelle et sportive très variée, dont la construction et l'entretien sont subventionnés à 60 % par la Communauté. Les propriétaires des infrastructures sont soit les communes elles-mêmes, soit des associations culturelles et sportives. Il existe souvent des formes mixtes dans lesquelles la commune est propriétaire, mais confie la gestion de l'infrastructure à une ou plusieurs associations.

Le centre culturel « Alter Schlachthof », qui a servi d'abattoir communal jusqu'en 1991, a ouvert ses portes le 4 septembre 2015 à Eupen. Il est placé sous la responsabilité de la régie communale autonome Tilia. L'ASBL « Chudoscnik Sunergia » sert de prestataire de services à Tilia et se charge de l'organisation et de l'exploitation des manifestations du centre culturel.

#### 1.7.1.2 Promotion de la culture

La vie culturelle dans le canton d'Eupen est marquée par une multitude d'associations. Parmi les associations culturelles, on distingue les associations de chant, de musique, de théâtre et les associations de carnaval ou de célibataires. En 2020, le canton d'Eupen comptait 86 associations culturelles avec près de 3.000 membres.

**Tableau : Associations culturelles dans le canton d'Eupen (2020)**

	Chant	Musique	Théâtre	Associations de carnaval et de célibataires	Nombre d'associations	Nombre de membres	Population
<b>Raeren</b>	5	3	3	7	18	642	10.818
<b>Lontzen</b>	4	2	1	3	10	485	5.833
<b>La Calamine</b>	6	6	3	11	26	925	11.212
<b>Eupen</b>	11	11	2	8	32	943	19.762

<b>Canton d'Eupen</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>86</b>	<b>2.995</b>	<b>47.625</b>
-----------------------	-----------	-----------	----------	-----------	-----------	--------------	---------------

Sources : Ministère de la Communauté germanophone et Statbel

Les données se basent sur les subventions de base des clubs en 2020. Pour certains clubs, le nombre de membres en 2020 n'est pas disponible. Pour ces clubs, les chiffres des années précédentes ont été pris en compte. Cependant, il y a aussi quelques clubs pour lesquels aucun chiffre n'est disponible.

Dans le domaine de la musique (dont fait partie le chant), les associations de la Communauté germanophone sont regroupées au sein de la fédération « Föderkam Ostbelgien ». Celle-ci se considère comme le représentant des intérêts des associations. En outre, elle fournit un soutien administratif, gère une bibliothèque de partitions et organise régulièrement des activités de promotion de la musique telles que des semaines de chant ou des play-in. Dans la publication « Föderkam - Une fédération et ses associations », 35 chorales et 25 associations musicales ont été recensées pour l'année 2020, soit un total de 60 associations. En 2010, elles étaient 69.

L'Académie de musique de la Communauté germanophone est un élément important de la promotion des associations artistiques amateurs. Elle propose un enseignement artistique dans les domaines de la musique, de la danse et de la langue. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, 616 élèves ont bénéficié de l'enseignement d'une quarantaine de disciplines dans le canton d'Eupen, dispensé par des enseignants à temps plein ou à temps partiel. L'enseignement est dispensé dans chaque commune de la Communauté germanophone.

Outre les associations artistiques amateurs, il existe dans la Communauté germanophone des opérateurs culturels professionnels. Ceux-ci façonnent et animent l'image culturelle et jouissent d'une grande reconnaissance bien au-delà des frontières de la Communauté germanophone. On parle aussi volontiers de la fonction d'ambassadeur des porteurs culturels pour la région.

À l'heure actuelle, dix opérateurs culturels sont soutenus structurellement dans et par la Communauté germanophone, dont six ont leur siège dans le canton d'Eupen : L'ASBL Chudoscnik Sunergia, l'ASBL Kulturelles Komitee Eupen, l'ASBL Meakusma, l'ASBL FiThe, l'ASBL Irene K. et l'ASBL Alter Schlachthof. Ces opérateurs culturels employaient 36,65 ETP au 30 juin 2021. En décembre 2022, le réseau culturel Eastbelgica, qui a son siège dans le nord de la Communauté germanophone, a également été reconnu comme opérateur officiel. La plupart de ces opérateurs culturels font appel à des bénévoles, sans lesquels de nombreuses manifestations ne pourraient pas être organisées. De plus, l'ASBL Agora et l'ASBL Ostbelgien Festival, qui ont leur siège dans le sud de la Communauté germanophone, sont actives dans le nord.

Par ailleurs, depuis 2014, l'« artiste des Cantons de l'Est » (« Künstler Ostbelgiens ») est désigné tous les trois ans. Le vainqueur reçoit 5.000 € et une bourse de travail de trois ans. Ce prix est un signe de reconnaissance pour tous les artistes des Cantons de l'Est. Cette récompense vise à refléter la scène artistique et créative riche et diversifiée de la région. Elle crée une opportunité de diffuser les œuvres et de faire connaître le savoir-faire des artistes.

La vie culturelle des habitants de l'Est de la Belgique est également marquée par les grandes villes environnantes. Les Cantons de l'Est disposent d'une riche offre culturelle en langue allemande, française ou néerlandaise à Aix-la-Chapelle, Cologne, Trèves, Liège, Maastricht ou Bruxelles. Cette offre urbaine est certainement utilisée – comme partout dans les régions rurales. On ne dispose toutefois pas de chiffres sur l'intensité et la répartition géographique de cette utilisation.

### **1.7.1.3 Patrimoine culturel**

#### **1.7.1.3.1 Musées et sociétés d'histoire locale**

La Communauté germanophone compte six musées reconnus, dont quatre dans le canton d'Eupen : le musée de la poterie à Raeren, le musée de la ville d'Eupen, le musée d'art contemporain (IKOB) à Eupen et le musée Vieille Montagne à La Calamine. La base de la reconnaissance en tant que musée est l'accomplissement des missions muséales de base : collecter, conserver, étudier et transmettre.

Outre les musées reconnus, il existe d'autres collections d'histoire locale dans le canton d'Eupen.

#### **1.7.1.3.2 Protection des monuments historiques et des sites**

La Communauté germanophone est compétente en matière de protection des monuments historiques et des sites sur le territoire du canton d'Eupen. Un décret relatif à la protection des monuments, petits monuments, ensembles et sites ainsi qu'aux fouilles régit les aspects importants suivants :

- Procédure de classement et classement qui en découle avec les droits et obligations des propriétaires ;
- Zones de protection des monuments (par exemple, monument classé et bâtiment voisin) ;
- Mesures de transfert, d'expropriation ou d'indemnisation ;
- Création de répertoires de tous les objets classés ;
- Petit patrimoine et autres bâtiments significatifs ;
- Fouilles archéologiques ;
- Missions et fonctions de la Commission pour la protection des monuments et sites ;
- Mesures en cas d'infraction au « Décret sur le patrimoine » ;
- Subsidés en vue de l'entretien.

En avril 2022, dans le canton d'Eupen, 136 objets étaient classés.

#### **1.7.1.3.3 Archéologie**

La mission du Service archéologique de la Communauté germanophone consiste à étudier l'histoire de la région et des personnes qui s'y sont installées et y ont vécu. Des fouilles de sauvetage ciblées ainsi que des mesures d'accompagnement des travaux doivent permettre de mieux documenter l'histoire qu'auparavant. Grâce à de nombreuses mesures d'accompagnement des travaux à Raeren, où des vestiges intéressants de l'histoire séculaire de la poterie sont toujours mis au jour, les connaissances archéologiques de la localité s'élargissent.

#### **1.7.1.4 Folklore**

Le folklore et les coutumes de la Communauté germanophone comprennent le carnaval, la nuit de mai, les kermesses, les fêtes du tir avec tir à l'oiseau, le cortège et le feu de la Saint-Martin ou encore les petits chanteurs à l'étoile (Sternsinger).

C'est au carnaval, considéré comme la « cinquième saison », qu'est attribué le plus d'importance. Le carnaval est rhénan et se distingue ainsi nettement des autres traditions carnavalesques belges. Le point culminant est le carnaval de rue avec le défilé des Vieilles Femmes le jeudi gras et les grands cortèges de rue le dimanche de carnaval, le lundi des Roses et le mardi des Violettes.

Dans le canton d'Eupen, 29 associations folkloriques subventionnées au total sont actives et comptent près de 1.300 membres, bien que le nombre de membres ne soit pas disponible pour quatre d'entre elles. Pour la majorité d'entre elles, il s'agit d'associations de carnaval.

### 1.7.1.5 Sport

En 2020, le canton d'Eupen comptait 147 clubs sportifs reconnus avec plus de 11.000 membres. La répartition par commune est présentée dans le tableau ci-dessous. Près de 41 % des membres sont des jeunes âgés de moins de 18 ans.

**Tableau : Clubs sportifs dans le canton d'Eupen (2020)**

	Clubs de sport	Membres	Dont jeunes
<b>Eupen</b>	54	5.495	2.280
<b>La Calamine</b>	42	2.359	913
<b>Lontzen</b>	16	1.082	410
<b>Raeren</b>	35	2.086	912
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>147</b>	<b>11.022</b>	<b>4.515</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Comme pour les associations culturelles, les données se basent sur les subventions de base des associations en 2020. Pour quelques associations, le nombre de membres en 2020 n'est pas disponible. Pour ces associations, les chiffres des années précédentes ont été pris. Cependant, il existe également quelques associations pour lesquelles aucun chiffre n'est disponible.

Dans les disciplines sportives suivantes, les clubs peuvent s'affilier à une fédération sportive spécialisée : football, football amateur, volley-ball, tennis, tennis de table, équitation, ski et sports d'hiver, gymnastique, cyclisme, boxe, taekwondo, échecs, randonnée pédestre, bowling, tir à la perche et tir à plat. Ces fédérations sont représentées à des degrés divers dans les structures sportives belges. Alors que certaines sont reconnues comme un troisième partenaire à part entière aux côtés des fédérations flamandes et francophones, d'autres ne peuvent exprimer leurs intérêts qu'à un niveau régional ou provincial.

Trois des quatre communes disposent de « conseils du sport » locaux reconnus. Ils jouent un rôle clé dans les communes. Ils sont le lien entre les clubs d'une commune et le point de contact du ministère pour de nombreuses décisions de politique communale. La tâche essentielle d'un conseil du sport local est de représenter les intérêts sportifs de sa commune. Ils gèrent et répartissent les heures d'entraînement dans les installations sportives de la commune, organisent une cérémonie annuelle de remise des prix sportifs et contrôlent les rapports d'activité que les clubs sportifs doivent remettre chaque année. Les conseils du sport sont ouverts à tous les clubs sportifs de leur commune. Il en existe à Eupen, La Calamine et Raeren.

Jusqu'en 2020, le Conseil du sport de la Communauté germanophone était le représentant officiel des organisations sportives de la Communauté germanophone. Il se considérait comme le « porte-parole » des associations sportives et des fédérations sportives spécialisées de la Communauté germanophone.

- Dans le cadre d'un dialogue structuré du Conseil du sport et de la ministre des Sports avec les fédérations sportives reconnues ainsi que du projet « Renforcer les structures sportives » du

Concept de Développement Régional III (REK III), certains changements ont été prévus dans la structure sportive en Communauté germanophone.

Les missions actuelles du Conseil du sport en Communauté germanophone seront à l'avenir reprises par l'association faîtière pour le sport en Communauté germanophone. L'ASBL « Leitverband des Ostbelgischen Sports », en abrégé LOS, a été reconnue en tant qu'association faîtière par le Gouvernement de la Communauté germanophone par Arrêté du 3 septembre 2020.

### 1.7.2 Jeunesse et animation

Les associations de jeunesse et l'animation jeunesse en milieu ouvert jouent un rôle important dans le canton d'Eupen.

En 2020, il y avait dans le nord de la Communauté germanophone six associations de jeunesse reconnues avec 18 unités/groupes de jeunes. Chaque unité/groupe de jeunes est à son tour subdivisé en sous-groupes spécifiques à l'âge. Dans la Communauté germanophone, environ 3.600 enfants et jeunes étaient encadrés dans le cadre d'activités hebdomadaires. Il n'existe pas de répartition entre le nord et le sud. Les organisations actives dans le nord de la Communauté germanophone sont la Jeunesse Rurale Catholique (Katholische Landjugend, en abrégé KLJ), les scouts Hohe Seen, les scouts Au fil de la Vesdre, le Patro filles Saint-Raphaël Eupen, le Patro garçons Saint-Nicolas Eupen et Ocarina (organisation de jeunesse proposant des vacances et des animations pour enfants, anciennement Jeunesse et Santé). Les organisations de jeunesse emploient des animateurs à plein temps (trois au total en Communauté germanophone) ainsi que de nombreux responsables de groupes de jeunes bénévoles.

Dix centres d'animation jeunesse fonctionnent en milieu ouvert.

En outre, tant au nord qu'au sud des Cantons de l'Est, le service d'animation jeunesse mobile « Streetwork » est actif pour les jeunes de 12 à 30 ans.

À côté de cela, il existe à Eupen un centre d'information pour la jeunesse. Celui-ci propose des informations et des conseils aux jeunes sur les thèmes les plus divers : éducation et formation, recherche d'emploi, séjours à l'étranger, sexualité, loisirs, etc. Par ailleurs, le centre d'information jeunesse propose également différentes offres pour classes scolaires et groupes de jeunes.

Le Conseil de la jeunesse germanophone (Rat der Deutschsprachigen Jugend, en abrégé RdJ) est l'association de jeunes, centres de jeunesse, conseils de jeunesse, jeunes partis et organisations de jeunesse de la Communauté germanophone. Il défend leurs intérêts et relève leurs défis.

Le bureau de la jeunesse (Jugendbüro) est un prestataire de services pour le travail extrascolaire des enfants et des jeunes dans la Communauté germanophone et promeut la stratégie de l'apprentissage tout au long de la vie. Il se veut une plaque tournante pour les préoccupations des enfants, des jeunes, des animateurs et des associations. Il a pour objectif de soutenir les jeunes et les animateurs de jeunesse de la Communauté germanophone et de créer des possibilités qui conduisent à un développement du domaine de la jeunesse.

L'importance de l'animation jeunesse dans les différentes communes est illustrée par le tableau suivant :

#### **Tableau : Importance de l'animation jeunesse dans les différentes communes**

	Population (01/01/2021)	Jeunes de 10 à 30 ans (01/01/2021)	Nombre d'unités/de groupes de jeunes (2020)	Nombre d'ETP dans l'animation jeunesse en milieu ouvert (2020)
<b>Eupen</b>	19.762	4.975	9	2,5
<b>La Calamine</b>	11.212	2.473	2	1,5
<b>Lontzen</b>	5.833	1.365	2	1,0
<b>Raeren</b>	10.818	2.363	5	1,5
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>47.625</b>	<b>11.176</b>	<b>18</b>	<b>7,5</b>

Sources : Statbel et Ministère de la Communauté germanophone

A partir de 2023, le nouveau concept d'animation jeunesse régionale de la communauté germanophone sera appliqué à l'animation jeunesse en milieu ouvert. Ce concept est axé sur "l'ancrage local, l'action régionale et la réflexion globale". L'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent, de créer des offres concrètes et d'impliquer les acteurs locaux afin de créer des coopérations solides. Ce concept a le potentiel de restructurer complètement le travail actuel avec les jeunes.

### 1.7.3 Médias

#### 1.7.3.1 Journaux

Le seul quotidien germanophone de Belgique est le Grenz-Echo, avec un tirage papier de 7.193 exemplaires (2021). Le journal est également disponible en ligne. Le Grenz-Echo emploie environ 45 personnes, dont 20 à la rédaction. L'accent est mis sur l'actualité locale et régionale ainsi que belge. Le journal se définit comme chrétien et politiquement indépendant. Dans le cadre du décret sur l'aide à la presse quotidienne, le Grenz-Echo reçoit une aide à la presse du budget communautaire.

Aussi, il existe un journal publicitaire, le « Wochenspiegel », qui est distribué gratuitement chaque semaine dans tous les ménages. Il est financé par la publicité imprimée et les petites annonces. Selon ses propres informations, 33.000 foyers du nord de la Communauté germanophone (Eupen, Raeren, Lontzen et La Calamine) et des communes voisines le reçoivent.

#### 1.7.3.2 Radio et télévision

Belgischer Rundfunk (« radiodiffusion belge », en abrégé BRF) est la seule station de radio publique de langue allemande en Belgique. En résumé, la mission de la BRF est de fournir à tous les citoyens des informations, de l'éducation, de la culture et du divertissement. Cela inclut également les offres qui ne répondent qu'aux goûts ou aux besoins d'une minorité. Pour que les chaînes puissent conserver leur indépendance, les pouvoirs publics, donc indirectement les contribuables, supportent la majeure partie des coûts des stations de radio. En effet, contrairement aux radios privées, le service public de radiodiffusion ne peut inclure de la publicité dans ses programmes que de manière limitée.

Le portail de la BRF propose, en plus des infos à lire, des actualités en continu, des infos de services, des radios en direct et des podcasts. Les reportages télévisés peuvent également être consultés.

La BRF compte 75 collaborateurs sur place et de nombreux collaborateurs indépendants. Elle dispose de trois studios : la rédaction principale à Eupen compose quotidiennement 15 émissions d'information nationales et internationales et deux magazines avec des sujets eurégionaux et internationaux ainsi que le magazine télévisé. La rédaction nationale à Bruxelles fournit au studio d'Eupen des informations nationales et européennes d'actualité. Le studio régional de Saint-Vith est le pilier au sud de la zone de diffusion.

Les sondages téléphoniques réguliers que la BRF fait réaliser par des instituts d'études de marché en Communauté germanophone attestent d'une grande notoriété et d'un grand nombre d'auditeurs.

La Communauté germanophone compte également quatre stations de radio privées : 100,5 Das Hitradio, Radio 700 (Elsenborn), la station régionale Radio Contact et la station locale Radio Sunshine à Lontzen. Il existe également quelques radios Internet sur le territoire de la Communauté germanophone. Toutes les stations établies sur le territoire de la Communauté germanophone, qu'elles émettent au niveau régional, local ou sur Internet, doivent obtenir une autorisation préalable du Conseil des médias.

En plus de la télévision de la BRF, la chaîne « Offener Kanal » a diffusé des émissions sur sa propre fréquence dans le réseau câblé jusqu'à fin 2020. Il s'agissait d'une ASBL qui rendait possible la télévision citoyenne dans les Cantons de l'Est.

Bien entendu, les Belges germanophones utilisent la riche offre médiatique nationale et internationale. Même si l'on ne dispose pas de données fiables sur la consommation de médias, il est clair que l'on regarde surtout la télévision allemande et que l'on écoute surtout la radio germanophone. Mais un groupe de personnes dont les proportions n'ont pas été précisées s'informe aussi régulièrement sur les radios et les journaux belges francophones. La possibilité de recourir simultanément aux médias francophones et germanophones constitue une part importante de l'identité culturelle.

### **1.7.3.3 Magazines en ligne**

Tous les médias implantés dans la région de langue allemande ont également leur propre site Internet, parfois avec des contributions audio et vidéo. Par ailleurs, il existe en Belgique deux magazines de langue allemande qui paraissent exclusivement sur Internet.

Trois journalistes allemands ont créé Belgiqueinfo.net en 2002. Il s'agit d'un site web avec blog, géré par une ASBL basée à Bruxelles. Belgiqueinfo.net s'adresse en priorité aux germanophones vivant en Belgique. Il propose avant tout des articles de fond, des explications et des conseils utiles pour les « nouveaux Belges ».

Le magazine en ligne « Ostbelgien Direkt » est publié depuis juillet 2012. Le blog est géré par un journaliste indépendant et est basé à Eupen. Il se veut une contribution à la liberté de presse et d'opinion en Communauté germanophone. Il propose principalement des reportages ainsi que des informations sur la politique, le sport, la culture et la société.

### **1.7.3.4 Centre de médias et réseau de bibliothèques**

La Communauté germanophone compte au total 37 bibliothèques publiques, y compris le Centre de médias (Medienzentrum), dont le siège est à Eupen. 10 de ces 37 bibliothèques se trouvent dans le canton d'Eupen. Elles sont pour la plupart installées dans des écoles et des paroisses, sont gérées par

des bénévoles et sont également ouvertes le week-end. Outre les bibliothèques publiques, il existe, en Communauté germanophone, 11 bibliothèques spécialisées subventionnées, dont huit se trouvent dans le canton d'Eupen. Celles-ci tiennent à disposition des livres et des revues sur des thèmes bien précis, par exemple la bibliothèque de l'association d'histoire et de musée d'Eupen. Les neuf écoles secondaires de la Communauté germanophone et la Haute École Autonome (AHS) d'Eupen sont toutes équipées de nouvelles médiathèques selon un concept uniforme.

Le Centre de médias de la Communauté germanophone propose de nombreux services autour des médias et travaille en étroite collaboration avec les bibliothèques. Il est un service à gestion séparée (Dienst mit getrennter Geschäftsführung, en abrégé DGG).

#### **1.7.3.5 Cinéma**

Il existe un cinéma dans le canton d'Eupen : le « Cinema » à Eupen, géré par le Comité culturel et disposant d'une salle. En 2019, le nombre total de spectateurs s'élevait à 11.874. L'offre de films est très large et va du cinéma d'art et d'essai aux films spécialisés en tout genre, en passant par des films exigeants et sélectionnés pour les enfants et les jeunes, des films familiaux, des comédies, des drames, des films d'action, des documentaires et des films musicaux. Le cinéma mainstream fait bien sûr partie de l'offre de programmation, le cinéma mettant ici l'accent sur des productions plus exigeantes.

#### **1.7.3.6 Édition et librairies**

La maison d'édition la plus importante et la plus connue de la Communauté germanophone est la maison d'édition « Grenz-Echo Verlag », dont le siège est à Eupen. Elle imprime et distribue le quotidien Grenz-Echo, plusieurs revues et magazines et des livres de plus de 130 auteurs. Elle propose aussi des livres d'art et des livres illustrés sur la Belgique et l'Euregio Meuse-Rhin, une série de livres de voyage et des ouvrages de fiction d'auteurs régionaux (p. ex. humour, anthologies, littérature policière). Depuis 2018, elle concentre ses activités sur les livres spécialisés régionaux, en mettant l'accent sur les loisirs et la gastronomie.

Le canton d'Eupen compte trois librairies qui, par nature, doivent s'affirmer face à une forte concurrence dans les grandes villes environnantes.

## 1.8 ENSEIGNEMENT ET FORMATION

### 1.8.1 Principes fondamentaux de l'enseignement

#### 1.8.1.1 Réseaux d'écoles

La Communauté germanophone distingue trois réseaux d'écoles : l'enseignement libre subventionné (FSUW), l'enseignement officiel subventionné (OSUW) et l'enseignement communautaire (GUW).

Les écoles de l'enseignement libre subventionné sont des écoles catholiques organisées par l'ASBL « Bischöfliche Schulen in der Deutschsprachigen Gemeinschaft » et subventionnées par la Communauté germanophone. Il n'existe actuellement pas d'autres pouvoirs organisateurs privés en Communauté germanophone.

Les écoles de l'enseignement officiel subventionné sont des écoles primaires de droit public organisées par les communes et subventionnées par la Communauté germanophone.

Les écoles de l'enseignement communautaire sont des écoles de droit public organisées par la Communauté germanophone et qui reçoivent des dotations. Le GUW est placé sous la tutelle directe de la ministre de l'Enseignement, de la Recherche et de la Formation de la Communauté germanophone.

La Haute École Autonome des Cantons de l'Est (AHS) à Eupen est née de la fusion des trois anciennes écoles supérieures des deux réseaux d'enseignement FSUW et GUW et est placée sous la responsabilité d'un Conseil d'administration autonome.

#### 1.8.1.2 Écoles et nombre d'élèves

Durant l'année scolaire 2021-2022, 7.876 élèves ont fréquenté une école dans le canton d'Eupen : 19,7 % l'école maternelle, 38,6 % l'école primaire et 34,7 % l'école secondaire dans l'enseignement ordinaire. Les 7 % restants se sont réparti entre l'enseignement supérieur (3,4 %), l'enseignement spécialisé (3,1 %), les soins infirmiers (0,3 %) et l'enseignement à temps partiel (0,2 %).

**Tableau : Élèves par niveau scolaire (2021-2022)**

Enseign. Lieu	maternel	primaire	secondaire	spécialisé	à temps partiel	soins infirmiers	supérieur	Total
<b>Eupen</b>	633	1.349	2.381	246	17	21	265	4.912
<b>La Calamine</b>	358	714	354	-	-	-	-	1.426
<b>Lontzen</b>	213	366	-	-	-	-	-	579
<b>Raeren</b>	351	608	-	-	-	-	-	959
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>1.555</b>	<b>3.037</b>	<b>2.735</b>	<b>246</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>265</b>	<b>7.876</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Il existe également une multitude de petites entités scolaires dans l'enseignement ordinaire. Pour l'année scolaire 2021-2022, le canton d'Eupen comptait 16 établissements d'enseignement primaire et le nombre d'élèves variait entre 74 élèves au minimum et 348 élèves au maximum dans une école.

En comparaison avec le canton de Saint-Vith, les écoles primaires sont plus grandes : dans le canton de Saint-Vith, 24 des 38 écoles primaires ont moins de 50 élèves, dans le canton d'Eupen, ce n'est le cas pour aucune école. La répartition des élèves dans les écoles primaires des différentes communes correspond à peu près à la répartition de la population. Eupen se situe ici légèrement au-dessus de la part de la population. Eupen reçoit quelques élèves de Baelen (33), Lontzen (27) et Raeren (51). De plus, Lontzen a quelques élèves de Welkenraedt (56). La commune de Raeren se situe un peu en dessous de sa part de population, car de nombreux enfants de la commune fréquentent une école en Allemagne ou à Eupen (51). De nombreux enfants de La Calamine vont également à l'école en Allemagne, mais il y a 88 élèves de Plombières qui fréquentent une école primaire à La Calamine.

Le canton d'Eupen compte 16 établissements d'enseignement maternel pour l'année scolaire 2021-2022. Le plus petit établissement compte 42 élèves et le plus grand 158. Trois établissements comptent moins de 50 élèves, dans le sud de la Communauté germanophone, c'est le cas pour 33 des 39 écoles maternelles.

2.735 jeunes sont inscrits dans les quatre écoles secondaires. Elles sont réparties sur deux communes : Eupen et La Calamine, Eupen abritant trois des quatre écoles. Le nombre d'élèves par école se situe entre 354 et 880 élèves. Entre les années scolaires 2010-2011 et 2021-2022, le nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire a baissé de 3.063 à 2.735. Une des raisons de cette évolution est que le nombre de jeunes de 12 à 17 ans dans le canton d'Eupen a baissé de 3.414 (01/01/2010) à 3.167 (01/01/2021). C'est surtout dans l'enseignement général que l'on a observé une forte baisse du nombre d'élèves pendant la période susmentionnée. L'augmentation des élèves primo-arrivants au cours de l'année scolaire 2016-2017, présentée dans le tableau ci-dessous, est due à la crise européenne des réfugiés. En réaction, une nouvelle base juridique a été créée en Communauté germanophone pour l'année scolaire 2017-2018 afin d'organiser des classes et des cours d'apprentissage linguistique pour les élèves primo-arrivants.

**Tableau : Évolution du nombre d'élèves secondaires par type d'enseignement**

	2010-2011	2012-2013	2014-2015	2016-2017	2018-2019	2020-2021	2021-2022
<b>Enseignement général</b>	2.192	2.100	2.001	1.812	1.839	1.805	1.764
<b>Enseignement professionnel</b>	373	403	392	357	380	415	414
<b>Enseignement technique de transition</b>	61	97	92	151	127	146	167
<b>Enseignement des compétences techniques</b>	428	462	421	386	341	327	363
<b>Élèves primo-arrivants</b>	9	11	-	38	28	28	26
<b>Étudiants libres</b>	-	-	1	-	2	-	1
<b>Total</b>	3.063	3.073	2.907	2.744	2.717	2.721	2.735

Source : Ministère de la Communauté germanophone

### 1.8.2 Kaleido Ostbelgien

En septembre 2014, les centres psycho-médico-sociaux de la Communauté germanophone (centres PMS), le Service pour l'enfant et la famille (Dienst für Kind und Familie, en abrégé DKF), les centres de santé, les soins dentaires scolaires et la prévention du sida ont été regroupés au sein de « Kaleido Ostbelgien ».

Kaleido a pour objectif de favoriser le développement sain des enfants et des jeunes de la Communauté germanophone âgés de -9 mois à 20 ans. Des équipes multidisciplinaires garantissent l'accomplissement de cette mission, du suivi des futurs parents au conseil ou à l'accompagnement des jeunes adultes jusqu'à 20 ans.

### 1.8.3 Formation des classes moyennes

Les moyennes entreprises ont une grande importance en Communauté germanophone. Le 31 octobre 2021, le canton d'Eupen comptait au total 292 entreprises formatrices reconnues, 458 apprentis dans les cours de spécialisation (apprentis, apprentis en formation élémentaire et volontariats de maîtrise) répartis sur trois années de formation ainsi que 155 élèves chef d'entreprise (également uniquement dans la spécialisation, bien qu'il y ait également quelques élèves chef d'entreprise qui ne suivent actuellement « que » les cours de gestion d'entreprise). La plupart des entreprises formatrices sont des micro-entreprises de moins de 50 employés.

Dès le début du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les élèves de la Communauté germanophone ont la possibilité de suivre une formation des classes moyennes dans une entreprise formatrice et un centre de formation et de formation continue des classes moyennes (Zentrum für Aus- und Weiterbildung des Mittelstands, en abrégé ZAWM). Une autre possibilité d'enseignement en alternance est l'enseignement à temps partiel (Teilzeitunterricht, en abrégé TZU), qui se déroule dans un centre d'enseignement scolaire à temps partiel rattaché à une école secondaire ainsi que dans des entreprises et qui doit servir à orienter davantage les jeunes. Actuellement, il existe un centre d'enseignement à temps partiel dans chacune des deux écoles secondaires techniques d'Eupen et de Saint-Vith. Par rapport à la formation en alternance classique, qui est certifiée par un certificat d'apprentissage en cas de réussite, les élèves de l'enseignement à temps partiel reçoivent à la fin de l'année scolaire une attestation des connaissances acquises. Il est également possible d'obtenir le certificat de fin d'études primaires ainsi que l'attestation d'orientation de la deuxième et de la troisième année de l'enseignement professionnel ou le certificat d'aptitude de la sixième année de l'enseignement professionnel.

L'éventail des formations professionnelles proposées est large : En date du 20 mai 2021, l'Institut de formation et de formation continue des classes moyennes (Institut für Aus- und Weiterbildung des Mittelstands, en abrégé IAWM) répertoriait sur son site web 73 métiers de formation – dont la plupart dans les domaines technique et artisanal. Les compétences sont concentrées dans les domaines de la construction, de la mécanique, de la métallurgie et de l'électricité.

En 2021, l'âge moyen d'entrée en apprentissage était de 19,8 ans.

Dans les Cantons de l'Est, environ 95 % (selon une étude de l'Office de l'emploi de la Communauté germanophone) des apprentis trouvent régulièrement un emploi dans les six semaines suivant la fin de leur apprentissage. Ce résultat est souvent considéré comme une preuve de la qualité de la formation des PME, mais il pourrait aussi être le résultat d'une gestion de la transition de l'apprentissage vers l'emploi qui fonctionne bien ou la conséquence d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

De manière générale, on constate une baisse du nombre d'apprenants depuis 2016. Alors que le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage était de 169 en 2010, ce chiffre a oscillé entre 151 et 177 jusqu'en 2016, puis a baissé continuellement pour atteindre 126 en 2016. Ensuite, le nombre a fluctué (127 en 2017, 138 en 2018, 131 en 2019 et 151 en 2020). En 2021, 142 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés. La raison de ce recul n'est pas à chercher dans le manque d'offres de places d'apprentissage : En 2021, 80 places d'apprentissage en entreprise n'ont pas pu être occupées par un candidat approprié, ce qui montre clairement que les entreprises de l'Est de la Belgique sont confrontées au phénomène de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Ce phénomène est renforcé d'une part par le nombre croissant d'entreprises nouvellement agréées pour l'apprentissage et d'autre part par la diminution de la population du public cible classique (les 15 à 19 ans). En outre, la part des femmes dans les nouveaux contrats d'apprentissage n'était que de 23 % en 2021, ce qui a également une influence sur le nombre de places d'apprentissage inoccupées.

En 2021, les professions les plus populaires étaient celles de charpentier et d'électricien, chacune comptant 12 nouveaux contrats.

Au-delà de la formation professionnelle de base, le ZAWM propose la formation de chef d'entreprise ainsi que de nombreuses formations continues spécialisées et interdisciplinaires. En 2020, 120 formations continues ont été organisées sur le site d'Eupen, pour un total de 1.249 participants.

#### **1.8.4 Recherche et enseignement**

La Communauté germanophone dispose de sa propre école supérieure : la Haute École Autonome des Cantons de l'Est (Autonome Hochschule Ostbelgien, en abrégé AHS), située à Eupen et fondée en 2005 en tant que regroupement de trois écoles supérieures de différents porteurs.

Son programme prévoit des études (bachelier) dans trois filières : en sciences infirmières et sciences de la santé, en sciences de l'éducation et, en collaboration avec le ZAWM d'Eupen, en sciences financières et administratives. Par ailleurs, au niveau de l'enseignement secondaire professionnel complémentaire, elle propose une formation au brevet en sciences infirmières et sciences de la santé ainsi qu'une année préparatoire en vue de l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires devant le jury de la Communauté germanophone. Pour l'année scolaire 2021-2022, l'AHS comptait 265 étudiants, la majorité venant de la Communauté germanophone, 15,5 % du Luxembourg et d'Allemagne.

Le canton d'Eupen se trouve à proximité immédiate de neuf universités qui proposent une multitude de formations, situées à Aix-la-Chapelle, Trèves, Luxembourg, Liège, Namur, Louvain-la-Neuve, Bruxelles, Maastricht et Hasselt. À proximité immédiate, il existe aussi un grand nombre d'établissements d'enseignement supérieur proposant les spécialisations les plus diverses. L'enquête « Quelle voie chois-tu après obtention de ton diplôme de l'enseignement secondaire ? » réalisée par l'Office de l'emploi et Kaleido au cours de l'année scolaire 2021-2022 a révélé que, dans le nord de la Communauté germanophone, 60 % des diplômés souhaitent poursuivre leurs études en Allemagne. Depuis l'enquête de 2009, cette proportion a augmenté de 34 % dans le canton d'Eupen. Près de 30 % des diplômés du canton d'Eupen ont déclaré vouloir étudier en Belgique. En 2010, ils étaient encore près de 70 %.

## **1.9 SOCIAL**

### **1.9.1 Institutions**

#### **1.9.1.1 Centres publics d'action sociale**

Les Centres Publics d'Action Sociale, ou CPAS, prennent leur origine dans la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 et existent depuis lors dans chaque commune. L'objectif d'un CPAS est de soutenir les personnes en difficulté. Les assistants sociaux des CPAS ont pour mission de rechercher avec les personnes concernées les causes de la situation de détresse et de développer ensemble des solutions. Ensuite, le Conseil de l'action sociale, dont dépend chaque CPAS, décide de l'aide accordée.

#### **1.9.1.2 Centres de consultation**

##### **1.9.1.2.1 Association de défense des consommateurs**

L'association de défense des consommateurs des Cantons de l'Est est active dans trois grands domaines : la défense des consommateurs, la médiation de dettes et le développement durable. Les conseillers proposent, sur rendez-vous, des consultations personnelles et téléphoniques, notamment dans les domaines suivants : droits des consommateurs, droit commercial, droit du bail, assurances et crédits.

##### **1.9.1.2.2 Services de médiation des dettes**

Les services de médiation de dettes reconnus dans le canton d'Eupen sont le CPAS de la commune de Raeren et le service de médiation des dettes des communes d'Eupen, La Calamine et Lontzen. Ces services donnent les premiers conseils généraux à toutes les personnes surendettées. Ils analysent les revenus et les dépenses et dressent la liste du patrimoine et des dettes. En outre, ils vérifient, le cas échéant, la validité juridique des demandes des créanciers. Enfin, ils examinent la possibilité d'un plan de remboursement ou d'autres mesures de désendettement et informent sur la possibilité d'un règlement collectif des dettes.

#### **1.9.1.3 Institutions et projets sociaux**

En plus des institutions déjà mentionnées, il existe de nombreuses autres institutions sociales :

- La maison de rencontre d'Eupen est gérée par des bénévoles et a pour objectif de créer un lieu de rencontre pour les personnes en quête d'aide, en particulier celles qui sont très isolées, de les informer et de les conseiller et, le cas échéant, de les orienter vers d'autres services.
- Les institutions de l'économie sociale favorisent l'intégration sociale et professionnelle des personnes qui ont de grandes difficultés à trouver un emploi sur le marché primaire du travail. L'économie sociale a été présentée au chapitre 1.3.3.
- La Croix-Rouge de Belgique organise des formations aux premiers secours, des postes de secours, des dons de sang et des services de garde, elle loue du matériel, contribue à la lutte contre la pauvreté grâce aux colis alimentaires et bourses aux vêtements et s'occupe des personnes et des familles d'origine immigrée.

- Le projet « Stundenblume » de l'association des femmes rurales offre un soutien complémentaire aux personnes ou aux familles qui en ont besoin.
- La ligne d'écoute téléphonique anonyme « 108 » en langue allemande.
- L'association Saint-Vincent de Paul aide les personnes pauvres du nord de la Communauté germanophone sous forme de chèques alimentaires et d'accompagnement dans les démarches administratives.
- Les lieux de rencontre sociaux « Patchwork » à Saint-Vith, le centre d'animation « Ephata » à Eupen, la « Maison de quartier Cardijn » à Eupen, la « Maison de la famille » à La Calamine et la « Maison villageoise » à Eynatten ont pour objectif de permettre à tous les habitants de la Communauté germanophone de participer à la vie économique, politique, sociale et culturelle et d'encourager l'échange de connaissances et d'expériences ainsi qu'une citoyenneté active.
- « Info Intégration » est le centre de référence sur les thèmes de la migration et de l'intégration dans les Cantons de l'Est et est décrit plus en détail au chapitre 1.9.3.

## 1.9.2 Pauvreté

Trois indicateurs de pauvreté sont présentés ci-dessous. La pauvreté est toutefois multidimensionnelle et ne peut pas être mesurée uniquement par des chiffres. Par exemple, les seuils de pauvreté statistiques basés sur le revenu sont controversés, car la soi-disant pauvreté de revenu ne reflète pas suffisamment le statut social. Des facteurs tels que le niveau d'éducation ou la participation sociale jouent également un rôle important.

### 1.9.2.1 Bénéficiaires du revenu d'intégration et de l'aide sociale équivalente

Par revenu d'intégration sociale (RIS), on entend le revenu minimum accordé aux personnes qui ne disposent pas ou trop peu de ressources financières propres, qui n'ont pas droit à d'autres revenus et qui ne sont pas en mesure de les acquérir par un effort personnel. L'aide sociale équivalente est versée aux personnes qui, à l'exception de la nationalité ou de l'âge, remplissent toutes les conditions prévues par la loi en matière de droit à l'inclusion sociale.

En 2021, 889 personnes en moyenne par mois ont bénéficié du revenu d'intégration ou de l'aide sociale assimilée dans le canton d'Eupen. Ce chiffre a légèrement augmenté entre 2010 et 2020, passant de 805 à 889. Ainsi, 2,3 % de la population adulte bénéficient du revenu d'intégration ou de l'aide sociale assimilée.

**Tableau : Part de la population bénéficiant du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale assimilée**

	Canton d'Eupen	Canton de Saint-Vith	Canton de Malmédy	Région wallonne
<b>18-24 ans</b>	<b>6,08 %</b>	1,89 %	5,14 %	8,48 %
<b>25-34 ans</b>	<b>3,33 %</b>	0,79 %	2,23 %	3,69 %
<b>35-49 ans</b>	<b>3,02 %</b>	0,95 %	2,05 %	2,85 %
<b>50 à 64 ans</b>	<b>1,67 %</b>	0,30 %	0,98 %	1,61 %
<b>65 ans et plus</b>	<b>0,37 %</b>	0,05 %	0,07 %	0,14 %
<b>Total</b>	<b>2,32 %</b>	0,62 %	1,63 %	2,62 %

Source : SPP Intégration sociale

### 1.9.2.2 Intervention majorée de la mutuelle

Dans le cadre de l'assurance maladie obligatoire, les personnes à faibles revenus ont droit à un remboursement plus élevé de leurs soins de santé.

En 2020, le canton d'Eupen comptait 8.580 bénéficiaires de ce remboursement, ce qui correspond à 23,7 % de tous les assurés. À titre de comparaison, ce chiffre est de 16,7 % dans le canton de Saint-Vith, de 18,2 % dans le canton de Malmedy et de 21,3 % dans la Région wallonne. Depuis 2010, ce pourcentage a augmenté de 4,5 % dans le canton d'Eupen.

### 1.9.2.3 Prêts aux particuliers

La Centrale des crédits aux particuliers de la Banque Nationale de Belgique enregistre tous les crédits contractés par des personnes physiques à des fins privées ainsi que les éventuels défauts de paiement liés à ces crédits.

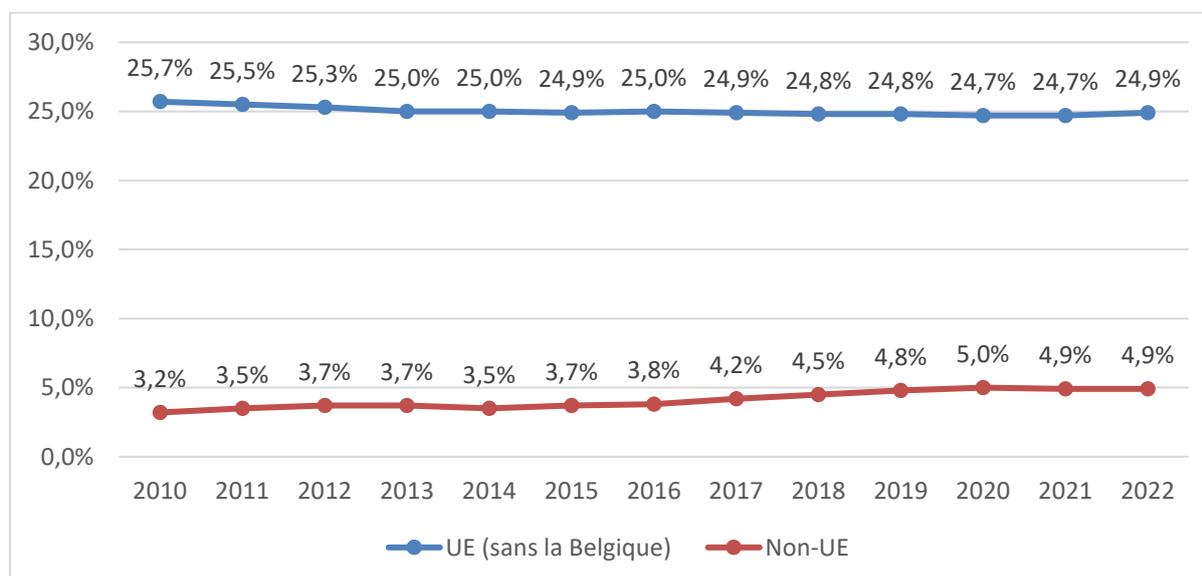
Au 31 décembre 2021, le canton d'Eupen comptait 20.687 emprunteurs avec au moins un crédit en cours. Parmi ces emprunteurs, 728 étaient en retard de paiement pour au moins un crédit. Par conséquent, 3,5 % de tous les emprunteurs étaient en retard de paiement. Depuis 2010, ce pourcentage a baissé de 5,1 % à 3,5 %. Les emprunteurs en retard de paiement sont proportionnellement moins nombreux dans le canton de Saint-Vith (1,6 %) et plus nombreux en Région wallonne (6,0 %).

### 1.9.3 Intégration

En 2010, 1.277 habitants étaient issues d'un pays en dehors de l'UE, en 2022, ils étaient 2.335, ce qui correspond à une part de population de 4,9 %, supérieure à celle du canton de Saint-Vith (1,6 %), du canton de Malmedy (2,1 %) et de la Région wallonne (3,2 %).

Le nombre de citoyens de l'UE (sans la Belgique) a également augmenté entre 2010 et 2022 : de 11.639 à 11.955, ce qui correspond à une part de population de 24,9 %. Les cantons de Saint-Vith (6,6 %) et Malmedy (2,6 %) ainsi que la Wallonie (7,4 %) comptent nettement moins de citoyens de l'UE.

**Figure : Part des citoyens UE et hors UE dans la population totale**



*Source : Statbel*

La Communauté germanophone est responsable de l'intégration des personnes issues de l'immigration dans le canton d'Eupen.

« Info Intégration » est le centre de référence sur les thèmes de la migration et de l'intégration dans les Cantons de l'Est et un service de consultation pour toutes les personnes qui sont en contact avec ce sujet.

## 1.10 FAMILLE

### 1.10.1 Garde d'enfants

Conformément au plan master 2025 pour l'accueil des enfants en Communauté germanophone, l'accueil extrafamilial des enfants soutient les parents dans leurs efforts pour concilier la famille avec le travail, la formation ou d'autres tâches. Elle s'oriente vers le bien-être de l'enfant et de sa famille.

Dans le cadre de l'offre de garde d'enfants disponible, toute famille ayant besoin d'une garde d'enfants a le droit de faire garder ses enfants. On distingue entre :

- l'accueil de la petite enfance pour les enfants jusqu'à trois ans ou jusqu'à l'entrée à l'école maternelle ;
- l'accueil extrascolaire pour les enfants à partir d'environ trois ans pendant toute la durée de l'école primaire.

#### 1.10.1.1 Services de garde d'enfants

Les services de garde d'enfants suivants sont disponibles dans le canton d'Eupen :

- (Co-)accueillant(e)s conventionné(e)s : L'accueil se fait au domicile de l'accueillant(e) ou dans des locaux loués pour les (co-)accueillant(e)s, au moins deux jours par semaine.
- Accueillant(e)s sous statut d'indépendant : Tout comme les accueillant(e)s conventionné(e)s, les accueillant(e)s sous statut d'indépendant accueillent les enfants à leur domicile.
- (Co-)accueillant(e)s sous statut d'indépendant : il s'agit de la possibilité d'exercer la profession en collaboration avec d'autres accueillant(e)s sous statut d'indépendant . Fin 2021, il y avait trois de ces initiatives dans le canton d'Eupen.
- Les crèches : Une crèche est exclusivement fréquentée par des enfants jusqu'à trois ans et dispose d'une capacité d'au moins 18 places. Dans le canton d'Eupen, il existe deux crèches : une à Eupen et une à Hergenrath.
- Les mini-crèches : Le décret du 22 mai 2014 prévoit la possibilité de reconnaître et de subventionner les mini-crèches d'une capacité d'accueil de six places minimum et de quatorze places maximum.
- Maisons d'accueillant(e)s : Dans ce cas, plusieurs accueillant(e)s agréé(e)s travaillent en équipe sous un même toit.
- Accueil extrascolaire : L'accueil extrascolaire comprend l'encadrement avant et après les heures d'école les jours d'école ainsi que l'accueil le mercredi après-midi, les jours de conférence pédagogique et pendant les vacances d'été. Il existe 12 sites d'accueil extrascolaire dans les quatre communes. Dix sites sont gérés par le Centre régional pour l'accueil de la petite enfance (RZKB), deux par l'école primaire Père Damien d'Eupen et l'Athénée Royal d'Eupen.
- Garderies d'enfants : Les garderies d'enfants sont une offre de garde d'enfants ponctuelle pour les enfants de quatre mois à six ans. Cette forme d'accueil permet de faire garder son/ses enfant(s) pendant une courte période et de manière spontanée. Actuellement, il existe deux garderies dans le canton d'Eupen : à Hauset et à La Calamine.
- Soutien aux familles en cas de naissances multiples : Les familles qui habitent en Communauté germanophone et qui ont au moins trois enfants de moins de trois ans peuvent, sur demande, bénéficier d'un soutien gratuit de la part de la Communauté germanophone. En avril 2022, aucune famille n'a été soutenue pour des naissances multiples.
- Offres de loisirs encadrés : Les communes qui proposent des offres de vacances encadrées pour les enfants de 3 à 12 ans sont subventionnées par la Communauté germanophone.

Actuellement, le Gouvernement de la Communauté germanophone a conclu des conventions avec les communes d'Amblève, de Burg-Reuland, d'Eupen et de Saint-Vith.

- Prise en charge d'enfants malades : L'ASBL « Familienhilfe » propose une prise en charge des enfants malades - y compris les fratries - dans les neuf communes des Cantons de l'Est. Des assistantes familiales et des aides-soignantes diplômées s'occupent de l'enfant malade à domicile, dans son environnement familial.

#### **1.10.1.2 L'accueil des enfants en chiffres**

En 2021, 1.319 enfants de 0 à 12 ans du canton d'Eupen ont été accueillis par des accueillant(e)s du RZKB, dans des crèches ou en milieu d'accueil extrascolaire du RZKB. À cela s'ajoutent les accueils chez des accueillant(e)s sous statut d'indépendant et dans des maisons d'accueillant(e)s, pour lesquels aucun chiffre n'est disponible.

Par lieu d'accueil, 450 enfants ont été accueillis chez des accueillant(e)s du RZKB, 120 enfants dans les crèches d'Eupen et de Hergenrath et 756 enfants dans les milieux d'accueil extrascolaires du RZKB. Ici aussi, nous ne disposons pas de chiffres concernant les accueils chez les accueillant(e)s sous statut d'indépendant et dans les maisons d'accueillant(e)s.

De plus, en Communauté germanophone, les enfants qui n'ont pas encore trois ans au début de l'année scolaire, c.-à-d. le 1er septembre, mais qui auront trois ans avant la fin de l'année, ont la possibilité de fréquenter la première année de maternelle dès septembre. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, 177 enfants qui fréquentaient une école maternelle dans le canton d'Eupen avaient moins de trois ans le premier jour d'école.

## 1.11 SANTE

La politique de la santé en Communauté germanophone est déterminée par la multitude de nouvelles compétences et évolutions dans le domaine de la santé. Grâce à l'élargissement des compétences dans le passé, la Communauté germanophone porte une grande responsabilité pour un soutien des personnes adapté à leurs besoins et de qualité. La Communauté germanophone a la possibilité de développer des offres adaptées aux besoins de la population. La vision est de garantir aux citoyens des soins de santé intégrés, durables et proches de leur domicile.

### 1.11.1 Promotion de la santé et prévention

La prévention constitue une tâche transversale pour tous les champs d'action dans le domaine de la santé et des affaires sociales. Il s'agit de sensibiliser l'ensemble des groupes de population à la santé et de mettre en œuvre des stratégies visant à améliorer l'état de santé de la population.

De nombreux acteurs différents sont actifs dans la promotion de la santé et la prévention.

Kaleido Ostbelgien encourage le développement sain des enfants et des jeunes en Communauté germanophone et est décrit plus en détail au chapitre 1.8.2.

L'ASBL « Patienten Rat & Treff » (PRT) propose des informations sur des thèmes de santé et de prévention au grand public ainsi qu'un réseau consultatif et d'assistance aux patients. Il convient de mentionner en particulier l'accompagnement des groupes d'entraide. En outre, le PRT est l'interlocuteur pour les questions relatives aux droits et directives anticipées des patients.

L'ASBL « Arbeitsgemeinschaft für Suchtvorbeugung und Lebensbewältigung » (ASL) a pour objectif de prévenir les risques de dépendance. Elle fait donc de la prévention primaire des dépendances. En outre, elle doit montrer et promouvoir des moyens de maîtriser la vie et un style de vie sain sans drogues. Le travail s'effectue dans tous les milieux de vie, également appelés settings (famille - école - commune - loisirs - lieu de travail). Dans le cadre du travail de prévention, l'ASL accompagne des groupes d'entraide sur des thèmes liés à la dépendance.

À l'avenir, les médecins généralistes et spécialistes, ainsi que les hôpitaux et autres établissements de santé, joueront également un rôle important dans la promotion de la santé et la prévention. Ils soutiennent notamment les programmes de dépistage, la politique de vaccination et la sensibilisation des citoyens à la numérisation dans le domaine de la santé ou à un mode de vie sain.

#### 1.11.1.1 Prestataires de soins de santé

##### 1.11.1.1.1 Médecins de famille

En mars 2020, la Communauté germanophone comptait 65 médecins généralistes actifs, dont 34 dans le canton d'Eupen. 27 de ces 34 médecins généralistes étaient actifs dans des cabinets de groupe ou des maisons médicales. Depuis 2012, le nombre de médecins généralistes a augmenté de 9. Le tableau ci-dessous montre cette évolution par commune.

**Tableau : Évolution du nombre de médecins généralistes dans les communes du canton d'Eupen**

	2012	2014	Janv. 17	Nov. 17	Juil. 18	Mars 20
<b>Eupen</b>	12	12	14	15	16	21
<b>Raeren</b>	8	8	8	8	9	7
<b>La Calamine</b>	5	5	5	5	5	5
<b>Lontzen</b>	0	1	1	1	1	1
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>31</b>	<b>34</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone

#### 1.11.1.1.2 Hôpitaux

Au total, la Belgique compte 103 établissements hospitaliers avec 197 sites et 52.565 lits (au 1er janvier 2019). La Communauté germanophone compte deux hôpitaux qui assurent les soins de base à la population : l'un à Eupen et l'autre à Saint-Vith.

En 2021, la Communauté germanophone disposait de 348 lits reconnus ainsi que de 21 places d'hôpital de jour en psychiatrie. D'autres capacités de lits sont disponibles à proximité directe de la Communauté germanophone, tant en Belgique qu'en Allemagne, notamment auprès de l'hôpital partenaire CHC Liège ainsi que dans les hôpitaux universitaires de Liège et d'Aix-la-Chapelle.

En 2021, l'hôpital Saint-Nicolas d'Eupen disposait de 192 lits reconnus ; de plus, une clinique de jour est reconnue. L'hôpital dispose entre autres de services de chirurgie et de médecine interne, d'un service de pédiatrie, d'un service de gériatrie, d'un service de soins chroniques, d'un service de radiologie avec IRM, d'un service de dialyse rénale, d'un service d'urgence et d'un service de médecin urgentiste.

#### 1.11.1.1.3 Institutions pour personnes souffrant de troubles psychiques

L'ASBL « Begleitetes Wohnen Ostbelgiens » (habitations protégées, en abrégé BWO) existe depuis le 1er janvier 2019 sous la supervision et le financement de la Communauté germanophone. Sa mission est d'accompagner et de soutenir des personnes adultes présentant des troubles psychiatriques et un état stabilisé en Communauté germanophone. Elle leur propose un accompagnement général (offres dans le domaine social et structurant le quotidien).

Spécifiquement pour les adultes souffrant de maladies psychiatriques, BWO propose un accompagnement et un suivi ambulatoire à domicile par le biais du service d'accompagnement psychiatrique. En outre, BWO favorise la réinsertion par des suggestions d'occupation. Ce soutien a lieu aussi bien dans le cadre des maisons communautaires que dans celui du service d'accompagnement psychiatrique.

L'objectif de l'accompagnement et de la prise en charge est de créer, de reconstruire et de maintenir la plus grande autonomie possible des adultes dans l'établissement ou dans leur environnement familial.

La résidence psychiatrique de Saint-Vith est chargée de l'accompagnement et des soins psychosociaux multidisciplinaires d'adultes souffrant de maladies psychiatriques chroniques évolutives stabilisées.

Elle propose un accompagnement en matière de soins et d'habitat dans le but de promouvoir la plus grande autonomie possible en fonction des possibilités et des capacités de chaque résident et de favoriser la poursuite de la stabilisation de la pathologie.

En ce qui concerne la santé mentale, un nouveau cadre juridique sera élaboré d'ici 2025 et mis en œuvre par la suite.

#### **1.11.1.1.4 Centre de consultation et de thérapie**

L'ASBL « Beratungs- und Therapiezentrum » (BTZ, centre de consultation et de thérapie) est responsable des consultations et des thérapies depuis le 1er janvier 2018. Elle est née de la fusion du « Sozial-Psychologisches Zentrum » (centre socio-psychologique offrant consultation et thérapie pour enfants, adolescents et adultes, en abrégé SPZ) et du « Kindertherapiezentrum » (centre de thérapie pour enfants, en abrégé KiTZ).

BTZ propose :

- une thérapie et une consultation multidisciplinaires générales pour enfants, adolescents et adultes, comprenant un accompagnement psychologique, social, médical et psychiatrique.
- une thérapie multidisciplinaire élargie pour enfants jusqu'à 14 ans, comprenant une offre psychologique, sociale, médicale, psychiatrique, pédagogique, ergothérapeutique, logopédique, kinésithérapeutique, psychomotrice et de pédagogie curative.

## 1.12 ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AGEES

Au 1er janvier 2022, la part des 65 ans et plus dans la population totale du canton d'Eupen était de 20,3 %. La part des personnes âgées de 80 ans et plus était de 5,6 %. Selon les prévisions démographiques, la part des 65 ans et plus dans le canton d'Eupen passera à 25,1 % d'ici 2035. Ces chiffres à eux seuls montrent clairement que l'on se trouve face à de grands défis.

Depuis 2019, la Communauté germanophone a repris l'ensemble des compétences dans le domaine des personnes âgées. Avec le décret de base du 13 décembre 2018, elle réglemente aussi bien les normes d'autorisation et de reconnaissance que le financement des offres pour les personnes âgées et les personnes dépendantes ainsi que les soins palliatifs.

L'objectif général est de donner aux personnes âgées qui le souhaitent l'opportunité de rester chez eux le plus longtemps possible. Pour ce faire, l'Office de la Communauté germanophone pour une vie autodéterminée (DSL) conseille et soutient toutes les personnes, quelle que soit leur situation en matière d'aide et de soins. Le service met en réseau les services d'aide à domicile, semi-résidentiels et résidentiels. Il garantit ainsi que les personnes âgées connaissent et utilisent tous les services d'aide à leur disposition. Les collaborateurs conseillent les personnes âgées en fonction de leurs besoins personnels et leur rendent éventuellement visite à domicile.

### 1.12.1 Service d'assistance en cas d'urgence à domicile

Les systèmes d'appel d'urgence à domicile permettent de se faire remarquer en cas d'urgence à la maison. Ces systèmes conviennent par exemple aux personnes âgées vivant seules, aux personnes nécessitant des soins ou aux personnes souffrant d'un handicap physique.

### 1.12.2 Offres de soutien à domicile

L'aide aux familles et aux personnes âgées par le service d'aide aux personnes âgées de la mutualité socialiste de Verviers et l'ASBL « Familienhilfe » est une offre de soutien à domicile pour les personnes ayant besoin d'aide dans leur environnement familial.

L'accueil de jour est une offre collective de soutien à domicile assurée le jour en faveur des personnes âgées dépendantes. Depuis le 1er janvier 2019, des places en accueil de jour sont proposées dans les maisons de repos et de soins pour personnes âgées « Marienheim » à Raeren et « St. Franziskus » à Eupen. Depuis le 1er janvier 2022, des places sont aussi disponibles à la « Résidence Leoni » à La Calamine. Depuis le 1er janvier 2022, 9 places d'accueil de jour sont disponibles dans les maisons de repos et de soins pour personnes âgées du canton d'Eupen.

Les soins de jour sont une offre collective de soutien à domicile assurée le jour en faveur des personnes âgées dont le classement dans une catégorie de soutien supérieure est attesté. La maison « Marienheim » à Raeren, le centre « St. Franziskus » à Eupen et la « Résidence Leoni » à La Calamine proposent les soins de jour dans leurs établissements. Au total, 15 places sont disponibles depuis le 1er janvier 2022.

L'hébergement de court séjour est une offre collective de soutien à domicile qui peut être sollicitée pour une période maximale de trois mois par année civile, avec un maximum de nonante jours consécutifs, par les personnes âgées dépendantes auxquelles une catégorie de soins a été assignée. Toutes les maisons de repos et de soins pour personnes âgées proposent des hébergements de court séjour. Au total, 31 places sont disponibles au 1er janvier 2022.

Outre les services d'aide à domicile reconnus, les personnes âgées peuvent faire appel à d'autres prestataires de services, comme par exemple un service de soins infirmiers à domicile ou des infirmières et infirmiers indépendants ou encore un service de livraison de repas chauds. À cela s'ajoutent les offres du « Service Josephine Koch » (centre de rencontre « Mittendrin », le service de transport et de visite), de la « Stundenblume » (service de transport et de visite) et d'autres offres du domaine socio-culturel.

Par ailleurs, les personnes âgées peuvent s'engager dans des activités bénévoles. Il s'agit là d'une mesure importante afin d'améliorer son propre capital santé.

### 1.12.3 Structures résidentielles

#### *Les maisons de repos et de soins pour personnes âgées*

Le canton d'Eupen compte six maisons de repos et de soins pour personnes âgées (MRS). Au 1er janvier 2022, 621 places d'hébergement y étaient disponibles, les places d'hébergement de court séjour y compris.

#### *Les résidences pour personnes âgées*

Il s'agit de structures d'hébergement pour personnes âgées qui vivent dans des logements adaptés et qui peuvent bénéficier de prestations ménagères. Contrairement aux MRS, l'organisme porteur lui-même ne peut dispenser aucun soin. Actuellement, il n'y a pas de telles résidences dans le canton d'Eupen.

#### *Les résidences-services*

Les résidences-services sont des logements dans lesquels les personnes âgées peuvent vivre de manière autonome, mais peuvent en plus recourir à un service d'appel d'urgence. Il en existe actuellement 40 dans les quatre communes du canton d'Eupen :

- 11 font partie de la maison de repos et de soins « Marienheim Raeren » ;
- 14 sont rattachées à la maison de repos et de soins « Saint-Joseph » à Eupen ;
- La « Résidence Leoni » à La Calamine compte 15 appartements.

#### *Autres offres et formes d'habitat alternatives*

Le décret concernant les offres pour personnes âgées ou dépendantes de la Communauté germanophone prévoit d'autres offres qui n'existent pas encore sous cette forme dans le canton d'Eupen. Elles sont orientées vers l'avenir et soutiennent d'une part le maintien à domicile ou encouragent la vie communautaire des personnes âgées, en particulier de celles ayant un faible besoin d'assistance. L'accent est mis sur l'autodétermination de la personne âgée et sur sa capacité à créer des formes d'habitat qui contribuent à ce que la vie autonome dans de petites structures puisse également être bénéfique pour la santé. Parmi ces offres figurent les soins de jour axés sur la revalidation, les soins de nuit, les courts séjours axés sur la revalidation, les initiatives de logements communautaires ainsi que les logements communautaires encadrés pour personnes âgées.

### 1.12.4 Projets pilotes

Dans le contexte de l'évolution démographique, du fait que les gens vivent de plus en plus longtemps en bonne santé et en raison de la pénurie de personnel qualifié dans le secteur des soins, une attention particulière est accordée aux projets pilotes dans le domaine des personnes âgées. Le secteur est en pleine mutation et les bonnes initiatives peuvent être soutenues financièrement par le biais d'un

contrat de trois ans. Pendant cette période, les projets doivent être analysés, les avantages et les inconvénients doivent être notés et des adaptations de l'idée initiale doivent éventuellement être effectuées afin qu'une nouvelle bonne offre puisse être définitivement ancrée en Communauté germanophone et devenir structurellement et financièrement réalisable à long terme, récursivement finançable. Les personnes âgées peuvent également faire du bénévolat. Il s'agit d'une mesure importante en vue d'améliorer son propre capital santé.

#### **1.12.5 Soins palliatifs**

Les soins palliatifs s'adressent aux patients atteints d'une maladie incurable et très avancée, dont l'espérance de vie est limitée et pour lesquels aucun traitement ou thérapie n'est plus possible. En 2019, environ 120 patients ont été pris en charge dans la Communauté germanophone. Les chiffres pour le canton d'Eupen ne sont pas disponibles.

#### **1.12.6 Allocation pour l'aide aux personnes âgées**

L'allocation pour l'aide aux personnes âgées est une aide financière destinée aux personnes qui ont dépassé l'âge de 65 ans et qui sont en perte d'autonomie. Au 1er janvier 2023, la Communauté germanophone prendra en charge la mise en œuvre de cette compétence.

## 1.13 SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

### POPULATION ET ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

- IWEPS (2021). *Perspective de population*. Consulté le 04/07/2022 par [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=2&indicateur\\_id=244600&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=244600&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0)
- IWEPS (2021). *Types de ménages*. Consulté le 04/07/2022 par [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=2&indicateur\\_id=244401&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=244401&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0)
- Statbel (2022). *Structure de la population*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#figures>
- Statbel (2022). *Mouvement de la population*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mouvement-de-la-population#figures>
- Statbel (2021). *Tables de mortalité et espérance de vie*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mortalite-et-esperance-de-vie/tables-de-mortalite-et-esperance-de-vie#figures>

### STRUCTURE ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

- Office de l'emploi de la Communauté germanophone (2021). *Mouvements pendulaires*. Consulté le 04/07/2022 par [https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5419/9370\\_read-50861/](https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5419/9370_read-50861/)
- Office de l'emploi de la Communauté germanophone (2021). *Métiers en pénurie : Version actualisée 2021*. Consulté le 04/07/2022 par [https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5401/9347\\_read-50919/](https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5401/9347_read-50919/)
- Banque Nationale de Belgique (2022). *Comptes régionaux*. Consulté le 04/07/2022 par <https://stat.nbb.be/?lang=fr>
- Institut pour l'emploi et l'employabilité (2018). *Analyse du stock, des besoins et du potentiel de main-d'œuvre qualifiée dans les Cantons de l'Est*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/Downloads/Studien\\_und\\_Analysen/Publikationen/Endbericht\\_Fachkraefteanalyse\\_06.12.18.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/Downloads/Studien_und_Analysen/Publikationen/Endbericht_Fachkraefteanalyse_06.12.18.pdf)
- Office National de Sécurité Sociale (2021). *Répartition des postes de travail par lieu de travail : Statistiques décentralisées*. Non publié. Disponible sur [https://ostbelgien.inzahlen.be/jive?workspace\\_guid=346599b5-b76f-4112-835b-db9a7c07eb54](https://ostbelgien.inzahlen.be/jive?workspace_guid=346599b5-b76f-4112-835b-db9a7c07eb54)
- Ministère de la Communauté germanophone (2022). *Les chômeurs*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgien.inzahlen.be/jive?workspace\\_guid=6fbdfea9-80c2-483c-88b4-3cb1c9b3ab52](https://ostbelgien.inzahlen.be/jive?workspace_guid=6fbdfea9-80c2-483c-88b4-3cb1c9b3ab52)

- Ministère de la Communauté germanophone (2021). *Corona a enregistré des pertes en termes d'arrivées et de nuitées*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-2369/5063\\_read-64265/](https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-2369/5063_read-64265/)
- OCDE (2022). *Taxing Wages 2022*. Consulté le 04/07/2022 par <https://www.oecd.org/tax/taxing-wages-20725124.htm>
- Sécurité Sociale Entrepreneurs Indépendants (2021). *Statistiques*. Récupéré le 04/07/2022 de <https://websta.rsvz-inasti.fgov.be/fr>
- Statbel (2021). *Évolution annuelle des entreprises assujetties à la TVA*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/entreprises-assujetties-la-tva/evolution-annuelle-des-entreprises-assujetties-la#figures>
- Statbel (2021). *Faillites mensuelles*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/entreprises/faillites/faillites-mensuelles#figures>
- Statbel (2021). *Revenus fiscaux*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/revenus-fiscaux#figures>
- Usine de Steunpunt (2021). *Cijfers (en allemand)*. Consulté le 04/07/2022 par <https://www.steunpuntwerk.be/cijfers>
- WFG Ostbelgien VoG (2022). *Rapport d'activités 2021 : une année en chiffres*. Consulté le 04/07/2022 par [https://www.wfg.be/wp-content/uploads/2022/06/WFG-Jahresbericht-2021\\_Web.pdf](https://www.wfg.be/wp-content/uploads/2022/06/WFG-Jahresbericht-2021_Web.pdf)
- Conseil économique et social (2022) : *Baromètre des compétences 2022 - Analyse des besoins en compétences dans les Cantons de l'Est*. Consulté le 04/07/2022 par <https://www.wsr-dg.be/wp-content/uploads/fachkraeftebarometer-endstudie.pdf>

## MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURE

- Institut belge des services postaux et des télécommunications (2021). *Atlas ligne fixe*. Récupéré le 04/07/2022 de <https://www.bipt-data.be/fr/projects/atlas/landline>
- Graff, Andreas (2018). *Travail de master : Conception d'un concept de mobilité durable pour la Communauté germanophone de Belgique*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien\\_und\\_analysen/publikationen/MA\\_Graff\\_Mobilitaetskonzept.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien_und_analysen/publikationen/MA_Graff_Mobilitaetskonzept.pdf)
- IWEPS (2017). *Longueur du réseau routier revêtu*. Consulté le 04/07/2022 par [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=3&indicateur\\_id=216600&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=3&indicateur_id=216600&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0)
- p:4 Gesellschaft für Regional-, Stadt-, Umwelt- und Verkehrsplanung (2020). *Rapport final : Élaboration d'un concept de circulation cycliste pour la Communauté germanophone de Belgique*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien\\_und\\_analysen/p](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien_und_analysen/p)

[ublikationen/Erstellung eines Radverkehrskonzepts fuer die Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens Schlussbericht.pdf](#)

- Service public de Wallonie (2020). *WalOnMap (en anglais)*. Consulté le 04/07/2022 par <https://geoportail.wallonie.be/walonmap#SHARE=D276D1F1E5417B1BE053D5AFA49D53AA>
- Statbel (2021). *Découpages géographiques 2021*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/open-data/decoupages-geographiques-2021>
- Statbel (2021). *Parc de véhicules*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/parc-de-vehicules#figures>
- WIK-Consult (2020). *Approches et coûts d'un raccordement à la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la Communauté germanophone de Belgique*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienlive.be/PortalData/2/Resourcen/downloads/medien/20200429\\_Glasfasere\\_rschliessung\\_in\\_der\\_DG.pdf](https://ostbelgienlive.be/PortalData/2/Resourcen/downloads/medien/20200429_Glasfasere_rschliessung_in_der_DG.pdf)

## NATURE ET ENVIRONNEMENT

- Ministère de la Communauté germanophone (2018). *Plan intégré énergie-climat pour la Communauté germanophone de Belgique*. Consulté le 04/07/2022 par [https://www.ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/downloads/studien\\_und\\_analyse/publikationen/EXVIII-20190214-OP-722\\_Energie\\_und\\_Klimaplan.pdf](https://www.ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/downloads/studien_und_analyse/publikationen/EXVIII-20190214-OP-722_Energie_und_Klimaplan.pdf)
- Statbel (2021). *Exploitations agricoles et horticoles : Chiffres agricoles de 2020*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/agriculture-peche/exploitations-agricoles-et-horticoles#figures>

## PLANIFICATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

- Banque Nationale de Belgique (2022). *Statistiques*. Consulté le 04/07/2022 par <https://www.nbb.be/fr/centrales-des-credits/credits-aux-particuliers/statistiques>
- Ministère de la Communauté germanophone (2021). *Logement social*, consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-5739/9825\\_read-52622/](https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-5739/9825_read-52622/)
- Ministère de la Communauté germanophone (2015). *Concept de développement régional de la Communauté germanophone : Volume 4*, Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienlive.be/PortalData/2/Resourcen/downloads/service/2\\_REK\\_DE\\_Band\\_4.pdf](https://ostbelgienlive.be/PortalData/2/Resourcen/downloads/service/2_REK_DE_Band_4.pdf)
- Eurostat (2021). *Répartition de la population par type de logement, type de ménage et groupe de revenu - Enquête EU-SILC*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ILC\\_LVHO02\\_custom\\_1113027/default/table?lang=de](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/ILC_LVHO02_custom_1113027/default/table?lang=de)
- IWEPS (2018). *Le marché locatif sous la loupe. Mesurer les loyers dans les communes belges et wallonnes*. Consulté le 04/07/2022 par <https://www.iweps.be/publication/marche-locatif-loupe-mesurer-loyers-communes-belges-wallonnes/>

- IWEPS (2021). *Utilisation du sol (répartition de la superficie par catégorie)*. Consulté le 04/07/2022 par [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=1&indicateur\\_id=215700&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=1&indicateur_id=215700&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0)
- Statbel (2020). *Indicateurs géographiques (basés sur le CENSUS 2011)*. Consulté le 04/07/2022 par <https://bestat.statbel.fgov.be/bestat/crosstable.xhtml?view=f4c8c060-0b51-48ac-a946-8e783ada91f3>
- Statbel (2021). *Parc des bâtiments*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/parc-des-batiments#figures>
- Statbel (2022). *Permis de bâtir*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/permis-de-batir#figures>
- Statbel (2022). *Prix de l'immobilier*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/construction-logement/prix-de-limmobilier#figures>

## CULTURE, SPORT, JEUNESSE ET MÉDIAS

- BRF (2021). *La BRF atteint quotidiennement près de 60 % de tous les Belges de l'Est*. Consulté le 04/07/2022 par [https://u.brf.be/wp-content/uploads/sites/5/2022/05/22-05-04-PM\\_forsa-Umfrage-2022\\_BRF.pdf](https://u.brf.be/wp-content/uploads/sites/5/2022/05/22-05-04-PM_forsa-Umfrage-2022_BRF.pdf)
- Centre d'Information sur les Médias (2022) : *Rapport de marque de presse du CIM - mars 2022 : Echo des frontières*. Consulté le 04/07/2022 par [https://www.cim.be/brandReport/2022-%20-%20Stated\\_GrenzEcho.pdf](https://www.cim.be/brandReport/2022-%20-%20Stated_GrenzEcho.pdf)
- Föderation Canton de l'Est (2020). *Föderation - Une fédération et ses associations. Saint-Vith : Föderation Ostbelgien*.
- Institut pour le développement des installations sportives (2017). *Etude sur le développement du sport de masse : Communauté germanophone de Belgique*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien\\_und\\_analysen/publikationen/Breitensportentwicklungsstudie.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resources/downloads/studien_und_analysen/publikationen/Breitensportentwicklungsstudie.pdf)
- Ministère de la Communauté germanophone (2021). *Nombre d'élèves*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-2195/4516\\_read-32080/](https://ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-2195/4516_read-32080/)
- Ministère de la Communauté germanophone (2021). *Statistiques des associations dans les Cantons de l'Est*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-3866/5062\\_read-33910/](https://ostbelgienstatistik.be/desktopdefault.aspx/tabid-3866/5062_read-33910/)
- Ostbelgischer Medienverlag (o.J.). *Foire aux questions (FAQ)*. Consulté le 04/07/2022 par <https://kurier-journal.be/faq/>

## ENSEIGNEMENT ET FORMATION

- Office de l'emploi de la Communauté germanophone (2021). *SAVE - Service de placement des jeunes en fin de scolarité*. Consulté le 06/12/2021 par [https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5403/9349\\_read-50719/](https://adg.be/desktopdefault.aspx/tabid-5403/9349_read-50719/)
- Office de l'emploi de la Communauté germanophone & Kaleido Ostbelgien (n.d.). *Évaluation de l'enquête : Quelle voie chois-tu après le baccalauréat ?* Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/downloads/studien\\_und\\_analysen/publikationen/2021\\_11\\_23\\_Auswertung\\_Umfrage\\_Abiturienten\\_2021.pdf](https://ostbelgienstatistik.be/PortalData/22/Resourcen/downloads/studien_und_analysen/publikationen/2021_11_23_Auswertung_Umfrage_Abiturienten_2021.pdf)
- IAWM (2021). *Analyse des nouveaux contrats de formation 2021*. Consulté le 04/07/2022 par [http://www.iawm.be/fileadmin/template/Download\\_PDF/Lehrvertragsstatistik/ANALYSE\\_DE\\_R\\_NEUEN\\_AUSBILDUNGSVERTRAEGE\\_2021\\_ENDVERSION.pdf](http://www.iawm.be/fileadmin/template/Download_PDF/Lehrvertragsstatistik/ANALYSE_DE_R_NEUEN_AUSBILDUNGSVERTRAEGE_2021_ENDVERSION.pdf)
- Ministère de la Communauté germanophone (2021). *Nombre d'élèves*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-2195/4516\\_read-32080/](https://ostbelgienbildung.be/desktopdefault.aspx/tabid-2195/4516_read-32080/)

## SOCIAL

- Agence InterMutualiste (2021). *Populatie rechthebbenden (en allemand)*. Consulté le 04/07/2022 par [https://atlas.aim-ima.be/jive?workspace\\_guid=4b751c7c-5267-4d95-98bc-58d47044a4ad](https://atlas.aim-ima.be/jive?workspace_guid=4b751c7c-5267-4d95-98bc-58d47044a4ad)
- SPP Intégration Sociale (n.d.). *Relevé du nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration*. Consulté le 04/07/2022 par <https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/releve-du-nombre-de-beneficiaires-dun-revenu-dintegration>
- SPP Intégration Sociale (n.d.). *Relevé du nombre de bénéficiaires d'une aide sociale équivalente*. Consulté le 04/07/2022 par <https://www.mi-is.be/fr/etudes-publications-statistiques/releve-du-nombre-de-beneficiaires-dune-aide-sociale-equivalente>
- Centrale des crédits aux particuliers (2021). *Statistiques*. Consulté le 04/07/2022 par <https://www.nbb.be/fr/centrales-des-credits/credits-aux-particuliers/statistiques>
- Statbel (2022). *Structure de la population*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#figures>

## FAMILLE

- Gouvernement de la Communauté germanophone (2019). *Masterplan 2025 pour l'accueil des enfants en Communauté germanophone*. Consulté le 04/07/2022 par [https://ostbelgienfamilie.be/PortalData/50/Resourcen/downloads/familienfreundliches\\_ostbelgien/Masterplan\\_Statistiken\\_2018.pdf](https://ostbelgienfamilie.be/PortalData/50/Resourcen/downloads/familienfreundliches_ostbelgien/Masterplan_Statistiken_2018.pdf)

## SANTÉ

- SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (2019). *Dossier court Soins de santé : Hôpitaux généraux*. Consulté le 04/07/2022 par

[https://www.belgiqueenbonnesante.be/images/Kurzdossier\\_Gesundheitspflege\\_2019\\_pdf.pdf](https://www.belgiqueenbonnesante.be/images/Kurzdossier_Gesundheitspflege_2019_pdf.pdf)

## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

- IWEPS (2021). *Perspective de population*. Consulté le 04/07/2022 par [https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=C&theme\\_id=2&indicateur\\_id=244600&sel\\_niveau\\_catalogue=T&ordre=0](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=C&theme_id=2&indicateur_id=244600&sel_niveau_catalogue=T&ordre=0)
- Statbel (2022). *Structure de la population*. Consulté le 04/07/2022 par <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population#figures>